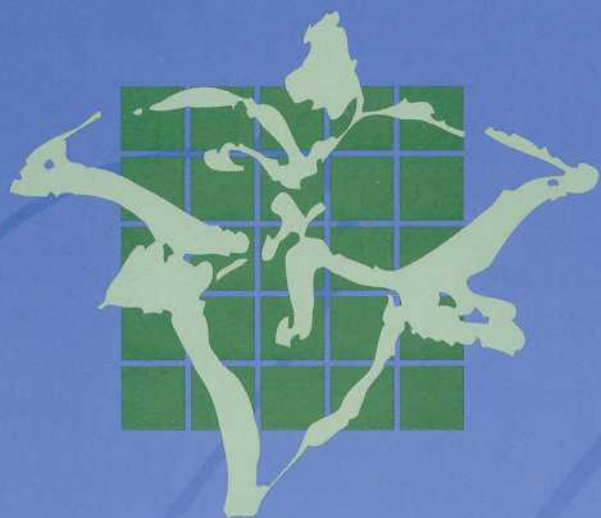
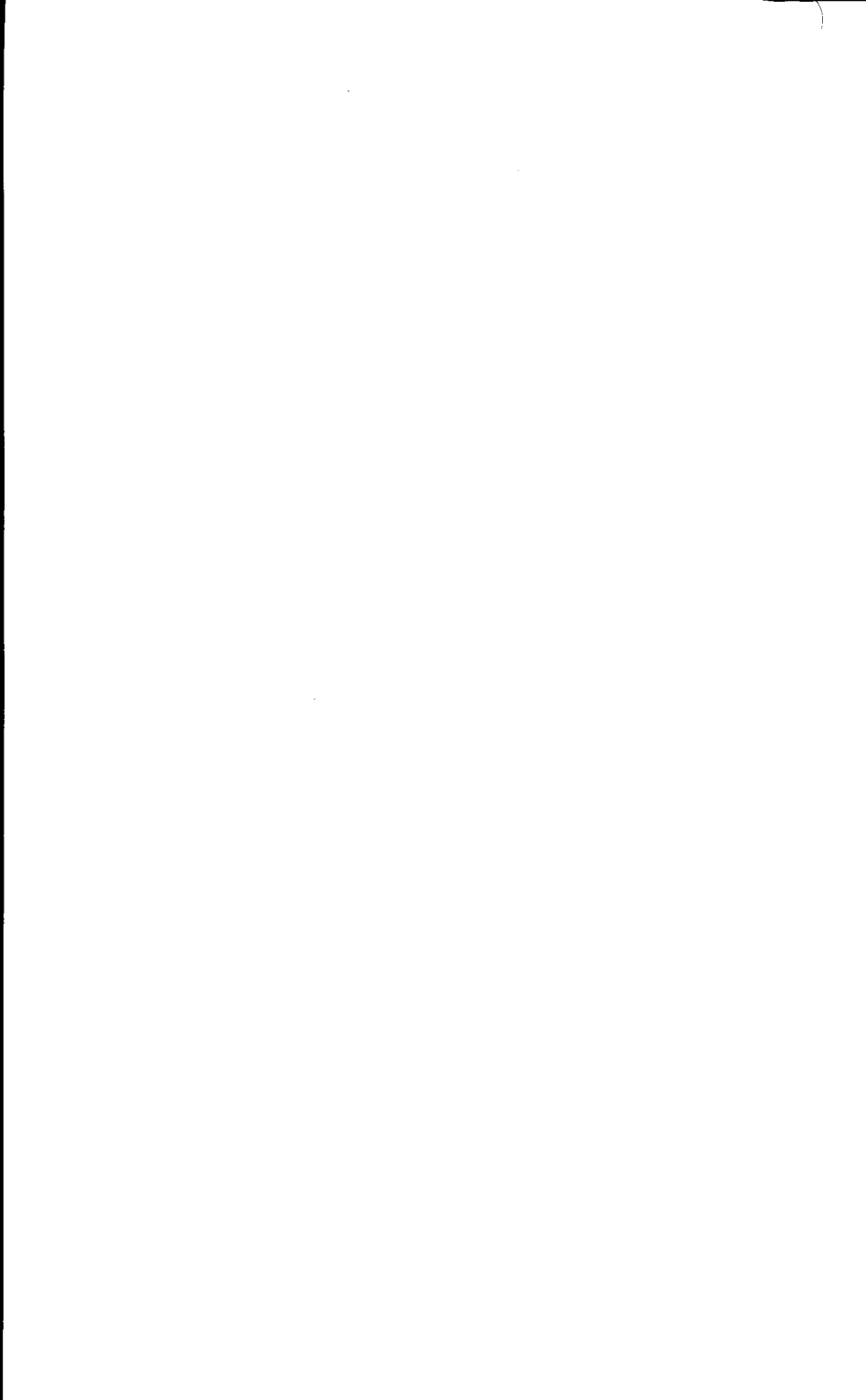


REVUE DU NOUVEL ONTARIO



Numéro 22

1998



Revue du Nouvel-Ontario, numéro 22

1998

La REVUE DU NOUVEL-ONTARIO est une publication de l'Institut franco-ontarien (IFO). Les auteurs des articles assument seuls la responsabilité de leurs idées

Ce numéro est réalisé grâce à une subvention du CRSHC et à l'appui de l'Université Laurentienne.

©Tous droits réservés
Institut franco-ontarien, 1998

ISSN 0708-1715

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur :	Ali Reguigui
Responsable scientifique :	Yvon Gauthier
Responsable des comptes rendus :	Micheline Tremblay
Responsable des analyses critiques :	Rachid Bagaoui
Responsable des chroniques :	Georges Bélanger
Responsable administrative :	Sylvie Lafortune

COMITÉ CONSULTATIF

André Belley	Université du Québec, Trois-Rivières
Donald Dennie	Université Laurentienne, Sudbury
René Dionne	Université d'Ottawa, Ottawa
Louis-Jacques Filion	Université du Québec, Trois-Rivières
Julien Harvey	Centre Justice et Foi, Montréal
Frank McMahon	Université d'Alberta, Edmonton
Joan Mount	Université Laurentienne, Sudbury
Hans-J. Nederehe	Universität Trier, Trier (Allemagne)
Normand Renaud	Radio Canada, Sudbury
Jean Robidoux	Faculté d'Administration, Sherbrooke
Paul Ruest	Collège Universitaire de Saint-Boniface, Manitoba
Pierre Savard	Université d'Ottawa, Ottawa
Geoffrey Tesson	Université Laurentienne, Sudbury

Table des matières

Présentation

Ali Reguigui 07

Articles

Ethos familial et contexte minoritaire : comparaison des représentations de la famille entre mères francophones et anglophones de la région de Sudbury

Christiane Bernier 9

Marques d'identification d'étudiants en formation à l'enseignement et conception de leur rôle en animation culturelle

Mariette Théberge 45

Espace identitaire dans la littérature récente de langue française en Ontario

Pierre Karch 71

Paradis du Temiscamingue ou l'Inukshuk brodeurien

Ronald Plante 91

Analyses critiques

Les Franco-Ontariens. Une perspective multidimensionnelle

Donald Dennie 101

Échos à la troisième solitude canadienne

Louis Bélanger 125

Chroniques

- «Quand l'Ontario devient universel»
Michel-Francis Lagacé 131

Comptes rendus

- L'utilisation du français au sein du système judiciaire de l'Ontario: un droit à parfaire
Marc Cousineau, *L'utilisation du français au sein du système judiciaire de l'Ontario : un droit à parfaire*, Sudbury, Institut franco-ontarien, Collection fleur-de-trille, 1996, 203 p.
Michel Giroux 141

- «Le flamant de pierre»
Jacques Flamand, *L'étreinte de la pierre*, Ottawa, Éditions du Vermillon, coll. «Visages» n° 6, 1997, 170 p. avec 17 photos par l'auteur.
Francis Lagacé 145

- Une recherche qui commence à prendre son essor
La littérature franco-ontarienne : enjeux esthétiques. Actes du colloque tenu à l'Université McGill le 17 mai 1996, sous la direction de Lucie Hotte et François Ouellet
Michel Lord 147

- «À la recherche de l'âme perdu»
Monique Genuist, *L'Île au cotonnier*, Sudbury, Prise de Parole, 1997, 164 p.
Nicole L. Richardson 155

- «Un splendide fantasme»
Anne Claire, *Le Pied de Sappho*, conte érotique, Laval, Éditions Trois, 1996, 192 pages.
Nicole L. Richardson 157

Présentation

Ali Reguigui

Le numéro vingt-deux de la *Revue du Nouvel-Ontario* présente quatre articles, deux analyses critiques, une chronique et cinq comptes rendus.

Les articles de ce numéro traitent de la famille (Christiane Bernier), d'animation culturelle (Marianne Théberge) et de l'identité dans la littérature franco-ontarienne (Pierre Karch et Ronald Plante).

Christiane Bernier livre ici la troisième et dernière partie d'une recherche qu'elle a menée sur la famille franco-ontarienne. Cet article présente les résultats d'entrevues réalisées auprès de trente mères de la région de Sudbury. Bernier en arrive à la conclusion que même si l'image de la famille nucléaire est encore le modèle en ce qui a trait aux représentations de la famille, francophones et anglophones montrent, dans leur milieu, des différences quant à la définition de la famille immédiate. En effet, les représentations de la famille franco-ontarienne se distinguent de celles des anglophones par le fait qu'elles sont inextricablement reliées à l'intensité de liens familiaux, au maintien de la langue et de la culture au sein de la cellule familiale. Ainsi, cette recherche s'articule à celles précédentes par la survalorisation des caractéristiques de la famille franco-ontarienne vue comme conséquence de la situation de minoritaire et comme un facteur structurant de l'*ethos* de celle-ci.

Mariette Théberge tente de retracer les repères linguistiques, structurels et culturels des étudiants en formation à l'enseignement dans la définition de leur identité culturelle afin de voir comment ces étudiants préconisent assumer leur rôle en animation culturelle dans le milieu scolaire franco-ontarien. L'étude permet de dégager un profil identitaire hétérogène, et une volonté, chez les étudiants en formation à l'enseignement, à faire reconnaître le fait français, à susciter une prise de conscience de l'identité franco-ontarienne et à valoriser la culture franco-ontarienne dans le respect des autres cultures.

Pierre Karch recherche des éléments de réponse aux questions identitaires franco-ontariennes par le truchement d'une lecture de la littérature et de la poésie franco-ontariennes récentes. On y retrouve les ingrédients de cette crise qui secoue l'être franco-ontarien depuis plus d'un quart de siècle. Karch analyse cette crise et cette identité sous plusieurs angles. Du rapport de l'être à l'espace, à l'autre et à soi-même, l'analyse de Karch ne désemplit pas d'illustrations sur cette identité à la fois distincte par sa nature et indéfinie par son espace.

Enfin, Ronald Plante part de la construction qu'effectue Hélène Brodeur de l'abbé Paradis, personnage de *La Quête d'Alexandre* (1985) et explore les notions d'identité et d'espace qui s'en dégagent. Plante porte un intérêt à l'emploi du personnage comme Inukshuk ou le repère scriptural comme noyau de convergence de signes. Cette étude s'intéresse essentiellement au concept de l'effet-personnage et à la relation qu'entretiennent l'Histoire et la diégèse. Ainsi, Plante relève chez Brodeur une écriture dont un certain nombre de stratégies contraignent le lecteur à une réflexion sur ses propres origines et sa propre culture. De l'avis de l'auteur, cette lecture de l'histoire et de la culture n'est pas immédiatement accessible, en ce sens qu'elle oblige le lecteur à effectuer deux opérations : celle de suivre le déroulement de la narration des événements, et celle analytique qui permet de capter et de mettre en exergue des traits identitaires.

**Ethos familial et contexte minoritaire :
comparaison des représentations de la famille entre mères
francophones et anglophones de la région de Sudbury**

Christiane Bernier

Troisième et dernière étape d'une recherche, entreprise voici cinq ans, sur la famille franco-ontarienne, la présente analyse fait état des résultats d'entrevues réalisées auprès de 30 mères de la région de Sudbury.¹

Le contexte de la recherche

Partie d'une interrogation sur la spécificité de la famille francophone en Ontario, l'ensemble des trois volets de la recherche visait à cerner les éléments sur lesquels reposeraient, en fait, cette différence, ou tout au moins sur la conviction que l'on en a, et qui est constamment véhiculée et reproduite en Ontario français.

Comment s'exprime cette conviction de la différence? On pourrait dire qu'elle repose sur des attributs que l'on croit spécifiques à la famille franco-ontarienne, et qui sont plus ou moins réductibles à trois énoncés de base :

1 La présente recherche a bénéficié d'une subvention de recherche de l'Institut Franco-Ontarien.

1. Il y a plus de cohésion dans la famille francophone qu'anglophone, en Ontario;
2. la famille francophone est plus nombreuse et en conséquence, plus étendue;
3. et ceci encore plus au Nord qu'ailleurs en Ontario, puisque c'est là qu'on trouve la plus grande proportion de personnes de langue maternelle française.

Un premier volet a voulu voir si, en établissant un profil statistique comparatif entre la famille francophone et la famille anglophone en Ontario, on arriverait à identifier, à partir de certains indicateurs objectifs — structure familiale, nombre d'enfants, profil d'éducation, revenus, etc. — des secteurs ou des lieux sociaux qui rendraient manifeste cette particularité des francophones. Cette première comparaison a été établie à partir d'analyses réalisées sur les données provenant du fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles (échantillon provincial) tiré du recensement canadien de 1991.

Les résultats de cette première étude nous étaient apparus surprenants. Ils montraient en effet que les distinctions entre familles francophones et familles anglophones sont peu prononcées, ce qui nous menait à penser que la société ontarienne évolue vers une certaine homogénéisation des caractéristiques objectives ou empiriques de ses populations. Nous en avons conclu que: «la spécificité des familles francophones en Ontario, serait plus à chercher du côté de la vision qu'en entretiennent les Franco-Ontariens et les Franco-Ontariennes. Si leur conviction de cette spécificité demeure, c'est qu'elle doit reposer sur des éléments non quantifiables, des éléments liés aux dynamiques de relations qui y sont produites, des éléments qui renvoient à un *éthos* familial qui reste encore à explorer» (Bernier, 1995).

Le deuxième volet voulait donc cerner cet *éthos* et, suivant en cela les tendances théoriques récentes en recherche de la famille, voulait le faire par le biais de l'étude des solidarités familiales, c'est-à-dire l'étude des liens d'échange et d'entraide entre les membres d'une même famille. Nous avons donc effectué une enquête auprès d'un échantillon de mères francophones et non francophones de la ville de Sudbury (n=302). L'hypothèse de base suggérait qu'il existe une plus grande solidarité familiale dans les

familles francophones. Cette hypothèse s'appuyait sur l'idée voulant que les francophones de l'Ontario, parce qu'ayant toujours vécu en situation minoritaire, avaient dû, historiquement, développer une forte solidarité au sein de leurs communautés². On postulait que les familles francophones, de ce fait, vivraient une plus grande solidarité au sein de leurs familles également.

Encore là, les résultats de l'enquête ne nous ont pas permis d'établir une différence qui serait liée à la langue, ni en ce qui a trait aux relations et aux communications entre les membres des familles anglophones et ceux des familles francophones, respectivement, ni en ce qui concerne le genre d'aide ou de services échangés. Nous avons, cette fois, expliqué ces résultats en développant une réflexion sur le paradoxe vécu par les Franco-Ontariennes prises entre, d'un côté, les paramètres de leur historicité de minoritaire, et, de l'autre, comme tout individu actuel, le nouveau *sens social* que prend la famille dans la société postmoderne, c'est-à-dire son individualisation et les conséquences qui en résultent sur les structures sociales de référence dans l'identité de l'individu.

Ainsi, disions-nous: «c'est davantage comme réseau affectif complexe de relations et comme lieu d'appartenance que les personnes voient leur famille aujourd'hui. En effet, de totalement immergée, coulée pourrait-on dire, qu'elle était dans la communauté ethnique ou politique jadis, la famille, en société postmoderne, prendrait sa propre place, distincte, dégagée de la communauté, ce qui aurait pour effet de transformer les liens de l'individu à ces deux instances: c'est médiatisé par la famille qu'on s'identifiait à la communauté, jadis; c'est en rapport à ses propres valeurs, priorités, croyances, de façon individuelle, que l'on s'y identifie aujourd'hui. Ce dédoublement de l'axe du référent identitaire produit, semble-t-il, en contexte minoritaire, un décalage important: alors que, comme toutes les autres familles, la famille franco-ontarienne subit les variations propres aux familles postmodernes et au contexte global, les Franco-Ontariens et les Franco-Ontariennes voient encore, dans leurs référents symboliques, leur famille comme intégrée à la communauté ethno-politique; d'où confusion, dans les représentations, entre sentiment

d'appartenance à l'ethnie (identité nationalitaire) et sens d'appartenance à sa famille». (Bernier et Vaillancourt, 1996).

C'est cette nouvelle hypothèse que la troisième étape de la recherche a voulu explorer.

Le cadre théorique

Le champ des études de la famille, délaissée par les sociologues de tradition française, a été pendant la majeure partie de ce siècle, l'apanage d'autres disciplines des sciences sociales, notamment, de l'ethnologie, de l'histoire et de la démographie. Lorsque la sociologie s'y est de nouveau intéressée, elle a pris deux grandes formes: celle de la construction de modèles familiaux ou de typologies familiales, et celle de l'étude de la dynamique intra-familiale (Kellerhals *et al.*, 1984; de Singly, 1987). Cette dernière tendance, relativement récente, issue d'un regain pour la micro-sociologie, amènera, entre autres, les études orientées vers l'exploration des solidarités familiales (Pitrou, 1978). Aux États-Unis et au Canada, la sociologie de la famille a suivi une voie différente, subsumée qu'elle était à la théorie fonctionnaliste de la famille de Parsons (1955). Dès qu'elle s'en dégagera, dans les années 1980, elle développera des analyses, elle aussi, en micro-sociologie de la famille, notamment en ce qui a trait à l'étude des interactions à l'intérieur de la famille et à la constitution des réseaux familiaux (Dandurand et Ouellette, 1992, Dandurand, 1987)³.

Mais peu de recherches en sociologie de la famille ont porté, comme telles, sur les représentations sociales que les groupes culturels entretiennent de leur famille. Et cela est compréhensible. Pour que la question soit pertinente, il faut qu'elle se pose en termes de différenciation, c'est-à-dire qu'elle renvoie à une structure de rapports construits autour d'une dynamique particulière: celle de conflits sociaux de type interethniques, interlinguistiques ou interreligieux.

3 Pour une analyse des tendances actuelles en sociologie de la famille et la présentation de diverses recherches, voir B. Bawin-Legros (1988), J. Kellerhals et L. Roussel, (1987), F. de Singly (1991), M.T. Lacourse (1994), Pronovost (1992), R. B.-Dandurand (1995).

C'est pourquoi, après avoir vérifié certaines hypothèses à partir de théories existantes en sociologie de la famille et notamment en s'inspirant des travaux de Pitrou (1978) lors de la précédente étape, la présente recherche doit faire appel — pour rendre compte de son questionnement sur l'*ethos* de la famille franco-ontarienne —, à la fois à la théorie des représentations sociales et à certaines analyses développées en sociologie des groupes minoritaires.

La théorie des représentations sociales a d'abord été initiée en psychologie sociale, par S. Moscovici, dans les années 1960. Reprise dans les années 1980 (Doise, 1986), elle est abondamment utilisée dans divers champs des sciences sociales pour tenter de comprendre comment se construisent, et à quoi sont liés, les ensembles interprétatifs à partir desquels les individus s'expliquent les différents phénomènes de leur vie en société. Doise définit les représentations sociales comme: «des principes générateurs de prises de position qui sont liées à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux et organisant les processus symboliques intervenant dans ces rapports» (1986: 85). C'est à partir de l'identification de ces «principes générateurs» que l'on a tenté de répondre à la question de recherche. Dans le cas qui nous intéresse, ce que l'on a voulu déterminer ce sont les différences et les similitudes dans les représentations de la famille *en général* ainsi que dans les représentations spécifiques de la famille *franco-ontarienne* et de la famille *anglo-ontarienne*, développées par chacun de ces deux groupes socio-linguistiques.

Certaines recherches en sociologie des groupes minoritaires, par ailleurs, se sont penchées sur la perception des Franco-Ontariens à l'égard de leur environnement anglophone (Juteau et Séguin-Kimpton, 1993). Soulignons particulièrement celle de Laflamme et Dennie (1990) qui portait sur la construction sociale des représentations de l'identité franco-ontarienne. On y trouve une analyse approfondie du paradoxe dans lequel les Franco-Ontariens vivent leur identité, paradoxe s'exprimant d'un côté par la valorisation de l'anglophone et le déni de soi comme franco-phonie, et de l'autre, par la survalorisation de soi et le rejet de l'autre. Cette tension constante entre des paramètres inconciliables ne trouve de solution, selon les auteurs, que dans l'éducation

supérieure en français (permettant la valorisation de soi comme francophone) ou l'assimilation au groupe majoritaire (et donc le rejet définitif de sa francité).

On retrouvera dans les représentations sociales de la famille, ce paradoxe de l'identité franco-ontarienne.

L'enquête

La collecte de données s'est faite à partir d'entrevues réalisées auprès de 15 mères francophones (ou bilingues) et de 15 mères anglophones⁴, aux mois de mai et juin 1996, dans la région de Sudbury. L'échantillon a été construit, dans un premier temps, à partir de la population des personnes ayant participé à l'étape II de la recherche. Un formulaire avait été laissé à chacune des participantes, lui demandant de l'expédier par courrier si elle consentait à poursuivre la recherche. Quarante personnes ont fait parvenir le formulaire: vingt-six francophones et quatorze anglophones. Lorsque ces personnes ont été approchées, sept anglophones et onze francophones n'ont pu être rejointes ou se sont désistées. Nous avons alors procédé par la technique d'échantillonnage boule de neige pour compléter l'échantillon anglophone.

Par ailleurs, lors des entrevues, un cas particulier s'est présenté: une mère d'origine francophone préférait répondre en anglais à l'entrevue, affirmant qu'elle était plus à l'aise dans cette langue. Dans un premier temps, elle a donc été intégrée à l'échantillon anglophone. Par mesure de prudence, cependant, une seizième entrevue a été réalisée en anglais. Lors de l'analyse, il est apparu que cette mère «bilingue» se *sentait* plus francophone qu'anglophone et comme l'entrevue avait été réalisée dans les deux langues (i.e: lorsqu'elle parlait de son enfance, de sa famille d'origine, etc., elle s'exprimait toujours en français), elle a finalement été intégrée à l'échantillon francophone. Sa réalité semble en effet plus compatible avec celle des francophones vivant en situation de mariage mixte dans un milieu minoritaire qu'avec celle des anglophones.

4 Les entrevues des mères anglophones ont été effectuées par Denise Gauthier-Frohlick. Je la remercie de sa précieuse collaboration.

Par la suite, du côté francophone, une entrevue a dû être éliminée parce que la répondante ne correspondait pas à l'ensemble des critères de sélection retenus pour la constitution de l'échantillon: être mère, avoir entre 20 et 60 ans, habiter la région de Sudbury et, si possible, avoir encore au moins un-e enfant à la maison (ou en transit). Seulement deux mères francophones n'avaient plus d'enfants à la maison lors des entrevues: mais, dans les deux cas, les enfants avaient quitté le foyer dans le laps de temps qui s'était écoulé entre les deux étapes de la recherche; aussi, avons-nous conservé ces entrevues.

L'échantillon

Comme on peut le constater en jetant un bref regard au tableau I, il y a certaines différences entre le groupe des mères francophones et celui des mères anglophones: la moyenne d'âge est plus élevée chez les mères francophones, elles sont plus scolarisées et elles travaillent dans une plus grande proportion. Les mères anglophones, de leur côté ont plus de tout-petits et aucune d'entre elles n'a un-e jeune adulte vivant à la maison, ceci est sans aucun doute dû au fait qu'elles sont plus jeunes.

Mais on peut aussi relever certaines similitudes, ne serait-ce que dans le nombre de familles monoparentales et dans le fait que les mères, tant anglophones que francophones sont, dans l'ensemble, plus scolarisées que par le passé.

Les entrevues se sont déroulées à partir d'un questionnaire semi-structuré, comprenant sept questions d'opinion, et construit dans les deux langues. On interrogeait les participantes sur leur vision de la famille, leur famille d'origine, leur famille actuelle et leurs définitions de la famille anglo-ontarienne et franco-ontarienne. Par la suite, on leur demandait d'établir une comparaison entre leur famille et des familles de leur entourage et d'évaluer dans quelle mesure elles sont typiques comme famille anglo-ontarienne ou franco-ontarienne, selon le cas.

La méthode d'analyse

Les verbatims des entrevues ont été soumis, dans un premier temps, à une analyse de contenu classique, de type

thématique. Après avoir identifié les grandes catégories thématiques, en fonction des questions posées, chaque catégorie a par la suite été subdivisée en autant de sous-catégories que l'exigeaient les énoncés exprimés sur le thème. Puis ces énoncés ont été regroupés selon la méthode des similitudes et oppositions. Ainsi l'énoncé servait d'unité de sens, une phrase pouvant évidemment comprendre plusieurs énoncés.

TABLEAU I
Profil de l'échantillon des entrevues
mères sudburoises, francophones et anglophones

Variables	Mères francophones n=15	Mères anglophones n=15
Statut marital :		
mariées	12	12
Parent seule	3	3
Âge :		
\bar{x} =	41,2 ans	33,4 ans
Années d'études :		
sec. ou moins	5	7
collège	5	3
B.A. nc	0	2
B.A.	3	2
M.A.	2	1
Nombre d'enfants :		
1 enfant	3	(familles) 7
2 enfants	9	7
3 enfants	3	0
4 enfants	0	1
Catégories d'âge : (enfants à la maison)		
5 et moins	4	8
6-12	6	6
13-18	4	2
jeunes adultes	4	0

De cette manière, il a été possible d'identifier, de façon proportionnelle, l'intérêt et l'intensité que chaque personne interviewée (et, par la suite, chaque groupe) consacre à chacun des thèmes, de relever la variation et la complexité des idées exprimées ainsi que les différentes contradictions impliquées dans les réflexions présentées. C'est à ce niveau que s'est construite la comparaison entre les deux groupes. Ainsi au delà d'une seule analyse basée sur les fréquences, il s'agit ici, en quelque sorte, d'une interprétation à saveur plus complexe, une forme d'herméneutique: afin de rendre compte le plus possible de cet aspect, les résultats seront tantôt présentés à partir des seuls énoncés, tantôt en donnant des parties du discours des énonciatrices. Signalons finalement que chaque verbatim a été codifié et analysé dans sa langue, c'est donc dire qu'il n'y a pas eu de traduction des entrevues de langue anglaise.

On présente ici une synthèse des résultats les plus marquants de la comparaison entre les deux groupes, étant entendu que plusieurs autres analyses — différences d'opinion selon les groupes d'âge, les niveaux d'éducation, la structure familiale, etc. —, au sein de chacun des groupes, et entre eux, seraient aussi très révélatrices mais devraient faire l'objet d'une autre synthèse.

Présentation des résultats

1. Les francophones s'expriment plus sur le sujet que les anglophones

Le premier grand constat qu'il est possible d'établir, si l'on regarde l'ensemble des énoncés produits, est que l'on trouve une fois et demie plus d'énoncés chez les mères francophones, quelque soit l'aspect du sujet invoqué. Elles s'expriment plus sur le sujet, elles «en ont plus à dire»; c'est une problématique qui, tout au long de la lecture des entrevues, apparaît chez elles plus réfléchie, plus pensée; on ressent nettement que c'est une préoccupation constante dans le groupe francophone. À l'inverse, on trouvera davantage de mères anglophones répondant «je ne sais pas» ou «je n'y ai jamais pensé» à diverses questions, bien que la majorité d'entre elles se déclareront très «family oriented», ou affirmeront que c'est «most important thing in my life».

2. Similitudes dans les représentations de la famille, mais différences dans sa définition

Peu de personnes, que cela soit dans le groupe des mères francophones ou dans celui des mères anglophones, arrivent à établir une distinction franche entre une définition *globale* ou *générale* de la famille (ex: «*ensemble d'individus engagés à long terme*»; «*unit of people together that cares*»), sa représentation concrète (ex: «*usually mother, father, child*»; «*maman ou parent au foyer, enfants, maman, papa, des grands-parents, tantes, oncles*») et la description de leur famille en tant que telle (ex: «*famille immédiate: soeurs, frères, moi, mes enfants, mon mari*»). En fait, les réponses à cette question ont démontré que l'on peut difficilement parler de la famille en général sans se référer à sa famille propre, qu'il s'agisse de la famille d'origine (parents, soeurs et frères), de la famille étendue (grands-parents, oncles, tantes, cousins, nièces, neveux) ou de la famille actuelle (enfants, mari, petits-enfants). Non seulement trouve-t-on un va-et-vient constant entre les énoncés portant sur des images concrètes, réelles, de familles existantes et ceux présentant les divers attributs que l'on octroie à la famille, mais ces deux types d'énoncés se répartissent de façon égale entre les groupes et au sein de chacun d'eux.

On peut regrouper les attributs, ou les *devoir-être*, de la famille sous quatre rubriques: la famille comme ensemble de liens étroits entre les membres; la famille comme lieu du *faire ensemble*; la famille comme creuset de valeurs morales; et la famille comme définition anthropologique, c'est-à-dire, exposant tout ce qui a trait aux multiples fonctions sociétales de la famille. Pour donner quelques exemples d'énoncés à cet égard:

MF (mères francophones):

«le noyau»; «amitié, amour entre les membres proches»; «unité, qu'on soit unis»...; «faire des activités ensemble»; «un partage du quotidien, une collaboration»; «participer avec nos deux garçons»...; «c'est là qu'on peut recevoir nos valeurs»; «une protection, une sécurité»; «aider les enfants, les guider dans la vie»; «support»; «on recourt à la famille pour la peine, pour la joie»; «éduquer nos enfants, être là pour eux»...

MA (mères anglophones):

«unit of people together that cares, love, one another»; «bond between people»; «close knit relationship»...; «spending time together»; «doing things together»...; «unit of people that teach one another to have respect for one another»...; «people helping each other in the times of need»; «a support group»...; «learning everything with the kids»...

En ce qui a trait aux images concrètes de la famille, la représentation modale est définitivement l'image stéréotypée de la famille nucléaire: papa, maman, enfant-s. Peu de personnes ont fait référence à d'autres types ou structures de famille, bien que la famille monoparentale ait été mentionnée à quelques reprises et la famille reconstituée ou celle de conjoints de même sexe ont été signalée une fois.

Mais, au-delà de cette première ressemblance, on voit tout de suite apparaître des différences significatives dans les représentations sociales. Comme le rend explicite le tableau ci-dessous, alors que les anglophones auront plus tendance à définir la famille seulement à partir des éléments de la famille nucléaire (6/11), les francophones la définiront presque toujours en élargissant le concept, c'est-à-dire, comprenant aussi des membres, soit de la famille d'origine, soit de la famille étendue.

TABLEAU 2
Référents des images concrètes dans les représentations de la famille chez les mères francophones et anglophones

Images concrètes de la famille	MF (n=11)	MA (n=11)
Nucléaire seule	1	6
+ Famille d'origine	4	3
+ Famille étendue	6	2

Ce premier constat permet donc de mettre à jour une distinction importante: la différence dans l'utilisation du concept

de *famille immédiate* dans chaque groupe. En effet, pour les francophones de l'échantillon, la notion de famille immédiate a d'entrée de jeu une acception plus large, plus vaste que chez les anglophones : la plupart du temps y sont inclus des membres de la famille d'origine, tantôt les parents, tantôt les soeurs ou les frères; chez les mères anglophones, la famille immédiate est presque exclusivement composée des membres de la stricte famille de procréation. Cela donne évidemment une configuration sociale différente selon le groupe. On obtient ainsi une représentation d'ensemble de la famille qui serait spécifique au groupe linguistique et se composerait :

pour les MF :

de la famille immédiate (famille actuelle + famille d'origine) + la famille étendue

pour les MA :

de la famille immédiate (famille actuelle) + la famille d'origine (parents + siblings)

Bien qu'il soit impossible de généraliser les résultats obtenus sur un si petit échantillon, il semble qu'il y ait là une piste intéressante et que cette différence dans les représentations de la notion de famille mériterait de faire l'objet d'une recherche en soi, sur un large échantillon, permettant d'utiliser des techniques d'analyses inférentielles.

3. Francophones et anglophones se voient semblables aux familles de leur entourage, mais...

Peu de mères, tant chez les francophones que les anglophones, estiment ne pas ressembler du tout aux autres familles (MF: 2/15; MA: 2/15). Les anglophones ont, cependant, plus de facilité à se voir, sans hésitation, similaires aux familles de leur entourage (MA: 5/15; MF: 2/15), disant qu'elles partagent le même mode de vie et les mêmes ennuis que les autres («*similar beliefs, same parenting style*»; «*going through the same things*»). Mais, la réponse la plus probante est *oui et non* (MF: 11/14; MA: 8/15).

La ventilation des réponses nous permet, encore ici, de voir la distinction entre francophones et anglophones. Ce qui est intéressant, c'est de réaliser que les mères anglophones invoqueront plus de motifs (11) que les francophones à l'appui tant de leur spécificité que de leur différence. Ainsi, elles baseront leur évaluation sur des traits liés à différentes particularités (ex: «*I'm a single mother*», «*I have four children*», «*my husband is disabled*», «*different ideas about raising kids*», «*same level as our friends*», «*close knits like us*», «*same pressure in life*»). Les francophones, quant à elles, tout en invoquant certains des mêmes éléments («*même mode de vie*», «*partage les mêmes ennuis de mère*»...) soulèvent cependant moins de motifs que les mères anglophones (7) et seront plus susceptibles de fonder leur comparaison sur le degré d'intensité des liens familiaux. Ainsi, elles diront :

NON, ma famille n'est pas similaire:

«on est une famille très, très proche, lien tout spécial», «je suis choyée, les liens sont très forts», «pas de continuité ou de contact proche dans les autres familles»;

OUI, ma famille est similaire:

«famille unie», «famille étendue très proche», «les autres que je connais ont aussi un contact régulier avec les mères âgées».

Ces mêmes structures de raisonnement se retrouveront en grande partie dans leur appréciation de leur famille comme *typique* de leur groupe culturel. À la question «considérez-vous que vous êtes une famille anglo-ontarienne ou franco-ontarienne typique?», les personnes ont presque toujours répondu en fonction des mêmes caractéristiques, des mêmes valeurs que celles invoquées pour répondre à celle de la ressemblance à l'entourage. Cela n'apparaissait pas avoir, pour elles, une réelle importance.

4. La famille franco-ontarienne: survalorisation et effort

4.1. La famille franco-ontarienne vue par les mères francophones: une question identitaire

La question de la définition de la famille franco-ontarienne est, sans contredit, le lieu discursif où les mères francophones

interviewées se sont le plus exprimées; en effet, près de la moitié de tous leurs énoncés portent sur cette définition et sur la comparaison qu'elles établissent avec la famille anglo-ontarienne, afin d'en justifier la spécificité. Mais cette multiplicité de l'expression ne s'organise pourtant qu'autour de quelques grands paramètres, en fait, de trois grandes idées unificatrices qui forment la trame de l'ensemble du discours.

– Valorisation du fait français

La première, et la plus importante, du moins compte tenu de sa récurrence, définit la famille franco-ontarienne comme une famille où l'on parle le français, une famille où l'importance accordée au statut du français surpasse toute autre nécessité, toute autre qualité, une famille où, souvent, l'on est prête à faire des sacrifices pour que le français se maintienne et où les enfants vont à l'école française. En voici des exemples :

- *«Une famille qui parle en français, où les gens communiquent en français, où la culture franco-ontarienne est valorisée autant au niveau des livres, de la musique, de la télévision... Ce sont juste des choix que tu fais dans la vie de tous les jours qui vont être différents parce que tu es franco-ontarien»* (MF1).

- *«C'est peut-être une différence, c'est la langue. Les enfants doivent parler français à la maison et dans la cour... il y a des petits amis qui sont à l'école d'immersion, je demande et je leur parle en français, parce que ça ne fait que leur aider de toute façon à posséder la langue.... Comme famille, c'est des livres en français, la télévision en français; pas tout le temps parce qu'il faut quand même que je sois réaliste»* (MF4).

- *«Ce qu'on fait nous autres, c'est toujours le français... Nous autres, la télévision, c'est presque toujours au poste français; aussi, s'il y a des choses qui se passent, des pièces de théâtre, des choses en français, on va voir. On demande pour les services en français»* (MF6).

- *«À chaque fois qu'on a des activités ou des soupers, la langue française... On ne parle jamais anglais parce que tous, les maris, les beaux-frères sont tous des francophones...Il n'y a pas beaucoup de mots anglais qui se di(sent) à la maison parce qu'on veut aussi que nos enfants soient élevés surtout dans le français. Ils vont apprendre l'anglais mais toutes nos activités sont toujours fait(es) en français. Une famille franco-ontarienne, c'est une famille qui parle toute en français»* (MF11).

Même chez les personnes formant des mariages mixtes et qui disent se définir plus comme bilingues que francophones, le fait français reste au fondement de leur définition, *a contrario*. Ainsi, le cas de cette mère qui, après avoir insisté sur l'idée que la famille franco-ontarienne «*c'est juste une famille, l'anglais, le français, pour moi ça ne fait pas de différence. C'est une famille pareille*», ajoute cependant :

-«C'est un peu difficile pour moi parce que mon mari ne parle pas français... Comme c'est là, tous nos enfants vont à l'école française, à Jeanne Sauvé. C'est très important pour moi qu'ils gardent leur français parce que ça vient de moi, de mes parents. Quand j'étais petite, on a commencé en langue française; eux autres ils ont commencé le contraire parce que leur père était anglais. C'est pour ça qu'on les a envoyés à l'école française parce que c'est difficile de parler en français quand il y a quelqu'un qui ne le parle pas» (MF3).

Ou encore, cette autre mère, se sentant coupable de son incapacité à faire en sorte que le français se parle dans son foyer :

-«C'est plutôt la vivre comme francophone, participer dans tou(tes) les activités francophones, parler français, insister que le français soit parlé à la maison, à la table du souper pour au moins une heure par jour. Avec vos amis c'est correct, mais dans la maison, ils devraient... C'est notre faute comme parents» (MF7).

Et celle-ci, qui voulait enregistrer l'entrevue en anglais, et qui affirme pourtant :

-«Nous sommes une famille franco-ontarienne car notre fille ne parle pas un mot anglais... Depuis qu'on a eu la petite, c'est notre but dans la vie de lui apprendre, de lui montrer le français mais le bon français, pas le français "slang". Fait qu'on se promène avec le dictionnaire pour utiliser le bon mot; on ne dit pas ce qui n'est pas bien. J'ai pour mon dire que dans trois ans de maintenant, même deux ans, elle va être comme les autres petits sur la rue, tout en anglais. Tant qu'à moi, si on peut garder le français dans la maison ça va être tant mieux pour elle, ça va être un bonus pour elle quand elle va être plus vieille parce qu'elle va avoir son français. Le français, tant qu'à moi, c'est très important» (MF20).

Mais la valorisation du fait français ne se fait pas que par l'insistance sur la langue. L'importance accordée à la culture franco-ontarienne, qu'on la voie comme culture artistique — chanteurs et chanteuses d'ici, activités culturelles —, ou comme

culture traditionnelle — les fêtes, les chants, les grandes rencontres de la parenté, etc.—, cela fait partie intégrante de l'image que l'on a de la famille francophone :

- «... plus que ça même, (une famille où l'on valorise) la culture franco-ontarienne comme les traditions franco-ontariennes, même les choses comme la Sainte Catherine ou Noël, ça serait tout partout pareil... les chansons traditionnelles, des choses comme ça» (MF1).

- «Les réveillons à Noël pour mes parents, ce n'était pas juste Noël, c'était Noël jusqu'aux Rois, jusqu'au six que ça fêtait, ça visitait tout le monde, le vin et tout... Pour moi, ça vient des ancêtres, c'est la manière que les parents ont élevé les enfants. C'est des grands-parents, je pense que ça vient de loin...» (MF2).

- «... et puis, aussi, on participe aux activités francophones de la région, comme la St. Jean, les choses comme ça. La St-Jean habituellement est fêtée, parfois en plus grand, on a des années ou, cette année ça va être au Collège Boréal; en soirée un(e) orchestre. Les enfants sont conscients de Chuck Labelle, par exemple. Son dernier disque, par exemple, je regarde à un de mes disques qu'il a fait avec Robert Paquette; les enfants ça a été leur gloire, ils l'ont écouté à plusieurs reprises. Robert Paquette aussi ils l'ont déjà vu en spectacle. Carmen était venue pour la St. Jean Baptiste. Il y a toujours des dîners. Ensuite dans le temps de Noël, il y a au Carrefour des activités pour les enfants; la journée du Père Noël par exemple. Il y a un petit concert de piano...» (MF4).

-«Une famille où tu vis en français, tu lis des livres en français, des films en français... Je pense que les gens ne comprennent pas quand moi les films sont en français, c'est des petits livres en français... Pour moi, ce n'est pas juste parler en français, c'est des disques en français, les films, les livres. On est pas populaire» (MF13).

— Effort nécessité par le maintien de la langue et de la culture

L'autre élément récurrent dans la vision que l'on entretient de la famille francophone en Ontario est la lourdeur, la difficulté, l'effort constant que réclament le maintien et la reproduction des acquis. Difficultés provenant de l'environnement anglais, on s'en doute, particulièrement auprès de la jeune génération à qui il faut sans cesse répéter et répéter encore l'importance de la langue. Efforts aussi dans la patience et le temps qu'il faut mettre pour se faire servir en français, pour obtenir des livres en français, des films pour enfants en français, des activités sportives en français.

- «Il faut que j'en fasse un effort: la lecture en français, les disques, tous les récents films qui ont sortis en anglais de Walt Disney, tout(e) "concurrer" en français... J'essaie d'entrer des activités en français aussi. La natation je ne peux pas l'avoir en français, mais souvent le moniteur possède les deux langues. Je demande quand ils s'adressent à eux de leur parler en français d'abord. Souvent, ils ne comprennent pas nécessairement les certains mots qu'ils n'entendent pas à tous les jours en anglais. Le piano c'est en français. Ils vont à une semaine de camp d'été en français. Le restant comme le hockey, le soccer, ça se déroule pas mal en anglais... C'est un endroit où je dois faire beaucoup d'efforts. Je fais des efforts pour eux» (MF4).

- «C'est difficile aussi aujourd'hui parce qu'il y a souvent des mariages qui sont passés ailleurs. Disons que la langue maternelle, elle sort souvent. Je trouve qu'il y a beaucoup de familles dans ce genre là. Ils sont dans cette situation là, où il y a des anglais intégrés dans la famille et on essaye toujours de garder notre langue principale... Je trouve que l'anglais est facile, alors ça se fait facilement. Je trouve que, aussi, les français qui ne parlent pas beaucoup le français vont parler l'anglais au lieu de parler le français parce que c'est tellement simple. C'est ça le gros bo-bo ici, l'anglais est facile... les anglophones ont le contrôle plutôt... Je trouve que les francophones commencent à sortir de leur petit coin. Ça fait du bien! Disons qu'on est moins gêné de parler notre langue. Tu as été élevée avec une attitude que la langue française n'est pas la meilleure au monde. Alors, tu as tendance d'aller de l'autre côté. C'est facilement perdu la langue, alors il faut arrêter de penser comme on est une minorité» (MF5).

Certaines la voit en danger, la famille francophone, en perpétuel sursis :

- «C'est une famille qui doit se battre continuellement pour son français... C'était plus fort que moi, la langue de communication c'était le français. On a toujours insisté que leurs amis parlent français à la maison; ça n'a pas toujours été facile. Ils ont passé des stages, là, où ils ne voulaient pas, mais à ce moment là, on ne leur répondait pas; ils n'avaient pas le choix... Dans la voiture, on leur disait qu'on achetait des voitures françaises alors on devait parler français» (MF12).

- «Elle est en trouble la famille franco-ontarienne, elle a de la misère... Juste chez-nous avec une de mes trois filles qui sort avec un anglophone, — c'est son troisième chum anglophone —. Quand je pense à la famille franco-ontarienne, elle diminue; elle a du chemin à faire pour garder sa présence dans la communauté, de garder sa langue, que sa langue maternelle demeure le français... C'est très très difficile mais je vois ça comme une beauté; je vois ça comme étant spécial... C'est quelque chose qu'on tient à coeur mais on peut aussi voir que ça va être difficile de garder ça homogène chez nous. Avec trois enfants, les chances sont qu'on va en avoir une qui va se choisir un partenaire

anglophone. La famille est déjà affectée parce que j'ai des beaux-frères et des belles-soeurs anglophones, donc des enfants en gros qui s'expriment en anglais. Souvent, ils ont de la misère de s'exprimer avec mes parents qui sont francophones... Elle a du chemin à faire, la famille... Ça vaut la peine à sauvegarder et maintenir son esprit, sa culture, sa façon d'être, sans sens d'humour et toute ça, sa nourriture, ses chansons. Oui, on se fait tasser» (MF15).

Cette vision est même partagée par une mère anglophone qui dira :

- «I guess that they are faced with trying to preserve their francophone heritage, and province wise, where it has a lot of anglophones, it can be difficult because it is more English. There is a lot of English out there so it's easy to get caught up in that language. Not there is anything wrong with it. French is easy to lose if you don't preserve it. My husband was raised French, his mom and dad are French. In our case, all our children's names are bilingual. It's tricky to find a name that is both French and English» (MA28).

– Intensité des liens familiaux et fréquence des rencontres

Dernier élément marquant de la représentation de la famille francophone, les rencontres familiales, notamment les rencontres de «toute la parenté» sont souvent mentionnées comme étant un trait typique, une caractéristique structurelle inhérente au fait d'être francophone, des liens sociaux plus prégnants, plus «naturels», plus «tricotés serrés» :

-«Je pense que, pour nous autres, c'est important de se retrouver, de se rencontrer, d'être ensemble. On essaie toujours, par exemple à Noël où c'est notre occasion annuelle où il y a la grosse fête et tout ça, bien entre frères et soeurs, on s'organise toujours pour qu'au moins à une des fêtes, soit au Jour de l'an ou à Noël, qu'on y soit toute parce que ça c'est important. S'il en manque un, il manque quelque chose; ce n'est pas complet l'affaire... Pour moi la famille francophone c'est des liens très rapprochés... Pour nous autres, on y tient; on va faire dans notre possible pour se rencontrer et pour se voir ensemble, pour se rejaser... Par contre, à l'été, les fins de semaines c'est pas mal aussi l'occasion de se rencontrer parce que ma famille, on fait beaucoup de camping. On le mentionne à un et à l'autre où on va se rencontrer. Finalement, maman, papa, les frères les soeurs, on est tous ensemble. On se voit presque toute l'été, mais Noël ça reste quand même dans ma tête. C'est spécial parce que d'abord à Noël, ça va faire peut-être deux mois qu'on ne s'est pas vus toute ensemble; pour nous autres, Noël c'est, Wow, on a hâte. C'est spécial» (MF10).

-«Ça serait mon vécu, à Noël, les visites. On est plus proche... Les deux partenaires à mes soeurs, ils ne sont pas proches de leur famille (anglophone). Je ne voudrais pas généraliser. C'est important pour moi d'être proche de toute ma famille. Je ne sais pas si c'est une caractéristique de la famille franco-ontarienne, mais c'est mon vécu. La famille à R.. deux fois par année ils se rencontrent; un tournoi de hockey, toutes les tantes, les oncles, on va tous à Noëlville, c'est un gros weekend; il y a aussi un gros tournoi de baseball. C'est un gros rassemblement; tu vois tout le monde. J'aime vraiment ça. Sur mon côté de la famille on a nos petites dates où on se rencontre toujours. On se rencontre pour plusieurs raisons, pour les fêtes, les anniversaires. Ma soeur a célébré son trentième anniversaire; ma mère a fait un gâteau, des chandelles... On fête Noël, Pâques, les grandes dates. On en a presque'une par mois...» (MF13).

-«La famille franco-ontarienne, pour moi, c'est un groupe qui se rassemble aux fêtes, à Noël, aux anniversaires, à l'Action de Grâce... qu'on se parle de l'ancien temps. Les parents, les grand-parents vont se parler, les enfants vont écouter. Les enfants adultes de ces parents-là vont raconter; ensuite les adolescentes. Ils donnent toujours la chance aussi aux jeunes de raconter... Toutes rassemblées à la table, je trouve que c'est merveilleux; il ne faudrait pas oublier ça. Il y a toujours une tante ou une grand-maman, une maison où on se rassemble tout le temps. Dans ma famille aussi, où j'étais adolescente moi-même, chez mes amis aussi, ils se rassemblaient aussi. Les chansons, les chants, la manière qu'on se parle, on se comprend, ce qu'on trouve drôle... moi, je me sens bien dans une famille française... Je trouve qu'on a plus d'importance de se rassembler (que la famille anglophone); on fait l'effort. C'est très important de faire l'effort d'y aller» (MF14).

Trois éléments, donc, au coeur du discours des mères francophones, structurant leur représentation de la famille franco-ontarienne. Rien de bien nouveau, dira-t-on. Mais, n'est-ce pas précisément dans cette ré-itération des mêmes énoncés, sans cesse reproduits d'une génération de mère à l'autre, que se font confirmer-là des attitudes, des comportements, des déterminations, des gestes vécus quotidiennement par l'ensemble des mères francophones de l'Ontario? De ces mères, à qui importe la reproduction de l'*ethos* francophone et pour qui vivre en français et faire vivre sa famille en français est à la fois une nécessité et un perpétuel défi...

4.2 La famille franco-ontarienne vue par les mères anglophones : entre la survalorisation et le rejet

Dans l'ensemble, il y a environ trois fois moins d'énoncés anglophones portant sur ce sujet. La majorité des mères anglophones se prononcent peu, en effet, lorsqu'on leur demande de définir la famille franco-ontarienne. Soit, elles diront ne pas connaître de «*French family*», ou n'avoir jamais pensé à la question (3/15), soit elles affirmeront que, la langue mise à part, il y a peu, ou pas, de différences notables entre les familles anglophones et francophones (9/15). Quelques énoncés :

«basically the same, except for the language»; «speaks French»; «families are families, no matter what»; «not like a different culture, all canadian»; «never thought of it as separate»; «no difference in discipline or anything»; «do all the same things»; «brought up with the same realities, situations»...

Cependant, dès que l'on aborde la question sous l'angle de la comparaison entre famille anglophone et famille francophone, il y a un «*but...*» qui surgit et le discours se déploie, ouvrant la porte à des opinions qui reprennent en partie les éléments soulevés par les francophones, particulièrement en ce qui touche aux liens familiaux et à la tradition. À cette différence près: ils ne se parent pas toujours de la même connotation; parfois survalorisés, parfois lieux d'ambiguïté, les traits mentionnés donnent, en effet, souvent lieu à l'expression d'un paradoxe. Rarement présentés comme totalement positifs ou totalement négatifs, ils manifesteraient plutôt une certaine aspiration, une forme d'envie, un désir de devoir-être, parfois même présenté comme idéal-typique, de ce que pourraient être les valeurs familiales, ou «une vraie famille»... Des exemples :

– Sens de la famille et liens avec la famille étendue

- «There's a sense of family like it's very strong; it's bread into them in the French family... (I have) seen that in the English families too... There is a couple of them that I know that there is closeness and there is a strong sense of family. Not as strong as the French family, though...I think the French put aside their differences for one another to be together. I've noticed that since I've been working on my family

issues and trying to deal with some of the things that have happened to me within my family... Even if there is differences (between them), they just seem to have this natural way of trying to be together. It's almost like a determination...» (MA19).

- «I think they're more closely knit than the anglophones; when they get together there's the "chanson à répondre" and that sort of thing. I think they (francophones) are more...they communicate differently with each other, not just in language but in the way they come across to each other» (MA28).

– Force des traditions, importance de l'origine

- «With the francophone, again whether it's Quebec or else where, there's roots there... It's interesting because I guess I never really thought; I grew up as a child with some francophones, my neighbours were francophones and I've always been so interested in how there seems to be traditions that seem so solid; at least in these families it did, and they would celebrate holidays a certain way. I was always fascinated with their Christmas holiday and just intrigued with that, and yet, with anglophones I don't find that as much... (MA22).

- «To me there is a definite bond usually between them, the French. There is something that is keeping them together. I guess it's because they're raised different, they are raised to believe in a sense of family; it's a very strong belief... In French families, the parents have been thought this from generation to generation and I don't know what the English are doing. But in the English family there is not that, that real sense of belonging to a family, there's more seperatedness, too busy to take the time... The French families really do take the time to have a dinner, say, on Sunday, they seem to do that» (MA19).

– Une famille qui s'amuse

Ainsi on retrouve des thèmes déjà soulevés par les francophones: sens de la famille; force des traditions; liens avec la famille étendue; importance des racines. Observées de l'extérieur, ces caractéristiques semblent dessiner une sorte d'aura particulière que posséderait la famille franco-ontarienne, ou, par extension, les francophones eux-mêmes: elle serait plus amicale, plus joviale, s'occuperait plus des enfants; ses membres seraient plus chaleureux, plus ouverts, sauraient davantage s'amuser...

- «I think that the anglophone is more dramatic and the francophone's imagination flows. Francophones will laugh easier because they will have seen different aspects available around the corner, out of sight.

The imagination will not only go up to what they see but also to that other thing they cannot see. It's not only that they are having fun, because they all have fun. It's because there is something that is not immediately in view, some reality which they are thinking about at the same time. It's a theory of mankind... It comes out a little more casual with them... » (MA31).

Et même lorsque ces caractéristiques sont présentées sous leur versant négatif, cette négativité renvoie souvent à une survalorisation, *a contrario* :

- «Loud!... My mother's side of the family are French and my father's are English and my mom's side is "loud", "loud", "loud". They laugh and joke around... They are maybe less inhibited, I don't know. I don't know why they are the way they are. They need to be more outspokened, may be. Probably English families are more easy going and French families, they are more outgoing. They just don't care and they just do. I never had to think of this before...» (MA26).

- «Here the people are much warmer; I don't know if that's the French influence or not, or is it because it's a more isolated community. I think that French people are friendlier, they talk more. So I don't know if it's because of the French or because of the isolation... There's the Italian people here too. What's the difference being brought up French or Italian?... Anyways, French families speak French, send their kids to the parochial French schools, they might talk more and be friendlier» (MA23).

Un élément doit pourtant être souligné: les mères d'origine francophone mais vivant en anglais, sont celles qui portent les jugements les plus sévères à l'endroit de l'attitude des Franco-Ontariens face à leur culture. Ainsi, le commentaire de cette mère dont les parents, des Franco-Ontariens unilingues francophones, se sont assimilés en s'installant à Wawa et qui a été élevée et éduquée en anglais :

- «I know French families. It seems like French people hold a lot in. They're just not as open; my experience, especially being here (Chelmsford), I find English people are more open. I find that French people all huddle up together. English speaking people are open more to new concepts. While in the French families, if you step in their little ways, that's it, that's all. I don't want to be prejudice but that's what I have found along the way, especially living here...» (MA30).

- «I find sometimes in the school system, it's... I use to take courses in ceramics at the French catholic school. I use to see a sign that said "Je

ne parle pas anglais ici". To me it's a put down. I think it's terrible. You're teaching to be a racist. Like, French is better than English. To me they are going along the wrong way if they want to keep their French. I don't know if I'm making any sense to you at all?» (MA30).

Et cette autre, vivant dans une situation de mariage mixte, dont les parents, des Québécois, ne parlent presque pas l'anglais, et qui présente un rapport conjugué à la langue et à la famille, totalement paradoxal :

- «Pour moi, c'est juste une famille, l'anglais le français, pour moi ça ne fait pas de différence. C'est une famille pareille... Nos amis aussi sont mixtes, il y en a qui sont juste anglais, il y en a qui sont comme nous autres, qui sont mariés avec des Anglais; la seule chose c'est qu'il y a encore beaucoup d'Anglais qui sont contre le français. On a des amis qui voulaient envoyer... elle voulait envoyer sa fille au French immersion; lui, il n'a pas voulu parce qu'il n'a pas trouvé que c'était important d'avoir du français, parce qu'il ne l'a jamais eu dans sa vie. Pourquoi l'avoir? Là, leur attitude du français c'est encore... Donc, les Français poussent trop fort pour qu'ils parlent notre langue» (MF3).

— La valeur du bilinguisme et l'école d'immersion

L'apologie de la langue, tant exposée par les mères francophones, prend chez les anglophones l'aspect d'un discours sur le bilinguisme: on parlera de l'importance d'inscrire les enfants en programmes d'immersion, de volonté de redevenir compétitif sur le marché du travail malgré l'unilinguisme. Mais cette reconnaissance du français — sans l'ardeur, ou sans le coeur, pourrait-on dire— soulève autant d'amertume d'un côté que de l'autre: pour certaines anglophones, cette nouvelle nécessité du monde moderne est ressentie comme une imposition du groupe minoritaire et ressemble à une injustice; pour les francophones, c'est davantage l'aspect instrumental de la chose qui est critiqué: on veut faire apprendre la langue à de petits anglophones ou à des francophones assimilés sans se soucier de la culture, de tout ce qui compose, en fait, l'essence de la langue :

- «...je pense qu'il y a beaucoup de familles franco-ontariennes malheureusement pour qui la langue n'est plus importante, donc au lieu d'envoyer leurs enfants à l'école française, ils vont les envoyer à l'école anglaise. Au lieu de les envoyer dans les écoles françaises, ils vont les envoyer en immersion parce qu'ils n'ont pas fait l'effort quand ils

étaient enfants, de leur parler français. Ils se sont dit "oui, je veux qu'ils apprennent le français mais ils l'apprendront lorsqu'ils iront à l'école". Ça nous a causé d'énormes problèmes quand mes enfants ont commencé l'école. Ils arrivaient à l'école à la pré-maternelle et la moitié des élèves ne savaient pas parler français» (MF12).

- « I think the benefits for our children is that they are in a French immersion program and they do speak French. It's harder for us at home because we can't help them with their homework. There is a great demand for at least two languages and we thought it important for them to be able to communicate fluently in French to obtain a good job» (MA25).

- «Si je regarde nos amis qui sont anglophones, j'en ai que leurs parents étaient francophones, eux ne parlent plus français, qui ont envoyé leurs enfants à l'école française seulement pour qu'ils puissent parler français pour avoir un meilleur emploi mais pour qui la culture franco-ontarienne, c'est absolument rien pour eux. Ça ne veut rien dire» (MF12).

- «It would be nice to speak French and of course I don't. Then, it would be education for the kids. When we put T. in school, he will be going in a bilingual school. Hopefully French immersion at least, get him into it» (MA27).

Certaines mères anglophones, par contre, ne voient rien de positif dans le bilinguisme. Théoriquement, elles disent ne pas avoir de problèmes avec les francophones, cependant, il s'agit d'un discours contradictoire: elles aimeraient, semble-t-il, que les francophones existent, mais sans présence, sans être eux-mêmes en quelque sorte, en étant, extérieurement, dans leur inscription sociale, des Anglais comme les autres...

- «Maybe it's because they (French) are so scared of losing their culture. My kids are in French immersion right now but I didn't want to put them in the French catholic school. I didn't want them to go to only French school for the reason that I can't speak French. To live here, you must learn French.... Like I said, I knew so many Italians, Hungarians, Ukrainians, and all those kids were speaking their language fluent at home. They didn't go to Ukrainian school... What happened with my parents (French), when they moved to Wawa, they learned to speak English. When I grew up in Wawa, a lot of my friends, a lot of kids lost their French too» (MA30).

- «It's not that I'm against French people but I find it unfair when you ask me bilingualism and things like that. When you go for a job and you have to be bilingual, that strikes a nerve with me. Actually, French families I have no problems with that. If an English speaking person is

in a room, you speak English, you don't speak French. Otherwise than that, I don't have a problem» (MA29).

Ce dernier sentiment est aussi partagé par une mère francophone:

- «Je pense que les anglophones, c'est plus difficile pour eux autres parce que maintenant avec tout qui est bilingue, les Anglais qui ne comprennent pas le français, ils se trouvent discriminés à cause qu'ils ne parlent pas le français. Ils n'auront peut-être pas d'emploi à cause qu'ils ne sont pas bilingues. Je ne trouve pas ça juste» (MF2).

Mêmes éléments que ceux exprimés par les mères francophones, récurrence du peu de variété des caractéristiques invoquées dans la définition, la version anglaise de la vision de la famille franco-ontarienne en Ontario est, somme toute, surprenante. Lorsqu'on s'exprime sur le sujet on a tendance à dire les mêmes choses que les francophones et ce, même lorsqu'on déclare qu'il n'y a pas de différence réelle entre les deux familles. Un élément bénéfique, en outre, ressort de l'ensemble des données: la ténacité des francophones semble avoir eu cet effet positif: les mères anglophones, en majorité, croient que le bilinguisme est nécessaire à leurs enfants et qu'ils doivent se familiariser avec la langue française, même si elles, elles sont unilingues anglophones. On ne nie plus le fait français, en Ontario. On le reconnaît comme important ou on le rejette: peu de mères (3/15) semblent avoir une vision totalement négative des francophones.

5. La famille anglophone: difficultés de la voir de façon positive

5.1. La famille anglo-ontarienne vue par les mères anglophones: quelle identité?

On assiste au même scénario discursif ici que pour la définition de la famille francophone par les mères anglophones. Et avec une plus grande économie d'énoncés, encore! Les mères anglophones n'ont rien à dire sur la famille anglo-ontarienne autre que: c'est une famille où l'on parle anglais, elle n'a rien de spécial, elle est comme les autres familles ...

«It's a family where the children talk English»; «it's basically the same family»; «I've never thought of families with a term to them»; «A family

that speaks English first when their family gets together»; «I've never really thought about it»; «I don't know if it's necessarily what language you speak, I think that it's the person that you are»; «I don't think it's much different from the other families. It's pretty normal», etc.

Dans l'ensemble de l'échantillon anglophone, la majorité (7/15) déclare donc que c'est une famille comme les autres, trois la définissent comme une famille qui parle anglais, deux affirment qu'elle n'a pas d'identité propre et trois ne peuvent répondre. En fait, la plupart des idées ne s'expriment, comme on l'a vu plus haut, que dans la comparaison avec la famille franco-ontarienne. Peu d'autres éléments sont amenés sinon qu'une mère mentionnera que les francophones vont à l'église plus souvent, une autre expliquera le «manque d'identité» de la famille anglophone par la multiplicité de ses origines, une autre encore signalera que la famille anglaise est en transformation :

- «I always think of the mixture of backgrounds. I guess as protestants we always think of anglophones. Sometimes I think that there is no identity almost... With anglophones I find sometimes that it's like "tranudes" they can be a single unit family» (MA22).

- «The English family, times are changing. I see a lot of English families trying to make time for their children as opposed to before» (MA28).

De toute évidence, la famille, dans son aspect sociolinguistique, ne constitue pas une problématique du côté anglophone. On n'y pense pas, on ne s'en préoccupe pas. N'étant soumise à aucun danger d'assimilation, sentant sa situation très stable, dominante même, rien dans les représentations qui sont socialement véhiculées à son égard par ses membres ne renvoie à une obligation de se positionner, de se démarquer, de se reconnaître une différence, de trouver des caractéristiques sur lesquelles elle pourrait fonder sa spécificité.

Ce n'est évidemment pas la vision que développent les mères francophones, qui, de leur côté, dans la nécessité existentielle où elles se trouvent, seront obligées de dénigrer la famille anglophone pour fonder les caractéristiques positives de leur famille.

5.2. La famille anglo-ontarienne vue par les mères francophones: peu attrayante

Les mères francophones sont aussi volubiles en ce qui a trait à la famille anglo-ontarienne qu'elles ne l'ont été en ce qui concerne leur propre famille. Mais bien peu d'énoncés comportent des éléments positifs. Deux trames de fond servent de fil directeur aux opinions exprimées — les énoncés impliquant un jugement n'entrant pas dans ces deux catégories, sont, en effet, des opinions si particulières qu'elles n'ont aucune récurrence (ex: les familles anglophones sont plus religieuses, elles laissent leurs enfants plus seuls...) —, et n'ont donc aucune pertinence pour l'analyse.

La première trame rassemble des énoncés que l'on pourrait qualifier de *couleur d'ensemble* et qui exprime sous la forme de *traits de personnalité*, le *comportement* général de la famille (et de ses membres): plus froide, moins accueillante, plus sévère avec les enfants, moins de patience, saura moins s'amuser, moins «outgoing», moins proche, se touche moins, moins de marques visibles d'affection, etc. La deuxième trame exprime l'autre versant de l'inquiétude de l'assimilation vécue par les francophones: forme d'envie, si l'on peut dire, qui est le reflet de leur situation de minoritaire et qui reconnaît à la famille anglo-ontarienne sa position dominante.

Quelques propos seulement serviront à l'exemplification.

– Une famille plus froide

- *«Vraiment, je la vois plus froide; je la vois moins chaleureuse... Il me semble que les personnes francophones ont tendance à être plus vocales, un peu plus de volume, quand c'est drôle, on rit un petit plus fort. On est moins composé en général... je trouve l'anglophone et la famille anglophone plus restreints, se touchent moins, c'est juste dans la tête cela. Les rapports affectifs sont moins visibles et peut-être plus privés quand les gens ne sont pas aux alentours. C'est plus formel. On va accueillir dans le salon plutôt que dans la cuisine; ça serait leur façon»* (MF15).

- *«Moi, j'ai toujours dit qu'une famille française était chaude, proche. J'ai toujours pensé que... j'ai connu des familles anglaises, si tu vas à des fêtes, à des party, les français ça s'amuse, ça a du fun; j'ai été à une fête où s'était tous anglais. Tout que ça fait c'est de s'asseoir et parler du travail. Le fun n'est plus là...»* (MF9).

- «J'ai de la famille à Toronto et j'ai de la famille à Québec. Je trouve que quand on va au Québec, à Gatineau, on visite les cousins, c'est chaleureux, des grosses caresses; ça te donnerait la lune; c'est fin. À Toronto aussi ils sont fins, mais ce n'est pas la même chose, ça ne se caresse pas; ils sont fins, ils sont polis mais il y a quelque chose. Ils sont plus réservés; je ne me sens pas si confortable; j'y vas, on s'arrange bien mais ce n'est pas la même chose. L'atmosphère n'est pas pareille» (MF9)

- «Je les trouve froids, comme dans des rencontres. Je les trouve pas aussi chaleureux; ils sont plus pincés, plus réservés, mettons un envers l'autre. Je ne veux pas dire qu'on est excités, les francophones, mais on a du plaisir, on rit, on danse, on chante, on tape des mains et on joue aux cartes. Il me semble qu'on ne vois pas ça du côté des anglais»(MF10).

- «Une famille francophone c'est différent d'une famille anglophone; on est plus amical. On est plus ouvert que les anglophones... Ils gardent plus en dedans; ils sont moins ouverts que les francophones» (MF11).

- «Lorsqu'on invite les enfants des amis pour une rencontre, c'est des enfants anglophones, je trouve qui sont tous polis. C'est des enfants, c'est du monde pareil, mais c'est différent. Il nous manque quelque chose, parce que je suis certaine que lorsqu'ils sont partis d'une maison francophone, ils diraient, gee, j'aimerais donc ça parler français. On dirait que c'est plus le fun... Ils voient, les enfants, il y a quelque chose qu'ils ont manqué... il y a plus d'animation en français» (MF14).

- «Encore aujourd'hui, même chez moi, on trouve ça vraiment difficile, j'ai un frère qui a rencontré une femme anglophone; ce n'est pas la même chose. Quand cette femme-là est autour, c'est qu'on veut tous s'efforcer, tout le monde doit parler anglais, parce qu'il y a une anglaise parmi la gang. Quand l'anglaise part, on remet nos langues à l'endroit, on parle en français. On trouve ça difficile... Ce n'est pas la même chose quand on se rencontre, quand on joue aux cartes. Il me semble que ça se joue pas aux cartes en anglais...» (MF10).

– Une famille invulnérable

- «Je la vois très bien enracinée dans son milieu. Elle est sécurisée, elle n'est pas en danger de disparaître comme la famille franco-ontarienne qui est en voie de disparaître...Je la vois moins peureuse, moins inquiète par rapport à son sort, à son identité... En fait, on va continuer comme famille anglophone, ce n'est même pas une question. Ce n'est même pas un sujet de discussion» (MF15).

- «De toute façon, la famille anglophone est majoritaire, donc au niveau de la transmission de la culture et tout ça, ça se fait beaucoup plus facilement parce qu'elle est omniprésente en Ontario, tandis que je pense que la famille francophone va faire plus d'efforts pour

transmettre la culture franco-ontarienne... Je ne pense pas que les familles anglophones doivent répéter à (ses) enfants "parle anglais". Par contre, les gens qui sont francophones qui y tiennent doivent souvent dire "parle français"..."» (MF1).

- «Ils n'ont pas besoin d'insister sur la langue. Ça c'est quelque chose qu'on doit insister. Moi, je dois faire double effort pour avoir une carte française d'anniversaire; eux autres, ils ne sont pas obligés de faire ça. Ils peuvent aller au dépanneur même, il en aurait en anglais, nous autres on en aurait pas en français. Comme la St. Valentin, je ne mentionnerai pas combien de magasins que j'ai fait à la St. Valentin pour avoir des valentins en français. C'est juste un exemple; eux autres, ils peuvent acheter ça au magasin du coin ou à une pharmacie, ils vont les avoir. Tandis que toi, tu es obligée d'en faire plusieurs magasins avant d'en frapper. Quand j'en ai, j'en achète plusieurs pour plusieurs amis» (MF4).

- «Je pense que la famille anglophone n'a pas à se battre pour sa langue, pour sa culture. Je vois beaucoup de familles anglophones qui sont, je ne sais pas si c'est un mot, "acculturelles". On dirait qu'ils en ont pas de culture. Ils ont peut-être la culture américaine mais il n'ont pas à se débattre continuellement» (MF12).

Mais, une fois exprimées les différences entre les deux familles selon ces deux trames discursives, avec force détails comme on le voit, presque toujours, on terminera la comparaison en disant succinctement que, dans l'ensemble, *pour le reste* — mode de vie, amour ou éducation des enfants, préoccupations familiales habituelles—, les deux familles sont similaires.

Ce que l'on est ainsi amené à réaliser, à mesure que défilent les jugements négatifs répétitifs assés à la famille anglophone, c'est qu'on fait jouer à la représentation de la famille ango-ontarienne, dans l'imaginaire social, le rôle de *faire valoir* de l'image de la famille francophone, d'*amplificateur* de la musique de fond de ce qu'elle est comme famille. On dote la famille anglophone de l'envers des caractéristiques que l'on considère positives et qui ont été attribuées à la famille franco-ontarienne. Il s'agit d'une même axiologisation: tout ce qui était positif là-bas, deviendra négatif ici, idéal-type inversé sur l'axe d'une même problématique: celle de la situation de minoritaire.

6. La construction d'un ethos

Que révèlent les données présentées ici et comment les interpréter à la lumière des deux enquêtes précédentes?

La première conclusion à laquelle nous convient ces résultats est qu'il y a effectivement convergence dans les représentations, entre sentiment d'appartenance à l'ethnie (notion d'identité culturelle) et sens d'appartenance à sa famille, chez les francophones, ainsi que cela avait été suggéré à la fin de la deuxième étape de la recherche. On peut déjà voir l'hypothèse se confirmer, tout au long des entrevues, dans les glissements sémantiques fréquents qui se sont produits dans les discours des mères francophones entre *caractéristiques* de la famille et *traits de personnalité* des individus: la famille et ses membres, même image. Ce mode d'expression, nettement moins utilisé par les mères anglophones laisse penser que cela renvoie à une similitude dans les représentations chez les francophones: la famille est une telle préoccupation chez elles qu'elles ne peuvent en parler au delà des individus qui la composent. Mais il y a plus: en effet, cette co-extension des visions présentées révèle que l'analyse des représentations de la famille franco-ontarienne répond aux mêmes paramètres que ce qui avait été identifié dans l'analyse de la conscience identitaire des Franco-Ontariens par les chercheurs Laflamme et Dennie (1990): valorisation de l'anglophone et déni de soi, d'une part, et survalorisation de soi et rejet de l'autre, d'autre part.

On a pu constater en effet, dans le discours des mères francophones que parler de la famille franco-ontarienne, c'est produire une adéquation entre rapport à la famille et rapports, non seulement à l'ethnie, mais aussi à la langue et à la culture. Mais alors que, dans le discours des mères anglophones, on parle peu de traditions familiales et lorsque l'on en parle, on ne les identifie pas comme traditions *culturelles* (ou ethniques) — on parlerait plutôt d'habitudes ou de rites —, dans le discours des mères franco-ontariennes, cela semble indissociable. Et même plus: on ne fait pas que parler des traditions, on les vante, on les «*emphatise*», si l'on peut dire, on les idéalise. De la même manière, on ne fait pas que parler du type ou de la fréquence des rapports entre les membres, on les loue, on les magnifie, on les surqualifie à la limite.

Cette valorisation des attributs de la famille franco-ontarienne, non seulement, en se construisant, produit un double effet de *retour vers soi*, une *survalorisation*, — c'est-à-dire qu'après avoir pris sa source dans les qualités que l'on s'octroie en

tant qu'individu ethnique, ils reviennent à soi, médiatisés, à travers la représentation que l'on a de sa famille puisqu'on en est membre, mais, surtout, cette survalorisation ne peut se concevoir sans une dévalorisation de l'Autre, sans un dénigrement de la famille anglophone. Ainsi la famille anglophone sera, comme nous l'avons mentionné plus haut, l'envers, le négatif de la représentation que l'on a de sa propre famille comme francophone: elle n'aura pas de «sens» profond de la famille, puisque que l'on a en a un qui est très développé; elle sera aussi froide que la nôtre est chaleureuse; elle aura aussi peu de traditions ou peu de rencontres de parenté que l'on en a beaucoup, pas de racines, pas de grandes réunions de parenté, etc. Cette représentation polarisée des familles anglo-ontarienne et franco-ontarienne renvoie bien à l'analyse du paradoxe identitaire. Et plus la mère francophone valorisera le fait français, plus son discours présentera les traditions, les rencontres, les visites de famille, de façon idéale. À l'inverse, plus les mères francophones sont en situation de mariage mixte, ont fait leurs études en anglais ou ont été assimilées dans l'enfance, plus on assistera à une atténuation, voire un rejet des valeurs francophones, des qualités pensées comme inhérentes à la famille francophone.

Tout se passe comme si, en magnifiant les diverses caractéristiques attribuées à la famille franco-ontarienne, on répondait à la nécessité de se créer un espace symbolique à la mesure de l'espace réel que l'on voudrait occuper, on actualisait une présence que l'on estime ne pas être reconnue, ni dans l'exercice de la vie économique et politique de l'Ontario, ni, en fait, dans l'ensemble des représentations sociales ontariennes. Il s'agit bien là d'une conscience de minoritaire.

Mais la vision de l'acteur-e ne peut être une vision globale: le fait surprenant, ici, et c'est la deuxième grande conclusion que l'on peut tirer des résultats de l'enquête, est de constater que, du côté des mères anglophones, on produit souvent les mêmes représentations positives de la famille franco-ontarienne. Il y a, comme nous l'avons montré, plusieurs similarités dans leur vision à cet égard, souvent, une même survalorisation de certains aspects. Ainsi, contrairement à ce que la peur de l'assimilation leur donne à croire, les francophones existent bel et bien en Ontario, tant dans l'imaginaire collectif où leur famille est vue comme le *réfèrent*, l'idéal-type de ce que serait une famille idéale, que dans la vie de

tous les jours où leur existence implique jusqu'à une transformation de l'éducation des enfants anglophones: on l'a bien vu, peu d'entre les mères anglophones vivant dans un quartier où francophones et anglophones cohabitent, ne voient pas la nécessité de faire apprendre, ne serait-ce qu'un peu, le français à leurs enfants.

Mais cette reconnaissance des aspects positifs de la famille franco-ontarienne, par les anglophones, se fait sur fond d'historicité bien particulière: on éprouve peu de crainte, en tant que groupe majoritaire à reconnaître certaines qualités aux minoritaires, à les survaloriser même, tant que cela reste du domaine du privé, de l'ordre du restreint, du distinct... mais on se saurait avoir la même attitude lorsque les francophones sortent de cet espace bien délimité. On peut se remémorer certains extraits des discours des mères à cet égard. La survalorisation ici répond à une fonction différente: le maintien de la mise à distance de l'Autre, dans la reproduction du statu quo des rapports de pouvoir.

C'est ce fond d'historicité qui donne à la famille franco-ontarienne un *ethos* spécifique. Parce que ce n'est pas tant qu'elle soit si différente des autres familles — nous l'avons vu: même mode de vie, mêmes inquiétudes de mères, etc. — mais c'est la reconnaissance de l'obligation de la valorisation du fait français et l'effort quotidien nécessité par le maintien de la langue au sein du foyer qui colorent ses rapports à la culture et aux rencontres familiales. En fait c'est sa production en contexte minoritaire qui lui donne sa *couleur locale*, qui lui construit l'idée de sa spécificité.

Car, ainsi que l'a révélée la première étape de cette recherche à trois volets sur la famille franco-ontarienne, peu d'éléments dans les indicateurs objectifs permettent de croire à une réelle différence entre familles franco-ontarienne et anglo-ontarienne. De même que, comme, encore là, nous l'avons démontré lors de la deuxième étape du processus, il n'est pas vrai de croire, malgré ce qu'en disent les Franco-Ontariens et les Franco-Ontariennes — et même certaines mères anglophones comme le montre cette recherche — que les rencontres sont plus fréquentes dans leurs familles, et que les francophones établissent plus de réseaux d'échange et de soutien à partir de leurs familles que les membres de la famille anglo-ontarienne.

Mais dans ce sentiment de vivre en perpétuel sursis, dans l'urgence du danger cotoyé tous les jours, dans l'effort, la lutte, le

conflit aussi parfois, la fatigue souvent, de devoir faire plus tout le temps, dans l'obligation de ne pas baisser les bras et d'assumer sa conviction en répétant quotidiennement à ses enfants «dis-le moi en français, s'il-te-plaît» — développant le plaisir toujours renouvelé d'être ensemble, là où l'on peut vivre «toute en français» —, c'est là que réside *l'ethos* de la famille franco-ontarienne, *l'ethos* qui pare les activités familiales, les traditions, les rites, les rencontres d'une aura qui ne se comptabilise pas, qui ne répond pas à des indicateurs objectifs, mais qui crée les principes générateurs de prises de position nécessaires à sa reproduction comme famille francophone et à sa présence dans l'imaginaire collectif ontarien.

Conclusion

Divers éléments ont été mis à jour, à travers l'enquête présentée ici, structurant les représentations que les mères entretiennent de la famille. Tout d'abord, en ce qui a trait au concept général de famille, on a pu voir qu'autant francophones qu'anglophones s'y réfèrent majoritairement, encore, selon la structure moderne de la famille nucléaire: père, mère, enfant-s; et ce, même si plusieurs familles dans les personnes interviewées vivent des situations de mère seule. Mais dès cette première généralisation franchie, il est apparu que la vision que les unes et les autres ont de la famille immédiate, lorsqu'elles renvoient à des images concrètes, vécues, situationnelles de leur famille, diffère: les francophones auront une représentation plus large comprenant famille actuelle, famille d'origine et famille étendue, contrairement aux anglophones qui font peu référence à leur famille étendue.

Les résultats ont aussi permis de confirmer que les représentations de la famille franco-ontarienne se construisent à partir de la valorisation du fait français au sein du foyer, de l'effort quotidien qu'il faut consacrer à la reproduction de la famille francophone et de la conviction que les liens sont plus étroits et les rencontres plus fréquentes dans leur famille, certains de ces éléments étant aussi véhiculés par les anglophones dans la conscience collective. La définition de la famille anglophone, par ailleurs, ne semble pas susciter d'images très fortes ou très positives de part et d'autre: les anglophones la dépeignant comme

n'ayant pas d'identité particulière et les francophones la voyant peu attrayante.

Suite à cela, il nous a semblé que l'on pouvait effectivement affirmer qu'il y a un ethos spécifique à la famille franco-ontarienne, ethos qui est le résultat d'une historicité particulière développée dans le creuset d'un vécu de minoritaire.

Mentionnons, en terminant, que les éléments qui ont été mis à jour à travers les trois étapes de la recherche sur la famille franco-ontarienne nous apparaissent importants. Non seulement nous informent-ils sur un aspect du vécu des francophones en milieu minoritaire, mais de plus, ils remettent à l'honneur l'obligation de chercher ailleurs que dans le mesurable le pourquoi et le comment des représentations sociales. Cependant, les résultats trouvés ici mériteraient d'être confrontés à d'autres analyses reprenant les mêmes hypothèses mais portant sur d'autres groupes sociaux, notamment les pères franco-ontariens et les familles francophones vivant ailleurs qu'au Nord de l'Ontario.

Références bibliographiques

- Bawin-Legros, B. (1988). *Familles, mariage, divorce: une sociologie des comportements familiaux contemporains*: Bruxelles: Pierre Mardaga.
- Bernier, C. (1995), «Familles franco-ontariennes: un profil statistique», In C. Bernier, S.Larocque et M. Aumond (dir.) *Familles francophones: multiples réalités*. Actes du colloque. Sudbury: Institut Franco-Ontarien, 107-134.
- Bernier, C. et C. Vaillancourt (1996), «Solidarité familiale et différenciation selon la langue: la fin d'un mythe?», *Revue du Nouvel-Ontario*, no 19: 59-87.
- Dandurand, R. (1995). Une théorie qui se cherche. Pistes de réflexion pour une analyse sociale de la vie familiale. In Bernier, C., Larocque, S., et M. Aumond (dir.) *Familles francophones: multiples réalités*. Actes du colloque. Sudbury: Institut Franco-Ontarien, 19-34.
- Dandurand, R. (1987). Couple et parents des années quatre-vingt. Québec: IQRC.
- Doise, W. (1986). «Les représentations sociales: définition d'un concept». In W. Doise et A. Palmonari (dir.) *L'étude des représentations sociales*. Paris: Delachaux et Niestlé, 81-94.
- Doise, W., Clemence, A. et F. Lorenzi-Cioldi (1992). Représentations sociales et analyses de données. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Jaenen, C. J. (dir.) (1993). *Les franco-Ontariens*. Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa.
- Juteau, D. et L. Séguin-Kimpton (1993). «La collectivité franco-ontarienne: structuration d'un espace symbolique et politique». In C.J. Jaenen (dir.) *Les Franco-Ontariens*. Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa.
- Kellerhals, J. et L. Roussel (1987). «Les sociologues face aux mutations de la famille. Quelques tendances des recherches». *L'Année sociologique*. Paris: 37, numéro spécial *Sociologie de la famille*
- Kellerhals, J., Valente, L., Troutot, P-Y., et E. Lazega (1984). *Microsociologie de la famille*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Lacourse, M-T. (1994). *Famille et société*. Québec: McGraw-Hill.
- Laflamme, S. et D. Donald (1990). *L'ambition démesurée*. Sudbury: Institut Franco-Ontarien.

- Ouellette, F. et R.B.- Dandurand (1992). «Parenté et soutien aux familles avec jeunes enfants: entre l'autonomie et la solidarité». In G. Pronovost (dir.) *Comprendre la famille*. Actes du 1er Symposium québécois de recherche sur la famille. Sainte-Foy: Presses Universitaires du Québec.
- Parsons, T. et R. Bales (1955). *Family: Socialization and Interaction Process*. New York: Free Press, 3-33.
- Pitrou, A. (1978). *Les solidarités familiales: vivre sans famille?* Toulouse: Éditions Privat.
- Pronovost, G. (dir.) *Comprendre la famille*. Actes du 1er Symposium québécois de recherche sur la famille. Sainte-Foy: Presses Universitaires du Québec.
- Singly, F. de (dir.) (1991). *La famille, l'état des savoirs*. Paris: Éditions La découverte.

Marques d'identification d'étudiants en formation à l'enseignement et conception de leur rôle en animation culturelle

Mariette Théberge

Si l'identité culturelle retient l'attention de nombreux chercheurs dans le monde entier (Barth, 1995; Boissonneault, 1996; Cazabon, 1996; Hall, 1992; McCarthy & Crichlow, 1993; Tardif, 1993), il va sans dire que le contexte de la minorité linguistique de l'Ontario français est un lieu propice pour s'interroger à cet égard. D'une part, il ne faut pas tenir pour acquis la présence de l'identité francophone dans la communauté. D'autre part, l'exogamie étant de plus en plus répandue (Bernard, 1996), même le foyer familial met en présence plus souvent qu'autrement une pluralité linguistique. C'est donc dire que, dans sa définition de lui-même, le jeune Franco-Ontarien est appelé à développer un sentiment d'appartenance sans que soit constant et présent le fait français dans sa communauté. Il doit aussi identifier ce qui constitue sa valeur et, de plus, être en mesure de se distinguer sans préjudice de la culture de la majorité. Faire ainsi la part des choses exige une vigilance difficile à exprimer à l'âge de l'adolescence où les produits culturels anglophones exercent une attraction incontestable ici comme ailleurs.

Afin d'aider l'élève dans la quête de son identité, l'école de langue française de l'Ontario, par son animation culturelle, peut mettre l'élève directement en contact avec la nature et l'essence de sa culture et générer ainsi un sens d'appartenance (ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, 1994). C'est ainsi qu'en donnant des occasions de vivre en français et de s'impliquer, cette appartenance devient un élément de la construction de l'identité culturelle (Cazabon, 1996). Encore faut-il cependant que les personnes qui gravitent dans ces institutions et autour d'elles (direction, enseignants, parents, personnel de soutien...) agissent avec cohérence vis-à-vis de la mission culturelle de l'école et en fassent la promotion. Cela est-il toujours le cas ? Sans étude approfondie sur le terrain, il serait ardu de l'affirmer comme de l'infirmer. Il est cependant indéniable de constater que l'enseignant joue un rôle de premier plan en salle de classe dans la reconnaissance de la francophonie ontarienne et dans la vitalité culturelle qu'il peut insuffler à un groupe d'élèves. C'est pourquoi, il apparaît important que les étudiants inscrits dans un programme de formation à l'enseignement et qui comptent enseigner en milieu linguistique minoritaire abordent la question de l'identité culturelle. C'est en ce sens que, dans la présente étude, nous nous posons les questions suivantes :

1. Quelles sont les marques d'identification utilisées par les étudiants en formation à l'enseignement lorsqu'ils définissent leur identité culturelle ?
2. Comment ces étudiants prévoient-ils assumer leur rôle d'animation culturelle s'ils travaillent dans des écoles de langue française en Ontario ?

Pour examiner ces questions, nous spécifierons tout d'abord les composantes du modèle de formation à l'enseignement où se poursuit le projet de recherche tout en mettant l'accent sur le nécessaire engagement de la personne dans le processus de formation à la profession. Nous spécifierons aussi les types de marques d'identification en usage et ferons état des répercussions du phénomène de globalisation sur la minorité linguistique franco-ontarienne. Par la suite, nous décrirons la méthode et traiterons des

marques d'identification, puis des façons dont les étudiants prévoient assumer leur rôle d'animateur culturel s'ils travaillent dans des écoles de langue française en Ontario.

Un modèle de formation qui s'inspire du paradigme du praticien réflexif

Le modèle de formation qui sous-tend le projet de recherche s'inspire du paradigme du praticien réflexif (Paquay *et al.*, 1996; Perrenoud, 1994; Schön, 1994; Thériberge *et al.* 1997). Plaçant l'apprenant «au centre du processus, qu'il s'agisse de l'enfant ou de l'adulte en formation» (Conseil de programme de la formation à l'enseignement, 1995, p. 3), ce modèle comprend quatre composantes : le milieu, la personne, le savoir et la gestion. La composante «milieu» inclut la communauté, les conseils scolaires et les écoles ainsi que les instances gouvernementales qui prennent les décisions politiques. La composante «personne» qui se situe directement dans l'axe opposé au milieu, considère l'enseignant comme un être en recherche et en devenir. Cette composante incite la personne à s'engager dans un cycle d'apprentissage continu qui lui permettra de s'interroger sur la pratique et les concepts sous-jacents afin d'évoluer autant professionnellement que personnellement. La composante «savoir» inclut l'ensemble des connaissances théoriques, pragmatiques, linguistiques... qui concourent à l'évolution de l'éducation. Ce savoir n'est pas uniquement une accumulation de connaissances mais la capacité de transposer le savoir pour mieux adapter les pratiques aux situations pédagogiques et aux contextes dans lesquels ils ont cours. La composante «gestion» considère la nécessaire prise en charge de l'organisation, de la planification, de l'évaluation (formative et sommative) ainsi que de la communication des apprentissages. Ne tenant pas pour acquis que tout va de soi et qu'il suffit que l'enseignant approfondisse les différents savoirs pour que l'élève les intègre, cette composante positionne la gestion comme étant complémentaire à celle du savoir (Conseil de programme de la formation à l'enseignement, 1995).

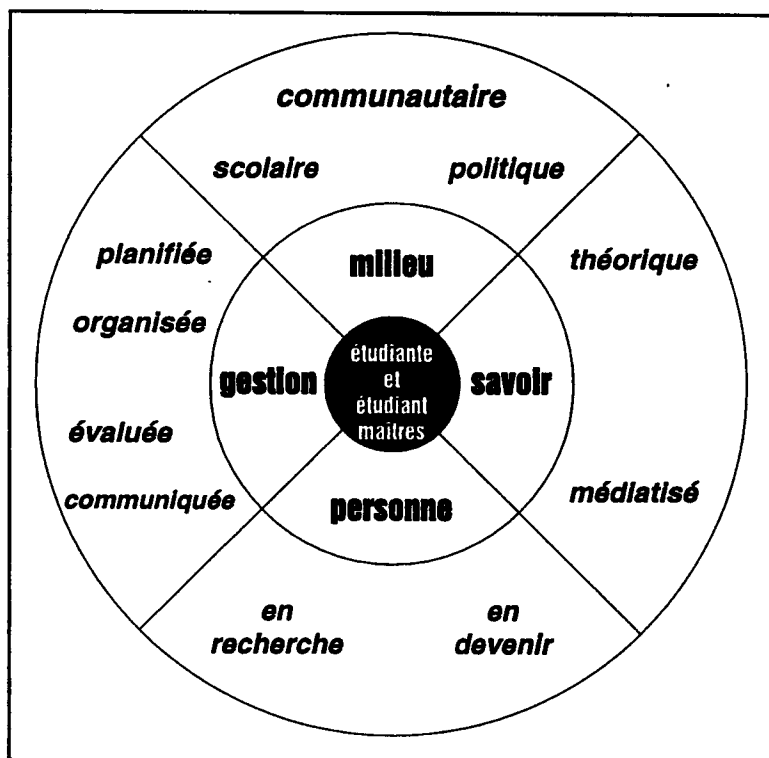


Figure 1 : Cadre référentiel

Parmi les paramètres qui peuvent assurer la mise en œuvre de ce modèle se retrouve celui de l'engagement de la personne en formation (Théberge *et al.*, 1997). Cet engagement dépasse le désir de certification. Il rejoint la nécessité de repenser ses croyances par rapport à l'enseignement afin de s'inscrire dans une démarche de croissance professionnelle et personnelle. Lorsque l'étudiant s'inscrit au programme de formation à l'enseignement de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa, il souhaite avoir accès à un marché de travail puisqu'il veut devenir enseignant. Il n'est pas certain pour autant que cela signifie qu'il se considère comme une personne en devenir et en recherche et qu'il soit prêt à jouer le rôle particulier que requiert la réalité culturelle des écoles de langue française de l'Ontario. Il est donc souhaitable, d'une part, qu'au cours de sa formation il reçoive suffisamment d'informations sur la composante «milieu» pour avoir un aperçu

de ce que ce dernier attend de lui. D'autre part, il ne faut pas oublier que le futur enseignant a déjà acquis une expérience et une certaine expertise en éducation en tant qu'étudiant. La façon dont il a vécu ses années d'études et les liens qu'il a su créer lors de ses rencontres dans la communauté ou les communautés où il a grandi peuvent avoir influencé sa façon de concevoir son rôle dans le milieu scolaire. Il s'avère donc important de traiter de la question de l'identité culturelle dans le contexte de la formation à l'enseignement afin de susciter une réflexion qui permette de prendre conscience de la réalité scolaire de l'Ontario français.

Cette réflexion doit cependant respecter l'autonomie de l'étudiant. Approfondir la question de l'identité culturelle signifie considérer entre autres des référents identitaires historiques (Mucchielli, 1986), ce qui implique que la personne fasse référence à son histoire personnelle ou à son récit de vie (Bruner, 1991). Cette réflexion doit aussi être personnalisée. L'étudiant est en fait le seul à pouvoir vraiment définir son identité culturelle et il importe qu'il le fasse selon ce qu'il ressent intérieurement et non superficiellement pour répondre à des exigences extérieures. Il est souhaitable qu'il en soit également de même de la définition qu'il donne de son rôle en animation culturelle. Cela est cependant plus difficilement réalisable, car dans ce cas, l'étudiant ne peut que faire des projections puisqu'il n'est pas encore dans le feu de l'action de l'enseignement.

Marques d'identification en usage et phénomène de globalisation

Comme le souligne Boissonneault (1996, p. 173), il est possible d'utiliser différents types de marques d'identification dont celles «d'ordre linguistique (anglophone, francophone, bilingue) et celles d'ordre structurel et culturel (Canadien français, Franco-Ontarien, Canadien)». Loin d'être anodins, ces usages linguistiques donnent une connotation particulière à la façon dont la personne se définit elle-même. Ainsi, la participation et l'implication dans un milieu contribue à la sensibilisation de la personne à des dimensions structurelles, tandis que l'attachement à «des symboles culturels» rend «moins sensibles aux changements de frontières» (Juteau-Lee et Lapointe, 1980, p. 67).

Dans la dénomination de ces marques d'identification, il faut aussi, bien sûr, tenir compte des événements historiques et de leurs répercussions sur l'identité culturelle. Par exemple, il appert que l'éclatement du Canada français a donné naissance à «deux ressentiments profonds chez la minorité franco-ontarienne...: l'exclusion (les indépendantistes étant désormais les seuls purs) et la dépossession (la «québécoisation» de la culture canadienne-française, processus culturel par lequel la «culture québécoise» s'appropriera tout le bien culturel commun)» (Gervais, 1996, p. 131). À partir de cet éclatement, la nécessité de se démarquer se fait sentir en Ontario français et de là apparaît l'usage plus courant de la dénomination franco-ontarienne.

Quant au phénomène de globalisation, il opère de manière à ce que se répercute une intégration des communautés dans de nouvelles dimensions de temps et d'espace. Mettant ainsi le monde en interaction, il est possible même pour la personne habitant une région plus ou moins isolé de voir (par le biais des médias d'information), de comprendre et d'interroger sa façon de vivre. Le temps et l'espace sont comprimés de telle sorte qu'il est possible d'avoir accès à ce qui se passe à l'autre «bout du monde» dans des délais très brefs, ce qui fait croire à la prédominance d'un système unifié et à des répercussions qui affectent l'identité culturelle de la personne (Giddens, 1990). Cette compression s'exerce avec une telle rapidité qu'il est difficile, encore aujourd'hui, de prédire quels peuvent être les impacts qu'occasionnent, par exemple, l'utilisation de l'autoroute électronique dans divers milieux.

Pour la francophonie ontarienne dispersée en province, cette compression de l'espace peut servir de rapprochement. Un des exemples les plus probants à cet égard est la présence de la Télévision française de l'Ontario qui contribue à créer un «espace» de communication qui dessert autant la culture que le milieu artistique et qui est très important pour la communauté (Théberge, 1996). Qu'il s'agisse de la tenue de rencontres provinciales, entre des écoles secondaires de langue française, en improvisation ou de discours panoramiques sur des événements socioculturels, cette possibilité de voir et d'entendre l'autre parler de soi participe à une prise de conscience identitaire.

Par ailleurs, le phénomène de globalisation concourt à la rupture des codes culturels. Il ne suffit plus de renforcer une

conception isomorphe d'une identité qui s'appuie sur un modèle unique, mais de mettre en présence une pluralité culturelle. Dès lors, la minorité francophone ontarienne doit se définir non plus seulement par rapport à une majorité anglophone, mais aussi par rapport à un ensemble de minorités présentes dans la communauté. De plus, la fragmentation identitaire que vit la personne de minorité linguistique n'est plus conçue et perçue comme étant unique, mais corrobore la définition postmoderne selon laquelle l'identité culturelle demeure en constante mouvance (Hall, 1992; Rosenberg, 1995; Smith, 1996). Donnant un sens d'unité et de cohérence à l'ensemble de ses expériences, la personne retrace, par son histoire personnelle, les liens nécessaires à l'émergence d'une résonance identitaire.

Comme nous pouvons le remarquer, la complexité de la société actuelle fait en sorte qu'il est inutile de croire qu'une seule et même identité culturelle puisse être prônée et inculquée à un ensemble de personnes habitant une même province, une même région, voire un même quartier. Pour bien comprendre sa vision des choses, la personne doit prendre la peine de réfléchir à son parcours de vie et refaire le lien entre les événements qui l'ont marquée pour développer un sentiment de cohérence et de continuité temporelle (Mucchielli, 1986). C'est pourquoi, il importe d'attirer l'attention des futurs enseignants sur cette problématique de l'identité culturelle et de susciter une réflexion qui ne peut que lui servir dans ses interactions en milieu scolaire. Dans les prochaines parties, nous décrirons comment nous avons procédé pour ce faire et ce qui résulte des définitions identitaires d'étudiants en formation à l'enseignement en ce qui a trait aux marques d'identification et aux façons dont ils prévoient assumer leur rôle d'animateur culturel dans les écoles de langue française en Ontario.

Méthode

Sujets

À la session d'automne 1996, 137 (16 hommes et 121 femmes) étudiants sur un total de 147 (17 hommes et 130 femmes) ont participé à la recherche en rédigeant une définition de leur identité culturelle et en acceptant qu'elle fasse l'objet d'une

analyse de contenu. Ces étudiants étaient inscrits au programme de formation à l'enseignement de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa en vue de l'obtention d'un brevet qui leur permettra d'enseigner à des élèves âgés de quatre à douze ans, soit de la maternelle à la sixième année selon le système scolaire ontarien.

Procédure

C'est dans le cadre d'un cours en didactique des arts que la question de l'identité culturelle a été abordée. Nous avons invité les étudiants à amorcer et à poursuivre une réflexion personnelle dans laquelle il doivent 1) définir leur identité culturelle et 2) expliciter comment ils prévoient assumer leur rôle en animation culturelle dans le contexte d'enseignement dans les écoles de langue française de l'Ontario. Dans le présent article, nous ferons part des marques d'identification contenues dans les définitions des étudiants ainsi que de la synthèse de ce que les étudiants expriment par rapport à leur rôle en animation culturelle dans le contexte spécifique de la minorité linguistique de l'Ontario français.

Un laps de temps de trois semaines a été accordé avant la remise des réponses et la tenue d'une discussion en classe. Il importe de préciser qu'il ne s'agissait pas de recueillir l'énoncé d'une réponse spontanément, mais de recevoir un texte auquel l'étudiant avait eu le temps de penser et qu'il avait pris soin de relire. Dès le départ, il a été clairement établi qu'il s'agissait d'une réponse personnelle et qu'il n'y avait pas d'attente ou de dénomination identitaire privilégiée. C'est pourquoi nous n'avons pas énoncé de terminologie préférentielle avant de recevoir les définitions. Les étudiants avaient toute liberté d'utiliser les dénominations avec lesquelles ils se sentaient à l'aise et qui les définissaient le mieux. De cette manière, nous ne limitons pas non plus le nombre de marques d'identification utilisées et il était ainsi possible qu'ils se réfèrent à plusieurs d'entre elles dans leur définition. Ce n'est que par la suite, une fois les définitions rédigées et remises, que nous avons appliqué à ces définitions une grille d'analyse incluant des marques d'identification «d'ordre linguistique (anglophone, francophone, bilingue) ou d'ordre structurel ou culturel (Canadien français, Franco-Ontarien, Canadien)» (Boissonneault, 1996).

Par ailleurs, pour faciliter leur quête d'information en ce qui a trait au contexte des écoles de langue française, les étudiants ont reçu en référence le titre de deux documents de consultation : *Investir dans l'animation culturelle et Valeurs, influences et relations avec les pairs* (ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, 1994, 1985). Ces textes sont largement distribués. Ils font partie des références incluses dans les plans de plus d'un cours de formation à l'enseignement. Il était donc inutile d'essayer d'en cacher l'existence. Ils risquaient peu d'affecter la définition d'identité culturelle des étudiants, puisqu'il s'agissait dans ce cas de donner une réponse personnelle. Par contre, ils peuvent avoir exercé une influence dans l'élaboration de leur conception de leur rôle en animation culturelle et constituent en ce sens une limite à la recherche, ce dont nous tiendrons compte dans la discussion.

Pendant le laps de temps alloué, les étudiants avaient aussi le loisir d'échanger leurs opinions entre eux à l'extérieur du cours, ce qui était loin de constituer une contrainte, mais qui, bien au contraire, pouvait favoriser l'approfondissement de la réflexion. Le premier échange formel ou première discussion a eu lieu le jour de la remise des définitions. Les étudiants ont alors été invités à faire part de leur réflexion, de la facilité ou de la difficulté qu'ils avaient éprouvée en traitant de cette question. Ceux qui le désiraient pouvaient faire part de leur définition. Dans cette étape, la réceptivité était de mise ainsi que l'esprit d'ouverture vis-à-vis de ce qui était dit.

Une semaine plus tard, a eu lieu une deuxième discussion et une séance d'information au sujet du contexte d'enseignement des écoles de langue française de l'Ontario. S'étant distanciés de leur définition d'identité culturelle, les étudiants ont d'abord précisé leurs connaissances de ce contexte en sous-groupes, puis formulé des questions. Une plénière a servi à alimenter de nouveau les échanges et à traiter de l'apport des différentes cultures dans un contexte linguistique minoritaire.

Les marques d'identification contenues dans les définitions des étudiants

Comme les définitions contenant des marques d'ordre structurel ou culturel étaient très nombreuses, nous les avons

d'abord regroupées de manière à les distinguer et avons constitué une liste de ces différentes marques d'identification : Franco-Ontarien, Québécois, Canadien français... Par la suite, nous avons identifié les marques d'ordre linguistique et avons vérifié si elles étaient associées ou non dans les définitions à celles d'ordre structurel ou culturel afin de classer celles qui étaient identiques ensemble. Par exemple, quand un étudiant s'identifie comme Franco-Ontarien, nous classons sa définition parmi cette marque structurelle et culturelle. Par ailleurs, quand il se définit comme Franco-Ontarien bilingue, nous intégrons cette définition dans une sous-catégorie appropriée et regroupons les définitions qui se rejoignent ainsi. Le tableau I représente la fréquence des marques d'identification qui apparaissent dans les définitions des étudiants.

TABLEAU 1

Marques d'identification contenues dans les définitions d'identité culturelle des étudiants de la formation à l'enseignement

Marques d'identification des étudiants	N /137	%
Franco-Ontarien	61	44,5
Ontarais	1	0,7
Franco-Ontarien francophone	5	3,7
Franco-Ontarien anglophone	2	1,5
Franco-Ontarien bilingue	3	2,2
Franco-Ontarien ayant une autre origine	14	10,2
Franco-Ontarien, Canadien, Canadien français,	7	5,1
Québécois	7	5,1
Québécois anglophone et francophone	1	0,7
Canadien français	9	6,6
Canadien bilingue	4	2,9
Français	1	0,7
Vietnamien	1	0,7
Terre-Neuvien	1	0,7
Italien	1	0,7
Acadien	2	1,5
francophone	13	9,5
Autres	4	3,0

Comme nous pouvons le remarquer 61 (44,5 %) des étudiants s'identifient d'emblée comme Franco-Ontariens et cette proportion passe à un peu plus des deux tiers si l'on considère ceux qui se désignent comme Franco-Ontariens en soulignant qu'ils sont francophones, anglophones, bilingues ou d'une autre origine. Dans

le contexte de la formation à l'enseignement offert à la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa, il ne faut pas se surprendre qu'il en soit ainsi; le bassin de population de l'Est ontarien étant constitué de villages à forte proportion franco-ontarienne, nous recevons chaque année des étudiants issus du système scolaire des écoles de langue française de l'Ontario. Ce qu'il y a d'intéressant également, c'est la façon dont ces étudiants expriment leur appartenance à la francophonie ontarienne. En voici un exemple :

«Je suis franco-ontarienne et fière de l'être. J'aime beaucoup ma langue, ma culture et j'y tiens fortement. Je suis une personne qui parle, pense, s'amuse et rêve en français... J'ai eu la chance de vivre d'inoubliables expériences à l'école, dans ma communauté et au sein d'un organisme provincial, tel la FESFO. Organiser des activités, représenter ma région, revendiquer certains droits, animer des élèves à travers la province, enfin, être active en tant que franco-ontarienne a été pour moi la meilleure expérience de ma vie. J'espère, de tout mon cœur, pouvoir faire vivre d'aussi bonnes expériences à mes élèves.» (Sujet 98)

La lecture de ce témoignage qui reflète ceux qui s'identifient comme Franco-Ontariens permet de constater jusqu'à quel point le milieu familial, l'école et la communauté jouent un rôle primordial dans le développement d'un sentiment d'appartenance. Il importe non seulement de donner des occasions de vivre en français et d'appriivoiser cette identité culturelle, mais également de définir un engagement par le biais d'une implication dans des activités concrètes et répétées. C'est pourquoi, la référence à des organismes comme celui de la Fédération des Écoles secondaires de l'Ontario (FESFO) revient souvent chez ceux qui sont issus du milieu des écoles de langue française de l'Ontario. Ces étudiants font aussi ressortir leur attachement à la langue française, comme le démontre l'exemple suivant :

«Je m'intéresse au changement social et à l'animation culturelle. Je suis franco-ontarienne et j'en suis fière... La langue est une forme essentielle d'expression de la culture. Elle est, selon moi, un outil indispensable sur le marché du travail, dans les activités professionnelles, dans les diverses formes de loisir, à l'église et à l'école. Elle marque l'identité individuelle et collective.» (Sujet 90)

Chez des personnes qui ont fait un cheminement identitaire en milieu minoritaire et qui assument la réalité franco-ontarienne, la langue n'est pas vue et perçue comme étant uniquement instrumentale, mais comme véhiculant une manière d'être et de penser. Cela rejoint ce que Barth (1995, p. 7) exprime en mentionnant que la langue est une façon «de comprendre la réalité».

Dans le même ordre d'idées, les étudiants qui inscrivent comme marques d'identification le fait d'être Franco-Ontariens et francophones accentuent encore plus leur appartenance à la langue française en faisant ressortir l'importance de liens ancestraux :

«La culture d'appartenance à laquelle je m'identifie est la franco-ontarienne et à un degré élevé, francophone... Je me sens francophone aussi à cause de mes origines ancestrales...» (Sujet 128)

L'association à la langue se fait donc au-delà de la marque structurelle et culturelle de l'Ontario français, mais rejoint, selon ce témoignage, un «degré élevé» où se retrouve le fait francophone.

Par contre, pour les sujets qui s'identifient comme Franco-Ontariens et anglophones, le choix de cette marque d'identification linguistique fait état, dans les deux cas où il se présente, d'une réflexion honnête compte tenu du contexte d'évolution :

«...je crois que je vais continuer à m'identifier comme une personne bi-culturelle, franco-ontarienne et anglophone. Ma mère est franco-ontarienne et mon père est anglophone, donc à la maison tout se faisait en anglais. J'ai connu la langue à travers (sic) ma mère et ma grand-mère, qui était ma gardienne. À l'école élémentaire je vivais la vie de franco-ontarienne... Mais rendue à l'école secondaire j'ai perdu beaucoup de mes connaissances, intérêts et ma fierté pour ma culture franco-ontarienne... Mon but est maintenant d'augmenter mes connaissances et, surtout, d'améliorer ma langue.» (Sujet 48).

Comme le souligne Bernard (1996, p. 26), «[d]epuis la fin des années 1960, l'exogamie est devenue un phénomène social qui caractérise l'évolution et le développement de l'Ontario français». De plus, à l'instar des communautés d'ailleurs, l'identité culturelle des Franco-Ontariens est de plus en plus plurielle et éclatée. Il

n'est donc pas surprenant de constater que des membres de cette minorité linguistique puissent être confrontés à des circonstances qui provoquent une remise en question de leur identité culturelle, dans le sens d'une «dislocation» comme l'entend Laclau (1990). Il serait même étonnant que cela ne se produise pas, surtout comme l'indique le dernier exemple, s'il semble aller de soi que la communication s'exerce dans la langue de la majorité parce que l'un des parents est de cette appartenance linguistique. Cela reflète plus que l'identité, mais presque une mentalité, ce qui dépasse le cadre de la présente recherche, mais qui n'en reste pas moins digne d'intérêt éventuellement.

Il en va de même pour les Franco-Ontariens qui précisent leur bilinguisme, car ils rejoignent en grande partie la réalité de l'exemple précédent, c'est-à-dire que l'un des parents est anglophone et que le contexte familial est décrit comme étant bilingue. Les définitions font aussi référence à une remise en question de l'appartenance à la culture française à l'adolescence et à une prise de conscience identitaire comme adulte qui donne une motivation suffisante pour vouloir renouer avec le fait français, ce qui explique que ces étudiants choisissent de suivre leur formation à l'enseignement dans cette langue. Dans les définitions des sujets qui se qualifient de Franco-Ontariens et ajoutent qu'ils sont aussi Canadiens français ou Canadiens un cheminement identitaire semblable qui laisse transparaître la force d'attraction d'une double appartenance est aussi décrit.

Quant aux Franco-Ontariens qui soulignent qu'ils sont d'une autre origine, ils mettent en évidence cette constance de la présence de plus d'une identité culturelle dans leur cheminement personnel. Parmi eux, on peut compter ceux qui sont en provenance du Québec et qui tiennent toujours à cette culture tout en se désignant comme Franco-Ontariens. Il y a également des personnes issues d'autres provinces canadiennes ou d'autres pays et qui adoptent la marque d'identification franco-ontarienne, comme c'est le cas dans l'exemple suivant :

«Personnellement, je m'identifie à la culture franco-ontarienne. Je suis d'origine marocaine, j'ai fait mes études élémentaires en France, j'ai commencé et fini mes années secondaires ici à Ottawa... Et c'est à l'école secondaire que j'ai développé le sentiment d'appartenance à la communauté

franco-ontarienne. Je participais à des activités «intra-scolaires» et «extra-scolaires». J'étais membre du conseil des élèves, ce qui m'a permis d'être plus proche de la plupart des activités surtout le festival Franco-Ontarien (sic)... Le plus important, c'est que je suis fière d'appartenir à la culture franco-ontarienne parce que c'est une communauté riche et de valeurs et de morales (sic).» (Sujet 127)

Cet exemple fait ressortir encore une fois l'impact qu'ont, sur le développement d'un sentiment d'appartenance, ce qui est véhiculé à l'école et les activités qui y sont générées pendant et après les heures de classe. Dans ce cas-ci, la personne s'intéresse et s'implique de telle sorte qu'elle en arrive à valoriser la communauté en reconnaissant sa richesse culturelle et morale. Il serait cependant illusoire de croire qu'il en est toujours ainsi, mais cette marque d'identification et de reconnaissance est tout à l'honneur de ceux qui la suscitent.

La presque totalité des sujets qui se disent Québécois indiquent une marque d'identification linguistique en spécifiant qu'ils sont de langue française ou francophone. Un seul sujet se distingue en précisant qu'il est anglophone et francophone, distinctions qu'il explique par son origine familiale bilingue : son père est francophone et sa mère anglophone. L'Université d'Ottawa étant située aux confins des frontières ontarienne et québécoise, il est naturel de retrouver en son sein des étudiants en provenance du Québec comme de l'Ontario¹. À l'instar des Franco-Ontariens, ces personnes expriment dans leurs définitions une fierté face à

1 Le programme de formation à l'enseignement offert à la Faculté d'éducation est dispensé en une année après l'obtention d'un baccalauréat dans un domaine d'études, ce qui n'est pas le cas dans d'autres provinces canadiennes comme au Québec ou au Nouveau-Brunswick par exemple. Dans ces circonstances, il est clair que le mode de prestation du programme attire une clientèle qui, d'une part, peut être en transition face à un marché de travail et peut chercher dans l'enseignement un autre débouché ou, d'autre part, qui prend la décision de s'orienter vers l'enseignement après avoir presque terminé des études de premier cycle. Continuant à demeurer au Québec, l'étudiant peut donc faire une année de spécialisation en éducation, obtenir un brevet d'enseignement de l'Ontario, suivre le ou les cours lui permettant d'avoir les équivalences requises pour valider ce brevet du côté du Québec et avoir ainsi accès à la profession d'enseignant.

leur appartenance culturelle ainsi qu'un attachement à la langue, comme nous le démontre l'exemple suivant :

«Je m'identifie comme étant québécoise d'abord et avant tout. Dans ma famille, l'appartenance à un groupe est très valorisé et il est également important de prendre une part active dans les différents événements qui s'y rattachent...»
(Sujet 37)

Par ailleurs, trois des sujets se définissent comme Québécois même si leur lieu de résidence est en Ontario. Ils font ainsi la distinction entre la marque d'identification structurelle et culturelle et la marque d'identification linguistique même s'ils établissent tous les deux un lien avec la francophonie. La culture qui a primé pendant l'enfance semble avoir une influence assez marquante pour perpétuer un sens d'appartenance, c'est du moins ce que nous laisse entendre le témoignage suivant :

«Il y a huit ans, j'ai quitté le Québec pour venir m'installer en Ontario. Malgré ce nombre d'années en tant que résidente de l'Ontario, je m'identifie à la culture québécoise. Encore aujourd'hui, je me sens profondément liée aux racines du Québec... Premièrement, je suis née au Québec de parents québécois. Deuxièmement, je me suis toujours exprimé en français dans un milieu majoritairement francophone. Troisièmement, j'ai passé les années les plus importantes de ma vie dans les écoles primaires et secondaires du Québec...»
(Sujet 97)

Ce sujet poursuit en affirmant apprécier le contact des Franco-Ontariens, ce qui lui permet de connaître une autre culture que la sienne et de s'adapter à ce contexte même s'il considère appartenir à un autre. Cette dichotomie du lieu de résidence et de la marque d'identification structurelle et culturelle se retrouve également chez les sujets qui définissent leur identité d'après leur pays d'origine ou celui d'où sont issus leurs parents. C'est le cas, par exemple, du sujet suivant qui exprime avec véhémence son identité vietnamienne :

«Je m'identifie comme vietnamienne. Je suis née au Vietnam, ma langue maternelle est le vietnamien, j'aime les mets vietnamiens, j'aime lire des romans en vietnamien et j'adore écouter la musique vietnamienne... Même après avoir vécu ici

au Canada pour (sic) vingt-deux ans, je n'ai pas perdu mes valeurs culturelles. Je participe activement dans la communauté vietnamienne à Ottawa à organiser des fêtes... des colloques... et d'autres activités...» (Sujet 25)

Pour ces sujets français, vietnamien, terre-neuvien, italien, acadien ou québécois, il est important que le programme de formation à l'enseignement leur offre l'occasion de se familiariser avec les raisons d'être des écoles de langue française de l'Ontario, surtout s'ils n'ont pas eu de contacts directs avec ce milieu scolaire. Les échanges que les étudiants ont eus en partageant la teneur de leurs définitions d'identité culturelle ont pu être utiles à cet effet. Par ailleurs, la présence de ces étudiants qui font valoir la diversité culturelle est aussi extrêmement bénéfique pour les étudiants qui ont peu voyagé à l'extérieur de l'Ontario. Cette présence permet en quelque sorte de reconnaître «l'altérité de l'autre» et d'apprendre à la respecter, car comme le dit Forquin (1991, p. 25) : «Je ne puis véritablement respecter l'altérité de l'autre que si je reconnais cette altérité comme une autre modalité possible de l'humain.» Lors de stages ou de contacts avec diverses cultures dans les écoles, il serait intéressant d'aborder avec des étudiants en formation et des enseignants cette question de respect de l'altérité de l'autre et d'observer comment cette «modalité humaine» à laquelle se réfère Forquin fait partie de leurs préoccupations. Cela n'est cependant pas le propos de la présente recherche, mais n'en demeure pas moins digne d'intérêt ultérieurement.

En ce qui a trait aux sujets qui se qualifient de Canadiens français ou de Canadiens bilingues, ils expliquent leurs situations soit en référence au contexte d'affirmation politique du Québec avec laquelle ils sont en désaccord, soit parce qu'à cause de déménagements fréquents, leurs passages dans plusieurs provinces ou pays les incitent à choisir une identification plus nationale que provinciale, soit que leurs origines, par exemple, «canado-écossaise» ou «franco-irlandaise», les orientent vers cette dénomination canadienne.

Les sujets qui s'identifient comme francophones font référence pour leur part à cet attachement à la langue qui dépasse les frontières des provinces ou des pays où ils ont séjourné une ou plusieurs années. Le sujet suivant décrit bien ce cheminement :

«Je me considère francophone, tout court. Ayant des liens de régions francophones diverses, je ne peux me lier à une région particulière. En effet, ayant un père de nationalité française, une mère des prairies manitobaines, vivant présentement au Québec et voulant dans l'avenir enseigner le français en Ontario, mes racines sont tout à fait éparpillées. Pourtant, c'est bien cette diversité dans mes liens qui solidifie ma fierté francophone, quelque soit (sic) la région où je me trouve. Que je vienne du Québec ou de la France, ce qui me reste le plus important dans la façon que (sic) je m'identifie c'est avant tout comment je me représente en tant que francophone au monde entier.» (Sujet 126)

Même si ce sujet ne situe pas d'appartenance par rapport à une région déterminée, il en arrive cependant à émettre très clairement sa marque d'identification par rapport à la francophonie. Il n'en va cependant pas de même pour les sujets classés parmi les «autres» marques d'identification et qui éprouvent des difficultés à se définir. Ces sujets font part de l'influence de plus d'une culture dans leur cheminement et se disent en transition. Ils tissent avec peine un lien de continuité temporelle dans leurs expériences identitaires et n'émettent pas clairement de marques d'identification linguistiques, structurelles ou culturelles. On peut donc dénoter chez ces sujets des difficultés à définir leur identité culturelle, difficultés qui résultent «en une insécurité psychologique et à l'absence d'une claire identité personnelle» (Guglielmi, 1986, p. 367).

Une seule exception; un sujet exprime très ouvertement sa frustration face au contexte culturel canadien, anglophone, francophone, ontarien, québécois ou autre en dévoilant que les différents milieux qu'elle a côtoyés et dans lesquels elle a étudié au Canada lui renvoient son appartenance ethnique comme seule possibilité identitaire. Ce sujet identifie un problème entre l'idéal dépeint dans un document comme celui portant sur l'animation culturelle (ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, 1994) et ce qui se passe en réalité : parce qu'elle est de race noire, cette personne se voit constamment interrogée sur ses origines et ramenée à devoir prouver qu'elle est d'ici, ce qui limite sa capacité de choix de marques d'identification.

Les différents témoignages des étudiants de la formation à l'enseignement nous donnent une vue d'ensemble de la façon dont ils s'identifient. Comme nous l'avons mentionné précédem-

ment, il ne s'agissait pas, dans cette démarche, d'en arriver à une dénomination qui fasse l'unanimité, mais de susciter un dialogue qui permettait de réfléchir sur les sens des définitions et sur les enjeux en cause dans le contexte d'enseignement spécifique aux écoles de langue française de l'Ontario. C'est pourquoi il importait que nous abordions aussi avec ces étudiants la question du rôle d'animation culturelle de ces écoles, ce dont nous traiterons dans la partie suivante. C'est en faisant la synthèse des réponses des étudiants au sujet de la manière dont ils prévoient assumer ce rôle que nous pourrions mettre en valeur leur réflexion.

La manière dont les étudiants de la formation à l'enseignement prévoient assumer leur rôle d'animation culturelle dans le contexte d'enseignement des écoles de langue française de l'Ontario

Il va sans dire que demander à des étudiants en formation de spécifier comment ils prévoient assumer leur rôle d'animation culturelle dans un contexte où ils aimeraient enseigner est en soi piégé. D'une part, il est évident que chacun se définit comme partie prenante de l'animation culturelle et affirme sans contredit qu'il entend bel et bien participer activement à la reconnaissance du fait français en Ontario. D'autre part, même si les réponses risquent d'avoir un biais, cela vaut la peine d'approfondir cette question dans la formation à l'enseignement, ne serait-ce que pour sensibiliser et conscientiser les étudiants à la particularité d'un enseignement en contexte minoritaire. C'est pourquoi, tout en gardant en tête la mise en garde de la possibilité d'une adhésion qui peut être fondée ou gratuite, nous allons présenter ce que prévoient les étudiants d'abord par rapport au sens d'appartenance qu'ils comptent développer vis-à-vis de la langue française et de la culture franco-ontarienne. Par la suite, nous parlerons des moyens et des projets qu'ils veulent promouvoir et de l'importance qu'ils accordent à la valorisation d'autres cultures.

Ne minimisant en rien l'impact que le milieu ambiant peut avoir sur les attitudes d'ouverture d'esprit, c'est par un engagement personnel, en se disant prêts à assumer leur rôle de modèles dans la communauté, que les étudiants expriment leur reconnais-

sance de la langue et de la culture au sein des écoles de langue française où ils aimeraient enseigner. Dans leur réflexion, ils accentuent particulièrement l'importance de tenir compte du contexte minoritaire. C'est ainsi qu'ils se proposent, par exemple, d'encourager les élèves à développer des attitudes positives envers la francophonie. Tout en sachant que tout n'est pas gagné d'avance, ils souhaitent que leur enseignement génère des occasions de succès et de fierté comme l'exprime l'exemple suivant :

«J'aimerais pouvoir permettre aux élèves de vivre des expériences de succès en français, quelles que soient leurs connaissances de la langue. Tout en utilisant des exemples et références franco-ontariens dans des activités pédagogiques pour ainsi renforcer (sic) leur sens d'appartenance à la communauté.» (Sujet 27)

Il va sans dire que le «succès» dans une langue minoritaire est en soi difficile d'accès même s'il s'avère nécessaire. Continuer à rechercher une qualité d'expression orale et écrite est un défi de toute heure car l'écho de cette langue ne se répercute pas dans l'ensemble de la société ambiante, mais dans une partie plus ou moins infime, dépendant de la région habitée. Développer un sens d'appartenance, une confiance et une estime de cette langue et de soi relève de l'ordre de la détermination. Adhérer à la majorité peut sembler par moments tellement plus facile, car aller à contre-courant constamment en fait décrocher plus d'un. Cette situation explique d'ailleurs le rapport au savoir entretenu par la communauté franco-ontarienne (Théberge *et al.*, 1997) et le haut taux d'analphabétisme et de décrochage qui constituent le lot d'une bonne partie de la population (Wagner, 1991; Desjarlais, 1990).

Malgré ces entraves, c'est cependant en favorisant l'utilisation de la langue française dans toutes les situations de vie courante que les étudiants se donnent comme objectif de consolider ce sens d'appartenance à la communauté franco-ontarienne en respectant l'enfant «dans son milieu par rapport à sa langue et à sa culture» (Sujet 17). Il faut dire que ce n'est pas l'enthousiasme qui manque aux futurs enseignants. Conscients de la situation actuelle du marché de travail, ils s'aventurent dans la démarche de formation à l'enseignement en sachant qu'ils auront presque obligatoirement à faire de la suppléance pendant plusieurs

semaines, voire des mois et des années avant d'en arriver à «avoir leur propre classe», rêve qu'ils caressent tous dans cette profession. Le contexte des écoles de langue française en Ontario ne les effraie donc pas, ils y voient, au contraire, un milieu de vie stimulant où ils auront à renouveler leur engagement constamment. Face à cette prise de position, il serait intéressant de suivre certains d'entre eux et de voir comment ils réagissent après quelques années d'immersion dans le champ de leur profession.

Quant à la promotion de biens culturels de la communauté, cela aussi ne peut être tenu pour acquis, tout dépend de l'espace que réservent les médias d'information et de la possibilité de diffusion de biens culturels dans les différentes communautés franco-ontariennes (Théberge, 1996). Il s'agit d'ailleurs de se rappeler la difficulté de se procurer des livres en français dans certaines régions comme le sud ou le nord-ouest de l'Ontario pour constater que la reconnaissance d'une langue minoritaire est loin d'être facile quand les outils indispensables de consolidation de cette langue écrite et parlée sont difficilement accessibles. Il est vrai qu'il est possible de se tourner vers la production estudiantine pour satisfaire, en partie du moins, les besoins culturels du milieu scolaire. Ces productions sont dignes d'intérêt et peuvent susciter autant une prise de conscience qu'un sentiment d'appartenance de la part des élèves. En produisant leurs propres créations et en participant activement à des réalisations et des projets qui mettent en valeur leur originalité, ces derniers développent de cette manière un sentiment identitaire. Encore faut-il que ces actions soient reconnues et qu'en grandissant l'élève conçoive que non seulement la communauté, mais la société accueille son mode d'expression. Il s'agit en fait d'un mouvement qui se perpétue : il importe que le futur enseignant ou celui en exercice soit en mesure de guider ses élèves dans son cheminement identitaire de manière à ce que ces derniers, une fois devenus adultes, puissent en faire de même avec leurs propres enfants ou leurs élèves s'ils choisissent de devenir enseignants à leur tour. La culture, c'est l'affaire de tous comme l'exprime l'étudiant suivant :

«Comme la culture est l'affaire de tous, les écoles françaises doivent prendre (sic) les mesures nécessaires pour inciter une curiosité générale dans ce domaine afin d'accrocher un engagement collectif. Le fruit d'une prise de conscience

commune qui doit être entretenue et développée amènera les parents, le personnel enseignant, le personnel de soutien et les membres de la communauté à s'engager dans la voie de l'action culturelle.» (Sujet 32).

Dès lors, l'enseignant n'est plus le seul à promouvoir des moyens ou des projets pouvant inciter les élèves à approfondir leur sens de la francité. Cet engagement est cependant tributaire du rôle des écoles de langue française et de celui d'animation culturelle qui se doit d'insuffler une vitalité indispensable à la survie de la communauté franco-ontarienne et de sa culture. Faire de l'école le centre d'attraction et de diffusion de cette culture s'inscrit aussi dans la prise de conscience des étudiants, comme l'indique la réflexion suivante :

«Les écoles de langue française en Ontario ont un rôle d'animation culturelle à jouer dans leur milieu, puisqu'elles sont en grande partie le centre de l'avenir de la communauté franco-ontarienne. Comme nos enfants sont la clé de demain, il est essentiel que l'école leurs (sic) dispensent (sic) une éducation de qualité qui leur permettra de se tailler une place dans une société des plus compétitive...»

Rejoignant ainsi la réalité décrite dans le rapport *Pour l'amour d'apprendre...* (Bégin et al., 1994) qui situe l'école «au cœur de la communauté», cette appartenance à la culture franco-ontarienne ne s'exerce pas, selon les étudiants de la formation à l'enseignement, dans l'ignorance d'autres cultures. Selon les différents témoignages des étudiants de la formation à l'enseignement, le rôle de l'animation culturelle se conçoit de façon à promouvoir une fierté d'appartenir à cette culture et aussi à encourager le respect des autres cultures. À cet effet, différents moyens sont envisagés, par exemple, la correspondance avec des groupes à l'étranger, le partage d'expériences des élèves de diverses origines ou d'expériences de voyages, des recherches documentaires relevant les coutumes et moeurs de gens d'ailleurs... Lorsqu'il s'agit de respect d'autres cultures, les étudiants mettent leur imagination à profit pour formuler différents moyens de faciliter la communication et le partenariat.

Comme il est possible de le constater à la lecture de la synthèse de cette réflexion que font les étudiants de la formation

à l'enseignement, alors que les définitions d'identité culturelle étaient teintées d'expériences personnelles et de parcours diversifiées, le discours prôné lorsqu'il s'agit de préciser une contribution reprend essentiellement les propos des documents officiels (ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, 1994 ; Bégin *et al.*, 1994). Il fallait sans doute s'y attendre puisque, n'étant pas encore intégrés au sein de conseils scolaires, les étudiants en sont à la formulation de vœux et de prédictions de ce qu'ils aimeraient faire une fois dans l'action alors que dans leurs définitions, il était plus question d'un bilan que de réalisations éventuelles. Il n'en demeure pas moins que cette réflexion s'avère nécessaire dans leur apprentissage de la formation à l'enseignement (Aumond, 1996) et que les étudiants, quelles que soient leurs définitions identitaires, ont apprécié réfléchir à cette question. Cela leur a permis de s'informer au sujet du contexte dans lequel ils comptent enseigner et de préciser les attentes du milieu. Comme cette question a été traitée en début de formation, en septembre, cela a aussi contribué à ce qu'il commence à concevoir que l'enseignement est en soi une profession complexe dans laquelle il y a bien plus que le savoir à véhiculer, ce qui n'est pas évident pour tous ceux qui s'inscrivent en éducation.

Conclusion

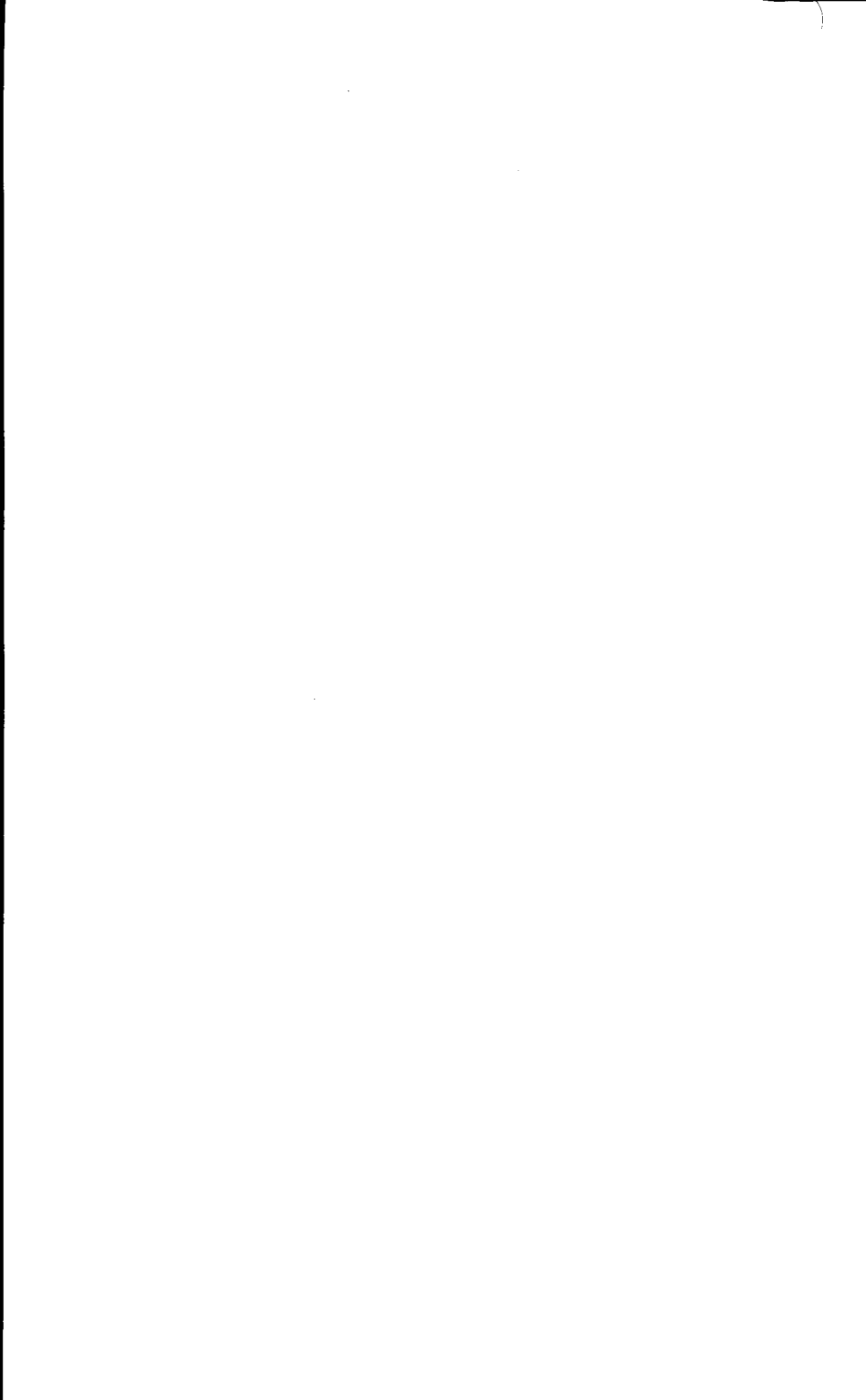
Comme nous avons pu le constater à la lumière des différents témoignages cités dans cet article, les étudiants de la formation à l'enseignement qui se destinent à enseigner dans les écoles de langue française de l'Ontario se sentent préoccupés par la réalité scolaire de ce contexte linguistique minoritaire et par le rôle qu'ils aimeraient y jouer. Qu'ils inscrivent leur appartenance identitaire sous les dénominations de marques d'identification linguistiques, structurelles ou culturelles, le fait français et l'importance de continuer à le promouvoir demeurent un souci constant qu'ils espèrent partager non seulement avec le milieu des écoles, mais aussi avec la communauté. De plus, la reconnaissance de la culture franco-ontarienne et le respect d'autres cultures constituent des objectifs que les étudiants entendent poursuivre et qu'ils considèrent comme des défis à relever dans l'exercice de leur profession. Face à l'identification culturelle de ces étudiants

et à leur réflexion concernant leur rôle en animation culturelle, il serait intéressant de poursuivre la démarche d'observation de leur engagement pour voir si une fois sur le terrain leurs convictions continuent à s'affirmer de la sorte. Quoi qu'il en soit, l'expérience de traiter de la question de l'identité culturelle dans le programme de formation à l'enseignement s'avère d'autant plus intéressante qu'elle permet de constater la richesse du bagage culturel des étudiants et de contribuer à les sensibiliser à l'importance d'approfondir leur propre cheminement identitaire pour être mieux en mesure d'aider les élèves dans le leur quelles que soient leurs origines.

Références

- Aumond, M. (1996). «Essai portant sur les enjeux et les défis reliés au multiculturalisme en formation du personnel enseignant en Ontario français». *Revue du Nouvel-Ontario*, (18), 67-83.
- Barth, B.-M. (1995). «Présentation générale : l'émergence d'une psychologie culturelle et les processus d'éducation». *Revue française de Pédagogie*, 111, 5-10.
- Bégin et al. (1994). *Pour l'amour d'apprendre. Rapport de la Commission royale sur l'éducation*. Toronto : Gouvernement de l'Ontario.
- Bernard, R. (1996). «Portrait démolinguistique de l'Ontario français». *Revue du Nouvel-Ontario*, (20), 15-40.
- Boissonneault, J. (1996). «Bilingue / francophone, Franco-Ontarien / Canadien français : choix des marques d'identification chez les étudiants francophones». *Revue du Nouvel-Ontario*, (20), 173-191.
- Bruner, J. (1991). *...car la culture donne forme à l'esprit*. Paris : Eshel.
- Cazabon, B. (1996). «Des marqueurs linguistiques de l'identité culturelle». *Revue du Nouvel-Ontario*, (20), 217-256.
- Conseil de programme de la formation à l'enseignement (1995). *Projet pilote*. Ottawa : Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa.
- Desjarlais, L. (1990). «La recherche franco-ontarienne : bilan et perspectives». Allocution de clôture. In D. Laveault, J.-M. Joly et L. Desjarlais (eds) *Regards sur le jeune franco-ontarien*, Ottawa : Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa et Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 175-182.
- Forquin, J.-C. (1991). «Justification de l'enseignement et relativisme culturel». *Revue française de pédagogie*, (97) 13-30.
- Gervais, G. (1996). «Aux origines de l'identité franco-ontarienne». *Les cahiers de Charlevoix*. Sudbury : Prise de parole, 127-168.
- Giddens, A. (1990). *The consequences of modernity*. Cambridge : Polity Press.
- Guglielmi, J. (1986). «Approche de la notion d'identité chez les adolescents scolarisés. Rôle de l'enseignant». Dans P. Tap *Identité individuelle et personnalisation*. Toulouse : Sciences de l'homme, Privat. 365-368.
- Hall, S. (1992). «The question of cultural identity», in S. Hall, D. Held, & T. McGrew (eds.). *Modernity and its future*. Cambridge, England : Polity. 273-316.

- Juteau-Lee, D. & Lapointe, J. (1980). «Identité culturelle et identité structurelle dans l'Ontario francophone : analyse d'une transition». *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques (III)*. Québec : CIRB, 60-71.
- Laclau, E. (1990). *New Reflections on the Revolution of our Time*. London : Verso.
- McCarthy, C., & Crichlow, W. (1993). «Introduction : Theories of identity, theories of representation, theories of race», in C. McCarthy, & W. Crichlow *Race Identity and Representation in Education*. New York & London : Routledge. xiii-xxix.
- Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario (1994). *Animation culturelle*. Toronto : ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario.
- Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario (1985). *Valeurs, influences et relations avec les pairs*. Toronto; ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario.
- Mucchielli, A. (1986). *L'identité*. Que sais-je ? Paris : Presses Universitaires de France. 127 pages.
- Paquay, L., Altet, M., Charlier, É., & Perrenoud, Ph. (1996). *Former des enseignants professionnels. Quelles stratégies? Quelles compétences?* Bruxelles : De Boeck et Larcier.
- Perrenoud, Ph. (1994). *La formation des enseignants entre théorie et pratique*. Paris : L'harmattan éditeur.
- Rosenberg, A. (1995). *Philosophy of Social Science*. 2^e édition. Colorado : Westview Press.
- Schön, D. (1994). *Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Montréal : Éditions logiques.
- Smith, G. B. (1996). *Nietzsche, Heidegger and the Transition to Postmodernity*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Tardif, C. (1993). «L'identité culturelle dans les écoles francophones minoritaires : Perceptions et croyances des enseignants». *La revue canadienne des langues vivantes*, 49(2),
- Théberge, M., Bourassa, M., Lauzon, Y. & Huard-Watt, G. (1997). «Vers un modèle de cohérence entre formation pratique et formation théorique». *Revue des sciences de l'éducation*. 23(2).
- Théberge, M. (1996). «L'espace artistique de l'Ontario français», dans *Pour un espace de recherche au Canada français. Discours, objets et méthodes*. Ottawa : Les Presses de l'université d'Ottawa. 175-199.
- Wagner, S. (1991). *Analphabétisme de minorité et alphabétisation d'affirmation nationale à propos de l'Ontario français. Synthèse théorique et historique*. Vol. 1. Toronto : ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario.



Espace identitaire dans la littérature récente de langue française en Ontario

Pierre Karch

Qu'on se rappelle *Moé j'viens du Nord, 'stie*¹. Nous étions en 1970. André Paiement donnait le ton et l'accent. Le premier mot, «Moé», pronom personnel à la première personne, identifie le locuteur qui vit en parfaite harmonie avec l'espace qu'il occupe, le «Nord», et qui le dit, sans honte, dans sa langue mal équarrie, en lançant un juron qui met une distance entre lui et les beaux parleurs comme ce professeur de français que nous présente Gaston Tremblay, dans *Prendre la parole* :

Je vous invite à vivre avec moi le choc culturel de quitter les galeries rocailleuses de l'Inco pour se retrouver dans un cours obligatoire de diction pour comprendre à quel point l'expérience fut aliénante. Écoutez avec moi ce petit monsieur, docteur en évolution des sons O et OU pendant la première moitié du XVII^e siècle en France, tenter de m'expliquer, à travers sa petite barbiche, que, si je faisais un effort, je pourrais corriger toutes mes anomalies linguistiques avant Noël. Pour ensuite passer à l'apprentissage de la langue. [...] Nous l'avons bouffé avant l'Action de grâces. Le pauvre !

[...] Le docteur en O et OU était la première pilule, la première étape vers l'aliénation.¹

Cela étant, on comprend mieux la réaction qui a donné naissance à *Moé j'viens du Nord, s'tie*, contemporain d'un autre texte signé «Molière Go Home» que cite Gaston Tremblay, dans le même livre:

Je suis mineur, fermier, bûcheron, ouvrier. Je suis minoritaire et marginal dans ma province. J'ai des leaders que je n'ai pas choisis, tirés d'une élite qui pense me représenter et se soucie de mes intérêts les plus pressants en me parachutant des tournées d'artistes étrangers, en me chiant sur la tête avec des campagnes de bon parler.

Je prends des cours universitaires de littérature où des profs européens s'acharnent à me déraciner en corrigeant ma prononciation, mon vocabulaire et ma pensée, et où ils achèvent de m'aliéner et de me dépersonnaliser.

Qui suis-je ?

C'est à cette question que nous voulons, par le biais du théâtre, répondre. C'est le dilemme que le théâtre doit monter sur scène. Et ce drame doit être monté *on our terms*. En 1970, en Amérique, au Canada, en Ontario, à Sudbury, avec nos corps, nos voix et nos personnages.²

À la question «Qui suis-je ?» l'auteur de l'article signé d'un pseudonyme répond clairement : «Je suis mineur, fermier, bûcheron, ouvrier. Je suis minoritaire et marginal dans ma province», ce qui revient à ce que dit André Paiement, «Moé j'viens du Nord, 'stie». Ce «Moé» frondeur, qui ne se laisse intimider par personne, surtout pas par les étrangers, occupe un territoire qui l'occupe, un territoire qu'il emportera toujours avec lui, peu importe où il ira, et il a des choses à raconter, des choses à dire. Comme il demeure poli, malgré son amour-propre blessé par des étrangers qui lui font la leçon sur son territoire, malgré son irritation ascendante et bientôt sa colère, il commence par se présenter : «Moé j'viens du Nord». C'est le début d'une conversation qui dure depuis plus d'un quart de siècle.

1 Gaston Tremblay, *Prendre la parole*, Ottawa, Le Nordir, 1995, p. 20-21.

2 Ibid., p. 21.

Le début... Les belles années de la contre-culture dont Fernand Dorais énumère les «traits les plus saillants» dans *Témoins d'errances en Ontario français*¹, les années héroïques, celles de la création du Théâtre du Nouvel-Ontario, de la Coopérative des artistes du Nord de l'Ontario, du groupe CANO, des éditions Prise de parole, de la Nuit sur l'étang... Nous assistions alors à la naissance d'une culture distincte dans un espace encore mal défini qui est devenu, au cours des années, l'espace mythique des Franco-Ontariens, avec Sudbury pour capitale.

Cela n'a pas fait plaisir à tout le monde, cela en indispose encore certains. Et pourtant... Il faut bien se rendre à l'évidence. Oui, bien sûr, si cela n'avait pas été de la génération qui a précédé, celle des Jean Éthier-Blais, des Fernand Dorais, et des générations qui les ont également précédés, celles des François Hertel et de qui d'autre encore, il n'y aurait peut-être jamais eu ce feu d'artifice culturel qui a lancé au plus haut de notre firmament les étoiles qui n'ont pas cessé de briller : Robert Dickson, Gaston Tremblay, Jean Marc Dalpé, Patrice Desbiens, Robert Marinier, Robert Bellefeuille, Brigitte Haentjens, Jocelyne Villeneuve... Ce furent les plus grands et nous leur devons tout.

Comme cela est indiscutable, la question que je me pose ne porte pas sur eux. La voici : Où en sommes-nous, «gens d'ici²», par rapport à l'espace que nous occupons et l'espace qui nous occupe ? La réponse, je l'ai cherchée dans quelques livres parus récemment, soit entre 1992 et 1996, et plutôt qu'une, ce sont quatre réponses que j'ai trouvées.

Pour introduire la première réponse, j'ai choisi un texte de Patrice Desbiens. «Je ne sais pas si je devrais / sauter dans l'autobus pour / Sudbury ou sauter devant / l'autobus pour Sudbury³». Les deux possibilités tiennent compte du lien étroit entre l'individu et son milieu : la première, en établissant un lien

1 Fernand Dorais, *Témoins d'errances en Ontario français*. Essai, Hearst, Le Nordir, 1990, p. 82-83.

2 Cette expression rappelle le recueil de poèmes de Jean Marc Dalpé, *Gens d'ici*, Sudbury, Prise de parole, 1981, 94 p.

3 Patrice Desbiens, *Un pépin de pomme sur un poêle à bois*, Sudbury, Prise de parole, 1995, p. 50.

d'amour, puisque le poète montre de l'empressement à retrouver le décor qui le définit; la deuxième, en montrant comme ce décor peut être écrasant. Il l'est tellement que le Franco-Ontarien y étouffe et ne peut pas imaginer une suite à l'expérience qu'il vit. Cela étant, il se perçoit comme le dernier d'une espèce en voie de disparition.

*le dernier des franco-ontariens,
a débuté l'écriture d'un livre
il ne sait pas où il s'en va encore
et il ne sait toujours pas quelle tangente
prendra son écriture...
il explore, expérimente, tente de
définir une ligne directrice...¹*

Qui parle ici ? Difficile à dire car Pierre Albert crée un galerie impressionnante de personnages imaginaires [l'orateur (9), l'amateur (9), elle (10), le beatnik réformé (10), l'écrivain mourant (13), le vendeur de balayeuses (14), un spectateur (16), un homme qui parle anglais (17), l'un et l'autre (19), le violeur (20), le futur chef du parti (21), le critique qui se félicite d'être un fin connaisseur (22), le ministre de la culture (24), le poète (26), le vendeur (34), le dernier des franco-ontariens (35), le téléspectateur (35), les avocats (38), le malade (39), la féministe anglaise (41), le phénoménologue (44), l'auteur (49), l'étudiant (54), l'ivresse (55), le père du dernier des franco-ontariens (58), l'intellectuel (61), l'homme du peuple (66), le chef du cabinet fantôme (67) et le Québécois moqueur (76)], chacun ayant une voix différente des autres, discordantes, faut-il préciser, puisqu'on se prend à partie, qu'on se lance des invectives en français et en anglais car, comme le rappelle le poète, le Franco-Ontarien est bilingue.

Ce que je retiens de cette citation, c'est que le Franco-Ontarien fait partie d'un projet mort-né : «*il n'y a tout simplement pas d'avenir pour le dernier des franco-ontariens*»². Le Franco-Ontarien ne va nulle part, pour la simple raison qu'il se sent écrasé. Son milieu ne le définit pas; son milieu met fin à son existence et

1 Pierre Albert, *Le Dernier des Franco-Ontariens*, Sudbury, Prise de parole, 1992, p. 18.

2 Ibid., p. 58.

le fait de deux façons. La première, en le marquant comme une roue d'autobus qui lui passe sur le corps. C'est l'image- choc qu'on doit à Patrice Desbiens. La seconde, en frappant le Franco-Ontarien d'impuissance. Il devient alors, spécimen d'une espèce rare en voie de disparition, comme bien des animaux sauvages prisonniers de zoos : il refuse de procréer. Ce refus est parfois conscient, mais il est aussi souvent inconscient. Dans le livre de Pierre Albert, le dernier des Franco-Ontariens tente l'impossible :

il s'est mis à chercher une femme
pour faire un enfant
une femme
n'importe qui
qu'elle soit féministe ou environnementaliste.¹

Il ment : il ne cherche pas n'importe qui. Il cherche l'impossible, parce qu'il ne veut pas ce qui serait possible, c'est-à-dire une femme qui partage ses désirs, qui accepte qu'il fume et qui parle sa langue. Ce qu'il veut, de fait, c'est ce qu'il a ou plutôt ce qu'il n'a pas : «le dernier des franco-ontariens n'avait même pas [...] d'enfants»². S'il n'en a pas, c'est qu'il ne peut tout simplement pas en avoir, du fait même de sa captivité qui le rend impuissant. On pourrait aussi ajouter que, s'il en avait, il ne pourrait plus prétendre être le dernier de sa race, ce qui mettrait un comble à sa crise d'identité déjà bien assez forte.

L'impuissance du «dernier des franco-ontariens» (avec deux minuscules alors que, dans le livre de Pierre Albert, le «Québécois» a droit à la majuscule, ce qui situe sans ambiguïté le Franco-Ontarien par rapport à l'Autre, celui qui vit dans un espace identitaire), on la reconnaît chez Jack, le personnage principal du *Bateleur*³ de Michel Ouellette, qui éloigne les femmes dont il voudrait s'approcher. Mais cette impuissance prend une dimension épique dans *La Litière et Rappel*⁴ de Patrick Leroux.

1 Ibid., p. 92.

2 Ibid., p. 48.

3 Michel Ouellette, *Le Bateleur*, Ottawa, Le Nordir, 1995, 124 p.

4 Patrick Leroux, *Implosions*, Ottawa, Le Nordir, 1996, 228 p.

Mae et Ludwig sont au lit depuis quatre ans. Ils ne sont pas malades; ils sont tout simplement au lit où ils jouent à divers jeux¹, le plus souvent dans le but d'humilier l'autre, de le faire souffrir, de l'enrager. Leurs ébats, quand ils en ont eus, sont demeurés infructueux. On assiste à la scène des adieux. Ludwig quitte : il ira mourir seul.

On le retrouve dans *Rappel*. C'est la fin. Tout comme Pierre Albert se crée une galerie de personnages pour meubler sa solitude, Ludwig dialogue avec sa Muse, une Vache et un Pape, personnages qui l'habitent et qui mourront avec lui, puisqu'ils n'ont pas d'existence autre que celle que leur donne Ludwig, comme le fait un romancier, un dramaturge ou un poète. La fin de ce drame personnel illustre assez bien la situation des Franco-Ontariens qui optent pour la première réponse à la question que je me pose sur leur identité. Ludwig reçoit un appel de son père qui se meurt du sida, nouvelle qu'il lui apprend au moment même où Ludwig rend son dernier souffle en disant : «Je voudrais réapprendre à vivre, moi aussi»². Vœu impossible, prononcé alors que les deux dernières générations de cette famille agonisent. Le dernier des Franco-Ontariens meurt d'un suicide en même temps que l'avant-dernier meurt des suites d'une maladie transmise sexuellement.

Jusqu'ici, nous avons vu des cas de Franco-Ontariens, derniers rejetons de leur famille parce qu'ils sont inaptes à procréer. Il s'en trouve d'autres qui refusent d'avoir une descendance, dont le choix est conscient, soit les lesbiennes et les gais dont les accouplements sont inféconds.

Dès la septième page d'*au sud de tes yeux*, le lecteur est fixé sur la conception que Yolande Jiménez se fait des relations interpersonnelles : «il y a des femmes qui s'aiment en silence / et des hommes qui sèment la terreur»³. L'homonymie fait sourire, mais le jeu de mots, féroce, révèle un univers tout en contrastes :

1 On comprendra mieux la dynamique de ses jeux si on lit, du docteur Eric Berne, *Games People Play. The Psychology of Human Relationships*, New York, Grove Press, 1964, 192 p.

2 Patrick Leroux, *Rappel in Opus cit.*, p. 218.

3 Yolande Jiménez, *au sud de tes yeux*, Sudbury, Prise de parole, 1994, p. [7].

les femmes, l'amour et le silence d'un côté; les hommes, la haine et le bruit de l'autre. Le reste du recueil ne tente aucunement de blanchir les hommes ni même d'atténuer cette première impression. Au contraire. Alors laissons-les, puisqu'ils sont détestables, et tenons-nous-en aux femmes «à femmes» (30) qui forment d'après l'auteure «une minorité / sexuelle» (30).

Quand elles fantasment, ces femmes ne se distinguent pas tellement de celles qui forment la majorité, les unes comme les autres ayant, semble-t-il, un faible prononcé pour les uniformes :

assise sur les genoux de la conductrice
je veux détourner l'autobus
de la tendresse¹

La différence est ailleurs : dans la perception que la poète se fait de pareilles amours qu'elle associe au moins trois fois à la mort, sous une forme ou sous une autre :

la nuit est passée
comme un train grande vitesse

nos caresses
suicidées sur les rails²

je me meurs sur ses genoux [ceux de la conductrice d'autobus]³

l'amour s'est noyé⁴

Ces rapprochements entre l'amour et la mort lui viennent d'autant plus facilement qu'elle se dit, comme Pierre Albert, la dernière de son espèce, ce qu'elle est fatalement : «je vis avec la fin du monde en moi» (48). Les choses pourraient être autres car il s'agit d'un choix et non pas d'une nécessité, mais pour que cela soit, il faudrait que la poète soit féconde, ce qu'elle refuse non pas, toutefois, sans un certain malaise : «mon corps qui devient l'ombre

1 Ibid., p. 23.

2 Ibid., p. 20.

3 Ibid., p. 23.

4 Ibid., p. 35.

d'un monstre / sans sexe» (46). Un sexe, elle en a un, mais c'est pour jouir seulement :

J'aime me masturber
plusieurs fois par jour
et je pense toujours
que c'est pas assez
pour ma santé¹

Loin des hommes, séparée également des femmes dans ses plaisirs solitaires, la poète se dissocie de son milieu qui l'écrase :

Sudbury dans mes valises

40 kilos
les odeurs de Sudbury
sont lourdes et pesantes²

Cette dissociation aboutit à l'indifférence :

et une inconnue me demande
si on parle français
à Sudbury

who cares³

Cette indifférence viendrait-elle du mal d'être dans un milieu perçu, à tort ou à raison, comme hostile à son émancipation et à ce qui la touche de plus près, ses affections, élément essentiel de sa nature puisque c'est par l'amour que, selon elle, les femmes se définissent, cet amour qui les oppose aux hommes «qui sèment la terreur» (7)? Je verrais dans cette attitude une manifestation de sa méfiance envers tous ceux qui ne portent pas ses couleurs et le rejet du milieu ambiant qu'il s'agisse de Sudbury ou de Paris.

Alexandre, *Le Mal Aimé* de Paul-François Sylvestre vit une situation semblable et le fait de façon similaire :

1 Ibid., p. 29.

2 Ibid., p. 12.

3 Ibid., p. 17.

J'ai probablement couché avec cent vingt gars avant d'avoir une relation continue. Relation est un bien grand mot, car ma première aventure n'a duré que cinq semaines. Les autres n'ont jamais dépassé deux mois.¹

Ces chiffres impressionnants établissent une distinction entre «intimité» et «amour». Ce que le narrateur recherche dans la rue, dans les bars et un peu partout, c'est un moins grand nombre d'«intimités» et plus d'«amour» :

Mon cercle d'amis était somme toute assez considérable, mais il me semble que je les aurais tous sacrifiés si j'avais pu obtenir, en retour, un amant, une relation durable, une occasion de partager ma vie intime.²

L'occasion ne se présentant pas de troquer son stock d'amis contre un amant, Alexandre sombre dans la dépression qu'il met sur le compte de la solitude :

Dès lors, je me suis senti encore plus seul. Encore plus triste. Et encore plus décidé à souffrir, à vivre avec mon mal de vivre. En étais-je rendu à le chérir comme le frère que je n'avais jamais eu ? En étais-je rendu à aimer ce mal comme s'il devait être mon seul compagnon ?³

D'où vient cette solitude, le narrateur étant entouré d'amis? Malgré leur quantité, les amis sont encore trop peu nombreux pour voiler le regard désapprouvateur des autres, de ceux qui ne sont pas gais et qui condamnent ouvertement ou de façon plus subtile ce choix d'orientation sexuelle :

Gilles-Maurice constate que ses collègues de la salle de rédaction ne s'informent jamais de son amant. Pas de question au sujet de leurs vacances. Pas d'invitation à de petites soirées. Mon ami croit que cet ostracisme est dû au fait qu'il affiche trop ouvertement son orientation sexuelle.⁴

1 Paul-François Sylvestre, *Le Mal Aimé*, Ottawa, Le Nordir, 1994, p. 55.

2 Ibid., p. 93.

3 Ibid., p. 97.

4 Ibid., p. 100.

En parlant de son ami, c'est aussi de lui-même que parle Alexandre qui détecte le même blâme chez sa mère :

...lorsque ma mère me téléphone, elle me demande s'il y a du nouveau au bureau, si la température à Ottawa est clémente, si j'ai vu tel film ou lu tel livre, de facture hétérosexuelle bien entendu. Mais jamais elle ne me demande s'il y a du nouveau dans ma vie affective. Jamais elle ne s'informe de la température de mon cœur. Or, mon cœur a froid et mes larmes sont gelées.¹

Ce mal existentiel donne des idées noires au narrateur qui en vient à souhaiter mourir :

La solitude me pèse tellement que chaque fois que j'apprends qu'un gai est mort du sida en laissant son amant derrière lui, je me demande s'il n'avait pas mieux valu que ce soit moi.²

Quelle chance, laisse entendre Alexandre, a eu le sidéen qui a eu un amant ! C'est ainsi que l'amour gai, frivole au début de ce roman, devient bien tôt tragique, poussant le héros au suicide, car c'est bien de ce projet innommable qu'il est question dans le passage suivant :

Je sortis de l'appartement, non sans noter au préalable un mot dans mon agenda. J'enfourchai ma bicyclette et me rendis au milieu du pont Macdonald-Cartier. Je contemplai les eaux calmes de la rivière en me demandant si elles étaient assez profondes pour apaiser mon tourment. J'hésitai, me rendis dans le parc Jacques-Cartier en m'interrogeant sur mes intentions, puis revins au même endroit...³

Voici complété, comme dans le recueil de Yolande Jimenez, le triangle de l'amour sans projet d'avenir, de la solitude et de la mort. Ce qui est tout aussi remarquable, c'est le lien qu'Alexandre établit, à ce moment de son récit, entre son suicide «raté»⁴ — il faut bien

1 Ibid., p. 95-96.

2 Ibid., p. 96.

3 Ibid., p. 94.

4 Ibid., p. 95.

le noter, sans quoi il n'y aurait pas eu de narration possible — et le lieu qui sert de théâtre au tableau final qu'il compose : «J'hésitai, me rendis dans le parc Jacques-Cartier en m'interrogeant sur mes intentions, puis revins au même endroit, sous l'écriteau <Ontario>.» En précisant l'endroit de son suicide, le narrateur établit un rapport de causalité et de finalité entre son état d'âme et son milieu. C'est parce que l'Ontario est perçu comme la cause de ses malheurs qu'Alexandre décide d'en finir avec sa province, celle de sa famille, de ses collègues de bureau et de ses amis, celle surtout qui ne lui a pas fourni le frère ou l'amant désiré, le but étant de confondre sa province et ses habitants qui l'ont fait souffrir mortellement, peut-être sans s'en rendre tout à fait compte, en condamnant ses amours ou en ne les favorisant pas.

C'est ainsi qu'on peut dire que chez ces auteurs, la crise d'identité se résout par la négation de soi dans un espace défini comme étant indifférent ou hostile, chacun se voyant comme étant le dernier des Franco-Ontariens ou la dernière des Franco-Ontariennes.

Dans *Nomadaime*, Hédi Bouraoui ne se définit pas selon son orientation sexuelle, ce qui ne veut nullement dire qu'il refoule cette dimension de sa personnalité comme en témoignent ces vers d'une sensualité toute proche de celle des mystiques : «Les sexes se racinent dans l'offrande / Illimitée du Même»¹. Le sexe, dans ce recueil, est le symbole de l'offrande reçue, de l'union consommée dans le bonheur extatique. Cette attitude, cet optimisme, cette joie de vivre le distinguent des auteurs que nous venons de voir. Tout est possible dans ces conditions et ce sont ces possibilités qui définissent le poète :

Je refuse de me retirer du livre
Même le septième jour
Pour être ce que je suis, ce que j'écris²

La création du poète participe à celle de Dieu, la complète puisqu'elle s'accomplit le septième jour alors que Dieu se repose. Que manque-t-il à la Création que le poète juge inachevée, sinon la paix ?

1 Hédi Bouraoui, *Nomadaime*, Toronto, Éditions du Gref, 1995, p. 72.

2 Ibid., p. 20.

Paix, dit l'Homme tire-bouchon faisant sauter
Le malentendu des impasses
Et ses prises de bec dans la noirceur de l'histoire¹

Ce que le poète tente de rétablir, c'est la bonne entente. Mais comment y arriver sans éliminer l'esprit régionaliste qui réduit tout à des frontières inhospitalières, linguistiques, historiques, religieuses ou géographiques ? Par les outils et les moyens à sa disposition, par les mots : «J'aligne des mots dans l'interstice des ethnies / Pour conjurer les fausses notes à venir»². Programme sublime qui propose un baume aux démangeaisons des peuples ennemis. Il faudrait si peu pour les réunir autour d'une table, autour d'une mer:

L'orageuse et sensible mer
Méditerranée nous métisse
Plein chant polyphonique
Mes Africains l'ont propagé
Unis contre les blancs de la mémoire
Les poèmes, paroles plaisantes
Cultivant rythme et mélodie
Berceur une sainte victoire
Sur le désert des mots qui fuient³

L'auteur, nord-africain, perçoit son continent comme étant le berceau de toutes les civilisations occidentales. Cette racine, unique, devrait, semble-t-il, garantir l'union des fleurs et des fruits qu'elle a nourris. Cette vision du monde qui s'appuie sur un passé historique et qui s'ouvre sur un projet global est réalisable si chacun est de bonne foi, si chacun va vers l'autre la main tendue, le respect de l'Autre devant dépasser les intérêts particuliers :

Mon «Je» peut dire ton «Tu»
Ton «Tu» peut dire mon «Je»
Quand «Ils» se taisent au
Participe présent et non
Au passé simple

1 Ibid., p. 89.

2 Ibid., p. 17.

3 Ibid., p. 18.

Ni jeu... Ni enjeu... Mais
 Jour nouveau... Aube des
 Différences qui éclairent nos
 Transparences communes¹

Le dialogue ainsi amorcé se fait dans une langue nouvelle, les langues anciennes venant des disputes occasionnées par la construction de la Tour de Babel. Cette langue, il faut donc l'inventer, et c'est ce que fait le poète qui redonne vie à des mots rares (e. g. «phréatique», 89), qui fabrique des verbes à partir de substantifs (e. g. «iconoclastant», 19; «s'interstice», 65; «Je tréfonds», 70; «je m'assource» 71; «qui néoplasme», 79; «spasmodire», 80, «scorpionant», 80), qui, plus souvent encore, relie des mots pour n'en faire qu'un, ce qui entre tout à fait dans son projet, celui de créer des ponts entre les hommes. Voici quelques-uns de ces mots composés : «arcs-en-veines» (11), «arc-en-terre» (71), «arcs-en-âmes» (82), «arc-en-désert» (89) sur le modèle d'«arc-en-ciel»; «corpoème» (16); «forêt-graphème» (19); «nomadance» (66); et, bien sûr, «nomadaine» (79), le titre du recueil.

Cette langue, que le poète voudrait universelle comme l'espéranto, n'appartient en propre à aucun territoire sur lequel se parle le français. À l'absence de régionalismes, comme on en trouve dans un titre comme *Moé j'viens du Nord*, 'stie, s'oppose la présence de néologismes créés pour tout le monde :

J'enlise les mots de tout le monde
 Dans les sables du désert
 Pour que languissantes les roses dévoilent
 Leurs visages d'amours limonés
 S'écoulent les désirs dans les bambous
 Flûtant mélodies multicolores...²

Le poète, citoyen du monde, à l'aise partout où il se trouve, n'appartient à aucun milieu, puisqu'il se réclame de toutes les

1 Ibid., p. 43.

2 Ibid., p. 11.

régions : «Ainsi se globalise le corps-village aujourd'hui»¹. Ce corps, comme le village qu'il occupe, est global.

La réponse que fournit Hédi Bouraoui à la question, «Où en sommes-nous, «gens d'ici», par rapport à l'espace que nous occupons et qui nous occupe ?» est qu'il vit en harmonie avec son milieu, l'espace qu'occupe et qui occupe Bouraoui, nomade par amour comme l'annonce le titre de son recueil, ne connaissant pas de frontières.

Le narrateur du recueil, *Dans ma grande maison folle* vit une expérience bien différente. C'est qu'il a du mal à se retrouver et à se reconnaître. Tout, de fait, concourt à le désorienter, lui et les personnages qu'il met en scène. C'est, en premier lieu, l'obscurité, celle d'une chambre, d'un couloir, d'un bar, de la rue, du soir :

Ses lèvres s'entrouvrent dans le noir...²

Les draps défaits d'un grand lit plongé dans le noir³.

Un écran noir remplace le paysage.⁴

Des clients pénètrent dans la demi-pénombre...⁵

Mon regard se dilue dans le noir...⁶

Le vieux entraîne le jeune inconnu dans un couloir où l'obscurité est presque totale.⁷

Son regard d'acier braque le noir où ciel et terre se confondent.⁸

1 Ibid., p. 49.

2 Michel Dallaire, «Dans ma grande maison folle», in *Dans ma grande maison folle*, Sudbury, Prise de parole, 1995, p. 7.

3 Ibid., p. 8.

4 Id., «Nouvelle de guerre», in Opus cit., p. 28.

5 Id., «La ligne de départ», in Opus cit., p. 32.

6 Id., «Madame X», in Opus cit., p. 43.

7 Id., «La Zone», in Opus cit., p. 59.

8 Id., «Comme un vieux bout de film», in Opus cit., p. 87.

Ce peut être aussi le contraire : «Soudain, ils se retrouvent aveuglés par un torrent de lumière.¹» Ce qui compte, c'est faire perdre l'équilibre à l'individu, saisi d'«angoisse devant le devenir²», qui bascule dans un décor qu'il n'arrive pas à identifier autrement que par des termes approximatifs : articles indéfinis («une rue», 7; «un bar», 9) et adjectifs indéfinis, surtout «quelque» comme dans «quelque part» (7) qui paraît dès la première page, qui revient souvent et qui clôt le volume. Ces imprécisions dans les descriptions éliminent ce qui pourrait identifier les lieux, pour en faire des «terrains vagues³».

Ce qui n'aide pas, non plus, ce sont les obstacles qui se dressent dans le champ de vision du narrateur, incapable de porter son regard au-delà «du mur d'enceinte de la villa» («Nouvelle de guerre», 20), «au-delà des collines qui entourent la villa» («Nouvelle de guerre», 20), au-delà de «la cour intérieure» («Madame X», 46). Cet univers réduit, sans horizon et sans trait caractéristique, devient, pour le narrateur, lieu de cauchemar : «J'ai l'impression de me retrouver dans un ailleurs que j'ai quitté il y a longtemps, sans regarder derrière» («Dans ma grande maison folle», 10). Le lecteur découvre, petit à petit, que ce décor n'est autre que l'imagination de l'écrivain, «grande maison folle» peuplée des créatures de ses œuvres antérieures, personnages qui ont vieilli librement, mal vieilli faut-il préciser, car ils l'ont fait sans l'aide de l'auteur pour organiser leur existence, car, faut-il le rappeler, «l'imagination est dynamisme organisateur, et ce dynamisme organisateur est facteur d'homogénéité dans la représentation⁴». Le décor, dans lequel ils évoluent étant non-référentiel, se mérite le qualificatif d'«abstrait» («Dans ma grande maison folle», 8) que lui donne l'auteur.

Le narrateur, qui a plus d'une voix dans ce recueil, trouve son autonomie dans un univers spatial purement psychologique,

1 Id., «La Zone», in *Opus cit.*, p. 60.

2 Gilbert Durand, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Bordas, coll. «Études supérieures», 1969, p. 133.

3 Cette expression rappelle le roman de Michel Dallaire, *Terrains vagues* (Prix littéraire Jacques-Poirier), Montréal, vlb éditeur, 1992, 120 p.

4 G. Durand, *Opus cit.*, p. 26.

même là où il nomme Sudbury et Azilda, en Ontario («Comme un vieux bout de film») ou Santa Prisca, Cuernavaca et Taxco au Mexique («Nada mas»), ces lieux étant interchangeable dans son esprit, ces lieux n'ayant donc aucune dimension physique réelle dès que les mots s'en emparent :

J'entrevois la suite d'événements qu'il imposera à cette jeune fleuriste qu'il a créée il y a une vingtaine de pages, que j'anime, dont il est devenu amoureux je crois. [...]

Entre deux battements de cœur, dans un décor paisible qui tantôt ressemble à un village mexicain du XVIIIe siècle, tantôt devient un lac brumeux rempli d'ashigans du Nord de l'Ontario.

Il a bien le droit. Le récit est en cours. Il vogue allégrement dans son labyrinthe. Il l'assujettit à ses humeurs...¹

En éliminant, dans ce recueil, toute référence à un milieu distinct du narrateur, en dehors et indépendant de lui, l'«Expert en désespoir. Le grand solitaire...» («Quand il m'écrit», 116) ne communique plus qu'avec des écrans, celui de son ordinateur («Le curseur clignote dans la boîte de rêves», 21) et ceux des téléviseurs («Dans les télés d'une vitrine, je vois la chair calcinée d'hommes, de femmes et d'enfants», 26), sources d'images comme sa propre imagination. Ces contacts indirects avec la réalité donnent la pleine mesure de la solitude de l'artiste qui trouve dans son art «un refuge qui [le] protège du monde extérieur» («La Zone», 64).

À la fin, le narrateur du recueil, *Dans ma grande maison folle*, se retrouve seul et se dit désespéré. Ce désespoir n'est cependant pas total puisqu'il y a promesse d'avenir dans les verbes au futur simple et même dans ceux au conditionnel. Pour ce qui est de sa solitude, disons qu'elle n'est pas entière, non plus, puisqu'elle comprend son coin de pays et quelques souvenirs de voyages. C'est ainsi que l'auteur s'affirme plus par rapport à son œuvre, son espace imaginaire, que par l'espace qu'il occupe, ce qui le distingue des deux derniers auteurs que j'ai retenus pour les fins de cette étude sur l'espace identitaire.

1 M. Dallaire, «Quand il m'écrit», in *Dans ma grande maison folle*, p. 108-109.

L'intrigue de *L'Ermitage* d'Hélène Brodeur est simple, classique. C'est celle du *Roi Lear* de Shakespeare. Un homme d'affaires favorise son fils aîné qui a les qualités physiques et morales d'un bel ambitieux à qui tout et toutes sourient et néglige son fils infirme, disgracié par la nature, aussi bien dire, aux yeux du père, par Dieu même. Francis roule son père; Richard le sauve, lui et son entreprise, grâce à l'aide qu'il reçoit de Roger Destel, un ermite «New Age» qui relève les déficits tout en gardant ses distances.

L'action se déroule en partie dans le «petit village de Stevens du nord de l'Ontario» (p. 7), quand ce n'est pas dans un «terrain rocheux du Haut Pontiac» (p. 7), près du village de Saint-Timothée au Québec. Rien de naïf dans cette bipolarité qui définit les personnages de ce roman comme franco-ontariens de souche québécoise. Le Nord de l'Ontario, dans la perception du monde que se fait la narratrice de *L'Ermitage*, correspond, toutes proportions gardées, au Far West des Américains, terre de tous les possibles, avec ses hommes forts, ses femmes faibles, ses hors-la-loi qui règlent leurs comptes de façon brutale. Par contraste, le Québec est un pays de traditions et de lois d'où l'importance, pour mieux voir les choses, d'y retourner, d'y faire un «pèlerinage annuel» (p. 17), «retour aux sources» (p. 17) qui permet à Ernest Destel de renouer avec sa famille, son oncle Edgar et sa tante Germaine, et de profiter de la sagesse de son cousin Roger, l'ermite du lac Fantôme qu'on doit traverser car l'ermitage se trouve sur l'autre rive. Voici comment Hélène Brodeur décrit ce passage :

Dans la brume du matin qui collait à la surface, l'embarcation glissait sur l'eau, sans bruit, comme un bateau de rêve. Une originale et son petit, debout dans l'eau peu profonde près du rivage, cessèrent un moment de brouter les plantes aquatiques pour regarder s'éloigner et se fondre dans la brume ce canot fantôme qui avait soudain traversé leur univers. ¹

Les personnages du «canot fantôme» passent, semble-t-il, du réel au rêve, comme les âmes des morts de l'Antiquité passaient d'un

état à un autre, en traversant le Styx dans la barque de Charon. Mais l'allusion me paraît plutôt biblique, ce rêve étant celui du paradis retrouvé où les animaux vivent en harmonie avec la nature nourricière, sans que la présence d'êtres humains ne les dérange. C'est le décor qu'élit Roger parce qu'il est à son image.

Le nord de l'Ontario, c'est autre chose :

Comme son [Ernest] défunt père avait l'habitude de dire, lui qui s'était expatrié dans le nord de l'Ontario alors qu'il n'était plus jeune et avec une santé qui se détériorait, «on n'a jamais la paix dans ce bas monde, il faut toujours lutter». ¹

Le nord de l'Ontario, ce n'est pas l'enfer, mais ce n'est pas le paradis non plus. Le paradis, on vient de le voir, c'est un coin du Québec d'où a été chassé le père d'Ernest. L'homme a dépassé sa maturité («il n'était plus jeune») et n'a pas les moyens de s'adapter à son nouveau milieu («avec une santé qui se détériorait»). Il subit le châtement du premier expatrié, Adam : lui non plus n'aura «jamais la paix en ce bas monde»; lui aussi devra travailler à la sueur de son front et «toujours lutter».

Cette lutte prend fin avec Richard, comme on peut le constater en lisant ce troisième extrait de *L'Ermitage* :

Un lièvre timide sortit du bois en regardant nerveusement autour de lui de son œil noir, puis détala en grands bonds lorsqu'il vit un renard traverser la baie d'une démarche affairée.

La vie reprenait son cours. Richard se dit qu'on avait toujours tort de désespérer. ²

Qui est ce «on» sinon le grand-père pessimiste de Richard qui prétendait qu'on n'avait «jamais la paix dans ce bas monde» ? Richard lui donne tort, car lui, qui s'identifie au «lièvre timide», compte bien y trouver la paix, malgré tous les renards du voisinage et de la famille, et ce grâce à une relation amoureuse stable avec Célia, relation à l'image de l'harmonie qui règne entre lui et son milieu. Il aura fallu deux générations pour arriver à ce résultat.

1 Ibid., p. 103.

2 Ibid., p. 245-246.

Laurent Vaillancourt et Michel Ouellette y arrivent par un autre chemin, la route 11 entre Hearst et Smooth Rock Falls, pèlerinage de cent milles qu'ils racontent dans *Cent bornes*¹, le livre le plus étonnant jamais paru aux éditions Prise de parole. Pour se connaître, nous fait voir le photographe et nous dit l'auteur, il faut se regarder de près et de loin, et ce qu'on découvre, c'est qu'il ne faut rien négliger car tout peut servir.

Le passé, bien sûr, celui qu'évoquent des témoins qui reconstruisent des pages d'histoire que les démolisseurs ont effacées, comme la gare de Hearst : «Ça a pas été une niaiserie à démolir. Une journée.» (Mille 0) ou que rappellent les monuments, comme celui de Reesor Siding érigé à la mémoire de trois grévistes : «Que tous ceux qui peinent prient que leur sacrifice n'aura pas été en vain» (Mille 27).

Il ne faut pas, non plus, négliger le présent, que capte l'appareil de Laurent Vaillancourt et que poétise Michel Ouellette. Je pense au récit qu'il fait à partir du nom d'une fleur, la marguerite jaune appelée «Black-eyed Susan» en anglais et *Rudbeckia*, par les savants :

Rude Becky aime le bord des routes. Rude Becky, dans sa robe de pétales jaune orange, fait un clin d'œil et tire la langue aux camions qui passent. Rude Becky, les cheveux hérissés, suce son pouce au milieu des fleurs. Punk-hippie, elle est bien gentille, cette fille, même si elle envoie tout le monde chier. (Mille 24)

Les deux artistes n'oublient pas non plus le futur puisque leur quête s'adresse aux archéologues de l'avenir appelés à découvrir les objets, témoins de notre temps, ramassés le long de la route et mis dans cent sacs transparents exposés une première fois en 1993, à la galerie Paquin de Kapuskasing.

Cette démarche, qui s'inscrit dans un mouvement mondial qui multiplie les «cabinets de la mémoire», fait état de la relation étroite entre le milieu et les artistes qui ne portent pas de jugement de valeur sur lui, mais qui le regardent avec un intérêt réel qu'ils n'expliquent pas, qu'ils sentent plutôt comme des amoureux, car la

1 Laurent Vaillancourt et Michel Ouellette, *Cent bornes*, Sudbury, Prise de parole, 1995, [s. p.]

relation qu'ils établissent est affective, émotive plus que rationnelle.

En bref, à ma question, «Où en sommes-nous, «gens d'ici», par rapport à l'espace que nous occupons et qui nous occupe ?», Hélène Brodeur, Laurent Vaillancourt et Michel Ouellette répondent qu'il est possible d'être soi-même, c'est-à-dire franco-ontarien dans l'espace défini par le syntagme «le nord de l'Ontario». Réponse optimiste puisqu'elle s'ouvre sur l'avenir qu'elle ne met pas en doute.

Si je n'ai pas accordé un même temps aux quatre réponses apportées à la question portant sur l'identité des Franco-Ontariens que j'ai reliée à celle du milieu, c'est pour tenir compte de mon corpus, les Dallaire et les Bouraoui étant, ces cinq dernières années, moins nombreux que les autres.

Les réponses que l'on trouve dans la littérature récente de langue française en Ontario indiquent bien la diversité des positions face à la question de l'identité reliée à l'espace que nos auteurs occupent et qui les occupe et font voir comme la littérature d'ici a atteint assez de maturité pour faire le tour d'une question aussi épineuse.

Si on retient quoi que ce soit de cet article, j'espère que ce sera que les lectrices et les lecteurs franco-ontariens ont beaucoup à apprendre de leurs artistes qui donnent une forme esthétique à leurs angoisses, qui peuvent les aider à se mieux comprendre sans limiter leur vécu, leur être, sans tenter de les définir, de les limiter. Nous sommes tous, à des degrés différents, angoissés par le fait d'être franco-ontariens et nous avons besoin de savoir que nos émotions et nos affects sont partagés. Le nier ne donne rien. Ne pas vouloir le savoir, non plus. L'inquiétant, c'est que tellement peu de lecteurs et encore moins de mécènes, s'il s'en trouve, s'intéressent à la question de leur propre survie.

Paradis du Temiscamingue ou l'Inukshuk brodeurien ¹

Ronald Plante

S'il est vrai, comme le dit Julia Kristeva, que «tout texte se construit comme mosaïque de citations, tout texte est absorption d'un autre texte.»², quel est le statut particulier d'un personnage romanesque, point focalisateur de signes, texte en soi nous dirait Kristeva, qui figure dans une oeuvre de l'Ontario français ? Il ne fait plus de doute que la production littéraire franco-ontarienne, par besoin ou par simple volonté, a su se distinguer des autres littératures, les «grandes», dirait François Paré. Ici, l'identité occupe, du moins je le prétends, la place privilégiée dans le réseau de caractéristiques qui distinguent notre littérature en lui donnant ce que Paré appelle une focalisation culturelle : «Je ne crois pas qu'il soit possible d'écrire une oeuvre où les lieux d'appartenance identitaire ne constituent pas déjà un tracé de lecture, un tracé parmi d'autres, bien sûr, mais dont l'importance pour moi ne fait plus de doute.»³

1 Cet article est, à l'origine, une conférence prononcée dans le cadre du colloque, *Fiction et vérité*, tenu à l'Université du Québec à Montréal en novembre 1995.

2 Kristeva (1969) : 85.

3 Paré (1994) : 12.

Pour Vincent Jouve, dans *L'Effet-personnage dans le roman*, cette focalisation culturelle intègre l'apport du lecteur à l'univers référentiel et identitaire du personnage-signe : «[s]i le lecteur accepte l'univers de référence textuel, c'est parce qu'il s'en remet à un narrateur dans un acte culturel (la lecture) qui l'insère dans une communauté.[...] Le lecteur s'accrochera ainsi à tout ce qui, dans le texte, rappelle l'existence d'une communauté.»¹

Il y a donc reconnaissance de la dynamique des tracés identitaires et de l'imaginaire agissant chez le personnage. Philippe Hamon considère le personnage comme «métaphore de la cohérence du texte»², et continue en disant qu'«[u]n personnage est une résultante, le point nodal anthropomorphique syncrétique où se recompose, dans la mémoire du lecteur, et à la dernière ligne du texte, une série d'informations échelonnées tout au long d'une histoire.»³

Voilà donc posé le cadre de notre travail qui a pour but d'examiner l'importance du personnage en tant que foyer de signes identitaire et imaginaire.

De tous les romans franco-ontariens, c'est *La Quête d'Alexandre*, d'Hélène Brodeur, qui, me semble-t-il, illustre le plus clairement, dans un cadre historique précis, la relation entre l'identité, l'espace, le personnage et la diégèse⁴. Le roman se déroule durant les années 1913-1916 et se divise en trois parties qui permettent de suivre, de façon linéaire, l'évolution de pionniers canadiens-français arrivant au Nouvel-Ontario en provenance du Québec. Leur arrivée est facilitée par les efforts d'un missionnaire oblat, le père Paradis, et c'est l'étude de ce personnage, calqué sur

1 Jouve (1992) : 205.

2 Hamon (1983) : 185.

3 Hamon (1983) : 185.

4 Née à Saint-Léon de Val-Racine, en 1923, Hélène Brodeur publie, en 1981, aux éditions Quinze, *La Quête d'Alexandre*, le premier roman d'une trilogie qu'elle intitulera *Les Chroniques du Nouvel-Ontario*. En 1985, la maison d'édition Prise de Parole réédite *La Quête d'Alexandre* et publie en 1986 *Entre l'aube et le jour* et *Les Routes incertaines*, les deux derniers romans de la trilogie. Toutes les références à ces ouvrages paginées entre parenthèses accompagnées des mentions [Q.A.], [A.J.] et [R.I.] renvoient respectivement à ces éditions.

l'abbé Charles-Alfred-Marie-Paradis, missionnaire colonisateur qui «vit ses dernières années dans une petite chapelle dans le moyen nord de l'Ontario»¹ dont il sera surtout question dans cet article.

Suivant Jouve, on peut voir, dans le personnage de Paradis, l'image d'un sas à travers lequel s'opère un mouvement d'aller et retour entre la réalité et l'imaginaire qui serait, entre autres, à la base de la mimésis romanesque, concept qu'il ne faudrait surtout pas limiter à la réception, quoique Jouve ait déjà établi ce lien grâce à sa conception du «personnage-pion», soit l'effet-personnage «qui sert à orienter l'attente du destinataire», en l'occurrence, le lecteur.² Ce «pion», Hélène Brodeur le construit comme le voyageur autochtone qui, aux bords d'une étendue quelconque, érige, pierre par pierre, l'Inukshuk : cette figuration humaine, symbole de sa présence dans la nature. Notre image de l'Inukshuk permet de souligner l'importance de l'axe paradigmatique dans la construction d'un personnage.

En fait, le terme «Inukshuk», soit «un point de repère, un cairn dressé dans le pays en haut des collines»³ fut, à l'origine, un amalgame des mots «inuk»⁴ (être humain) et «sukaq»⁵ (colonne, pilier). On verra, plus loin, comment le narrateur extra-diégétique de *La Quête d'Alexandre* reprend les quelques sèmes clés de l'Inukshuk : l'identité, l'espace et les simulacres d'un personnage, et les campe dans une fiction romanesque, d'où le titre de cet article, *Paradis du Temiscamingue ou l'Inukshuk brodeurien*.

L'abbé Charles Paradis, né en 1884, à Saint-André-de-Kamouraska, Québec, fut membre de la Société de Colonisation du Témiscamingue et s'occupa de cette mission de 1881 à 1884⁶. Paradis voyait dans le Témiscamingue l'ouverture et la colonisation possibles de la région de l'Ontario-Nord qui s'étend de North

1 Choquette (1984) : 247.

2 Jouve (1992) : 98.

3 Schneider (1966) : 80. Toutefois, les termes Inugsuk et Inussuk apparaissent déjà en 1943 dans MacMillan (1943) : 23.

4 Dorais (1978) : 55.

5 Trinel (1970) : 190.

6 Carrière (1979) : 46, Carrière (1968) : 216-217.

Bay à Cochrane, région que l'on appelle aussi le Nouvel-Ontario. Il y réussit, puisque Chad Gaffield fait remarquer que l'augmentation de la population canadienne-française en Ontario est le résultat des activités missionnaires-colonisatrices¹.

Le père Paradis, personnage romanesque, apparaît pour la première fois à la p. 55 de *La Quête d'Alexandre*. On aurait peut-être tendance ici à associer, dès sa première mention, le nom de Paradis à celui du missionnaire oblat. Cette association, Jouve l'a bien montré, dépend nécessairement de la compétence du lecteur. «La dimension intertextuelle du personnage demeure, on le voit, assez libre et relative à la compétence de chaque lecteur.»² Pour ceux qui le reconnaissent, l'insertion d'un nom connu dans la trame d'une fiction oriente de façon décisive l'identité dite «intertextuelle» du personnage. Je connais, par exemple, l'histoire de Paradis ayant lu des dizaines de fois pendant ma jeunesse la plaque historique dédiée à sa mémoire, située à Verner, petit village francophone situé au nord de Sudbury. Tout porte à croire, que Brodeur, qui connaissait aussi l'histoire de Paradis, s'en est inspirée pour ancrer son récit dans un savoir collectif. Dans cette perspective, le nom du personnage serait donc le premier pont entre fiction et réalité. Pas étonnant, puisque «[l]e recours au nom propre est un moyen sûr et usité de l'illusion référentielle. Mais, nous dit Jouve, l'effet de vie peut être également construit au niveau lexical par l'exploitation des modalités.»³

Une constante s'impose donc : l'onomastique, dans un premier temps, puis les actions du personnage dans un espace connu devraient mener à l'identification du modèle historique. Mais dans le cas de *La Quête d'Alexandre*, l'intervention de la romancière dans l'avant-propos nous met en garde. «Il ne faut pas chercher, nous dit Brodeur, sur une carte géographique [les agglomérations] de Peltrie Siding, Miska et Sesekun» [Q.A., p.9], endroits où se déroule le récit. Pourtant, elle nous donne au moins un Inukshuk pour nous orienter : Paradis et les principales étapes de son agir.

1 Gaffield (1993) : 55-56.

2 Jouve (1992) : 49.

3 Jouve (1992) : 111.

La tâche de la romancière se voit facilitée en quelque sorte par l'excentricité de Charles-Alfred-Marie Paradis et le travail monumental de l'historien Gaston Carrière. Pour celui-ci, l'anticonformisme de Paradis ne fait pas de doute. Carrière rapporte que le père Nazaire-Servule Dozois, qui faisait son expérience avec le père Paradis au centre de Maniwaki en 1884, était scandalisé par au moins une de ses pratiques. «Pratique, nous dit Dozois, aussi insolite dans notre congrégation que mortifiante pour son socius.»¹ Paradis, nous dit Carrière, aimait faire des rafles tous les soirs. Nous allons voir, et dans la vie de Paradis et dans le cadre de *La Quête d'Alexandre*, que les jeux d'argent ne souffrent pas la comparaison avec d'autres événements, autant littéraires qu'historiques, qui finissent par caractériser le personnage. En effet, dans *La Quête d'Alexandre*, l'épisode lié au personnage de Paradis qui frappe peut-être le plus est celui du dynamitage du lac Nighthawk. Voici, entre autres, comment le personnage d'Alexandre Sellier y réagit :

Il aurait pu croire à un phénomène naturel, que par l'usure des eaux des fragments de rochers s'étaient détachés, s'il n'avait remarqué au haut de la muraille la trace indéniable du foret qui avait percé les trous pour la dynamite. [...] Alexandre se demandait qui avait pu être assez mal inspiré pour chercher l'or justement à cet endroit ? [...] Aristide [lui] apprit que le prospecteur mal inspiré qui avait fait sauter la digue naturelle du lac était le père Paradis lui-même.[Q.A., pp. 87-88]

Ainsi, pour favoriser la prospection de l'or dans la région de la rivière Nighthawk, nous dit l'historien Bruce Hodgins,

«Paradis [personnage historique] eliminated over half of Frederick House Lake. [...] In the fall of 1909 and with the help of about ten men, Paradis dynamited away the walls. The lake water rushed down the river, lowering the lake's level about eighteen feet...»²

Il est donc évident que fiction et réalité se conjuguent dans la mise en scène d'un personnage historique connu dès les premiers chapitres de *La Quête d'Alexandre*. La mise en valeur du cadre

1 Carrière (1968) : 329.

2 Hodgins (1976) : 43.

géographique imagé de la diégèse et surtout d'un événement historique de première importance pour le Nouvel-Ontario sont aussi tributaires du référentiel.

La Quête d'Alexandre se fait l'écho du feu de Matheson, de 1916, qui fit 223 morts¹ et en particulier de l'histoire du père Wilfrid Gagné. Les traits les plus remarquables de la version de Brodeur sont les suivants. D'abord, le dénouement de son roman se caractérise par des transformations : le père Gagné devient le personnage l'abbé d'Argent ; les villages Sesekun et Val d'Argent remplacent Nushka et Val Gagné ; enfin, l'univers parallèle de Brodeur a pour dénouement tragique la mort apparemment invraisemblable du personnage d'Argent et de ses ouailles. On les retrouve d'abord au pied d'un rocher :

«[...] si c'est la volonté de Dieu, disait le curé, Il saura nous protéger comme Il a protégé Daniel dans la fournaise ardente. [...] Là on se mit à genoux et l'abbé d'Argent se mit à réciter des prières auxquelles les assistants répondaient en chœur.»
[Q.A., p. 271]

Plus tard, on les retrouve morts, asphyxiés : «Couchées dans l'attitude du sommeil, neuf personnes gisaient, les yeux ouverts, le curé serrant toujours le ciboire.» [Q.A., p. 277] Pour mieux comprendre cette refonte de Brodeur, voici, respectivement, les versions de trois historiens, Platiel, Southall et Barnes :

«At the town of Nushka, Rev. Wilfrid Gagné led 35 of his parishioners to a clay ditch beside the railway track where he believed they would be safe, then went back to the town. When the fire swept in Mr. Gagné was burned to death with 28 other townspeople and all 35 in the ditch suffocated.»²,

«In Nushka, just north of Matheson, the priest, Rev. Wilfrid Gagné, led 35 of his flock to what they thought was safety in a clay hut by the railway tracks. Many suffocated as the fire swept in, and the priest burned to death along with 28 others.»³,

1 Platiel (juillet 27, 1966)

2 Platiel (juillet 27, 1966) : 34.

3 Southall (1991) : 36.

Almost all of the French-Canadian residents of Nushka had seen their children leave that morning on an early freight train. As the flames consolidated in that area, the people cast about for some means of escape [...] Their twenty-seven-year-old priest made what sounded like a sensible suggestion : Why not congregate in a place that was in the open yet offered some shelter ? [...] A total of 57 huddled along the tracks and [then died]. The spiritual leader meant well, but he knew little of the mechanics of fire. ¹

On se rend bientôt à l'évidence que c'est dans ces comptes rendus que l'auteur a puisé certains éléments clés de la conclusion de *La Quête d'Alexandre*. Mais, il y a plus. Platiel et Southall sont d'accord sur ce point que «The town of Nushka was renamed Val Gagné in memory of the priest.»² Et si on feuillette les premières pages du deuxième roman de la trilogie, *Entre l'aube et le jour*, on s'aperçoit que Brodeur, fidèle à ses sources historiques, écrit :

«Aux curieux, on expliquait volontiers qu'on avait changé le nom original de Sesekun [à Val d'Argent] en souvenir du curé Antoine d'Argent, mort héroïquement lors du sinistre qui avait dévasté la région le 29 juillet 1916.» [A.J., p. 15]

Brodeur boucle donc le processus identitaire, démarche qu'elle entamait avec son Inukshuk Paradis, au début de la trilogie. Aux cairns géographiques se substituent les cairns scripturaux : Paradis, d'abord... Matheson 1916, ensuite. Et quand le narrateur de *Les Routes incertaines*, le troisième volet de la trilogie, évoque Paradis :

«Artiste de talent, doué d'une imagination furibonde, inventeur du maringouinifuge, liquide noirâtre et nauséabond qui faisait fuir les humains plus que les insectes, il [le père Paradis] était typique des personnages originaux et excentriques dont s'enorgueillit l'histoire de cette région.» [R.I., p. 148],

on voit comment cet Inukshuk, cet ensemble de traces finit par constituer une colonne vertébrale à la fois imaginaire et concrète qui structure le roman par rapport à son engendrement même.

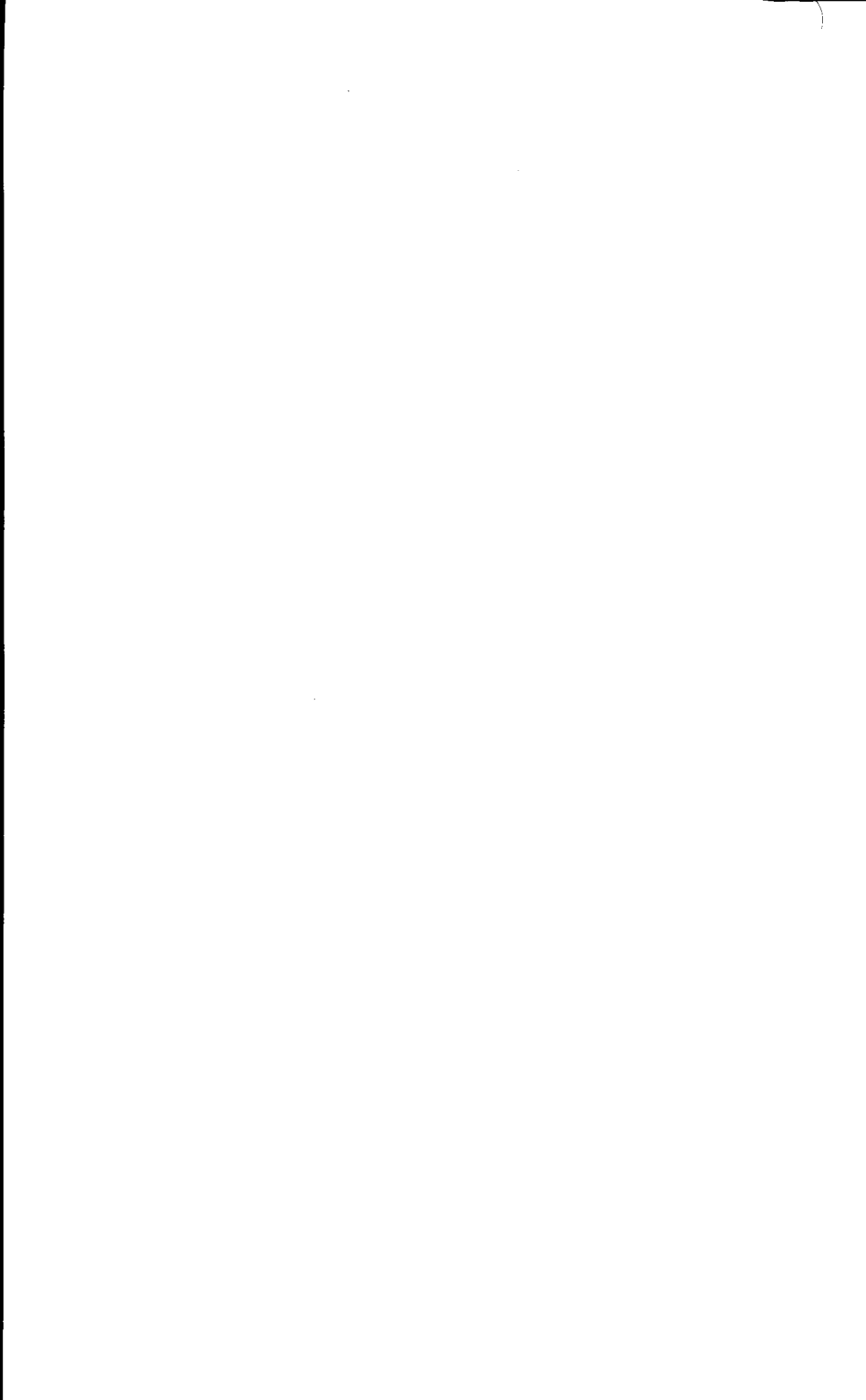
1 Barnes (1987) : 66.

2 Platiel (1966) : 65 ; Southall nous dit aussi : «Nushka was renamed Val Gagné in honour of its dead priest.», Southall (1987) : 40.

RÉFÉRENCES

- Barnes, Michael. (1987) : *Killer in the Bush : the Great Fires of Northeastern Ontario*, Erin, The Boston Mills Press.
- Carrière, Gaston. (1979) : *Dictionnaire biographique des Oblats de Marie-Immaculée au Canada*, tome 3, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.
- Carrière, Gaston. (1968) : *Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée dans l'Est du Canada*, tome 7, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.
- Choquette, Robert. (1984) : *L'Église catholique dans l'Ontario français du dix-neuvième siècle*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.
- Dorais, Louis-Jacques Dorais. (1978) : *Lexique analytique du vocabulaire inuit modern au Québec-Labrador*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Gaffield, Chad. (1993) : *Aux origines de l'identité franco-ontarienne*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- Hamon, Philippe. (1983) : *Le personnel du roman*, Genève, Droz.
- Hodgins, Brude. (1976) : *Paradis of Temagami*, Cobalt, Highway Book Shop.
- Jouve, Vincent. (1992) : *L'effet-personnage dans le roman*, France, P.U.F.
- MacMillan, Donald. (1943) : *Eskimo Place Names and Aid to Conversation*, The Hydrographic Office, U.S. Navy.
- Paré, François. (1994) : *Théories de la fragilité*, Ottawa, Le Nordir.
- Platiel, Rudy. (juillet 27, 1966) «Canada's worst forest fire : the orange wave of death that swallowed 223 lives», *Globe and Mail*.
- Kristeva, Julia. (1969) : *Séméiotikè*, Paris, Seuil.
- Schneider, Lucien. (1966) : *Dictionnaire du langage esquimau de l'Ungava*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Southall, Margaret. (1991) : «The Matheson Fire, 1916 : A Visitation from Providence», *The Beaver*, no. 4, vol. 71, August-September.
- Trinel, Ernest. (1970) : *ATII, parlez esquimau*, Ottawa, Université Saint-Paul, Centre canadien de recherches en anthropologie.

Analyses critiques



Les Franco-Ontariens. Une perspective multidimensionnelle

Donald Dennie

*La francophonie ontarienne*¹ est le résultat d'une réunion, tenue au Collège universitaire de Hearst pendant l'année universitaire 1994-1995, qui a regroupé des universitaires de huit disciplines afin de faire le point et de proposer des pistes de recherches sur l'Ontario français. En plus d'une introduction et d'une bibliographie des thèses sur l'Ontario français, le livre contient quatre sections qui regroupent en quelque sorte les divers représentants des disciplines universitaires.

La première section, qui contient trois articles, s'intitule «Sociologie, éducation et condition des femmes». La deuxième section, composée de quatre articles également, a pour titre «Histoire, science politique et économie». La troisième section, intitulée «Langue et culture» contient cinq articles et la dernière section comprend un article soit les réflexions critiques du chercheur et auteur Roger Bernard.

Il s'agit donc d'un ensemble d'articles regroupés plus ou moins artificiellement dans le but de faire le bilan des recherches

1 Jacques Cotnam, Yves Frenette et Agnès Whitfield (sous la direction de), *La francophonie ontarienne: bilan et perspectives de recherche*, Ottawa, Les Éditions du Nordir, 1995, 364 p.

sur l'Ontario français dans chacune de ces disciplines. Ce livre s'ajoute donc à d'autres publications qui, depuis 1974, dressent un inventaire des publications au sujet de l'Ontario français. En effet le Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, en collaboration avec l'ACFAS, avait publié en 1975 *Situation de la recherche sur la vie française en Ontario*¹, soit le premier inventaire des recherches sur l'Ontario français. Vingt ans plus tard, deux autres publications viennent faire le point sur ces recherches (bien qu'elles portent sur l'ensemble de la francophonie hors Québec), soit *État de la recherche sur les communautés francophones hors Québec*² et *États généraux de la recherche sur la francophonie à l'extérieur du Québec*.³ Le livre *La francophonie ontarienne: bilan et perspectives de recherche* constitue donc une publication importante parce qu'elle poursuit et même approfondit les autres outils de recherche bibliographique dont a besoin tout chercheur intéressé à l'Ontario français.

Cet article contient deux parties. La première résume l'essentiel des propos de chaque auteur contenus dans ce livre. La deuxième propose une analyse de ces propos à partir d'une perspective critique.

1. Résumé des bilans et des perspectives de recherche

1.1. Sociologie, éducation et condition des femmes

Dans un premier texte intitulé «La francophonie ontarienne au passé, au présent et au futur: un bilan sociologique», la sociologue Françoise Boudreau du Collège Glendon rappelle d'abord

1 *Situation de la recherche sur la vie française en Ontario*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) et Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), 1975, 277p.

2 Linda Cardinal, Jean Lapointe et J.-Yvon Thériault, *État de la recherche sur les communautés francophones hors Québec, 1980-1990*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, 1994, 198p.

3 Yolande Grisé, *États généraux de la recherche sur la francophonie à l'extérieur du Québec*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1995.

qu'en 1974, Danielle Juteau et Jean Lapointe, de l'Université d'Ottawa, avaient dit des recherches sociologiques sur l'Ontario français qu'elles étaient fragmentées, descriptives et historiques avec un apport théorique fort mince. Vingt ans plus tard, J.-Yvon Thériault, également de l'Université d'Ottawa, remarquait que la sociologie franco-ontarienne était marquée d'un sous-développement institutionnel et qu'elle était fragmentée dans ses méthodes et ses objets. Comment donc qualifier les vingt années de production dans le domaine de la sociologie de l'Ontario français, se demande l'auteur.

Elle retrace environ 150 titres dans ce corpus sociologique, des titres dont les contenus croisent souvent les frontières des disciplines universitaires et dont les construits théoriques sont variés en partant des théories de la nation et de l'ethnicité, des théories du modernisme en passant par les théories du pouvoir organisationnel et de la complétude institutionnelle jusqu'aux théories des relations de pouvoir, des relations de classe et de dominance. L'auteure découpe ces écrits sociologiques en trois catégories: celles qui se penchent sur le passé de l'Ontario français, celles qui se préoccupent du présent et d'autres qui essaient d'interroger l'avenir de cette communauté franco-ontarienne et même de proposer des solutions à ses malaises.

Les écrits qui portent sur le passé empruntent souvent des méthodes sociohistoriques pour essayer de comprendre soit les mouvements, les pratiques et les stratégies migratoires, soit l'économie agroforestière, l'industrialisation et l'urbanisation ou encore le rôle de l'Église catholique. Alors que certaines de ces études reproduisent le discours légitimant des élites cléricales et laïques de l'époque, d'autres au contraire cherchent à démystifier le portrait du Franco-Ontarien rural, agriculteur.

Les études qui portent sur le présent s'interrogent en général sur la communauté franco-ontarienne, sur sa complétude institutionnelle, sur son identité communautaire et historique et enfin sur les modalités d'appartenance des Franco-Ontariens. Enfin les écrits portés vers l'avenir perçoivent la fragmentation de cette communauté, la distinction qu'il faut faire entre l'Ontario français profond et l'Ontario français du discours. Les solutions proposées varient; pour certains, il faut refaire l'esprit de communalité en Ontario français, pour d'autres, il faut que l'Ontario français

recherche son autonomie et pour d'autres, encore il faut adopter une attitude réaliste en acceptant que l'Ontario français est voué à vivre de concert avec les anglophones et les autres groupes culturels.

L'auteure termine ce bilan en notant que la production sociologique sur l'Ontario français, au cours des dernières vingt années, n'est pas tellement fragmentée comme elle s'est multipliée et complexifiée, qu'elle est de plus en plus énergique et conceptuellement raffinée. «*Ses regards, tant sur le passé que sur le présent et l'avenir, témoignent d'un désir ferme de remettre en question les explications faciles et d'approfondir les savoirs à la lumière de cadres conceptuels le plus souvent bien définis, inspirés de théories de l'ethnicité, du modernisme, du féminisme, du matérialisme historique et des théories de classes sociales. Ses réflexions se font de plus en plus critiques et rejettent en grande partie les images unilatéralement idylliques ou dramatiquement victimisantes du vécu francophone minoritaire en Ontario*» (p. 43).

Le deuxième article, «*Les francophones de l'Ontario et la quête de l'égalité des chances*», est celui de Normand Frenette de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario.

Dans ce texte, l'auteur se propose d'analyser les facteurs qui pourraient expliquer un prétendu écart entre francophones et non-francophones de l'Ontario en ce qui a trait à l'accès aux études postsecondaires et, par conséquent aux emplois de prestige et aux revenus élevés qui en découlent. Pour ce faire, l'auteur étudie cette question de l'égalité des chances au niveau postsecondaire en trois temps: d'abord, il effectue un tour d'horizon des recherches existantes sur la question ainsi que les perspectives qui les sous-tendent; ensuite, il examine quelques-uns des comportements du jeune francophone tels que les révèle le patron d'inscription dans les programmes à temps plein au postsecondaire; enfin, il explore les caractéristiques de la rationalité minoritaire telles qu'elles se manifestent par les choix du jeune Franco-Ontarien.

Les études qui portent sur l'égalité des chances pour accéder au postsecondaire ont examiné soit les aspirations scolaires et professionnelles des étudiants franco-ontariens, ou leur situation scolaire par rapport à la majorité anglophone ou à la minorité québécoise ou, enfin, l'accessibilité aux études postsecondaires en mesurant le nombre de diplômés ou d'inscrits. Selon

l'auteur, ces études ont toutes un problème de taille: «c'est-à-dire que chaque méthodologie est censée représenter de manière fidèle l'ensemble de la population que l'on nomme "franco-ontarienne"». Et pourtant, rien n'est moins certain que la méthode d'échantillonnage utilisée. La bonne méthodologie en sciences sociales exige que tout échantillonnage soit une représentation fidèle de l'univers à cerner. Or, pour chacune de ces traditions, il y a à redire sur l'échantillonnage normalement utilisé» (p. 60). De sorte qu'il est utile de se demander la question suivante: lorsqu'on parle du Franco-Ontarien, de qui parle-t-on exactement? La réponse n'est pas évidente.

Dans un deuxième temps, l'auteur étudie les données relatives à la participation des étudiants franco-ontariens aux études postsecondaires, à la fois universitaires et collégiales. Bien qu'à l'université, cette participation ait toujours été inférieure à celle des non-francophones, elle a toutefois eu tendance à augmenter au cours des années 1980 dans certains domaines, tels l'éducation, l'activité physique et les loisirs, des domaines, précise l'auteur, où les francophones peuvent obtenir un emploi. Au collégial, les taux de participation ont été relativement semblables jusqu'en 1984. Mais après la récession de 1981-1982, lorsque les collèges ont coupé leurs programmes, donc certains programmes en français, la participation des francophones a pris un retard sur celle des non-francophones. L'auteur n'a malheureusement pas les données des années 1990, lorsque trois collèges de langue française ont été établis, pour déterminer si cette ouverture a modifié cette situation.

Le survol de la littérature et l'analyse de ces données mènent l'auteur à proposer un schéma explicatif qui part de la prémisse que le francophone est un être rationnel, qu'il prend des décisions fondées sur des stratégies réfléchies. Ces stratégies sont les suivantes: la stratégie économique partielle, c'est-à-dire que le francophone décide de s'inscrire au postsecondaire en partie pour des raisons économiques; mais cette première stratégie est modifiée par celle de la rentabilisation du capital culturel, c'est-à-dire que le francophone a tendance à s'orienter vers des disciplines qui permettent de rentabiliser son capital culturel; il a donc peu d'intérêt pour des emplois en anglais. Le francophone a aussi une stratégie de reproduction culturelle dans ce sens qu'il s'oriente - la

femme plus que l'homme - vers des disciplines qui lui donnent une formation apte à se positionner dans des emplois reliés à la reproduction culturelle de la minorité linguistique, par exemple l'éducation. Enfin, le francophone adopte une stratégie de méfiance, c'est-à-dire une stratégie qui lui permet de résister à sa perte d'identité. En somme, le francophone adopte des stratégies qui lui permettent d'étudier et de travailler en français. Il vaut mieux, conclut l'auteur, d'essayer de comprendre le pourquoi des comportements des jeunes Franco-Ontariens plutôt que de comparer son comportement à celui des non-francophones.

Dans le troisième article, Sylvie d'Auregot-Arend écrit au sujet de «La condition des femmes francophones en Ontario: de l'unicité patriarcale à la multiplicité des réalités». À partir d'une perspective féministe à la fois libérale et radicale, l'auteure cherche à expliquer, dans ce texte, comment la condition des Franco-Ontariennes a été décrite dans l'historiographie et comment elle est abordée à l'époque contemporaine dans des domaines précis.

Dans son examen de l'historiographie, elle conclut que les femmes ont été perçues et décrites de deux façons. Tout d'abord, elles ont été invisibles dans les approches communautaires choyées par les historiens. Dans cette approche, c'est la communauté, surtout la communauté des hommes, qui comptait; la femme n'y avait pas d'identité. Deuxièmement, elles sont décrites selon divers cheminements de vie : soit celui de servir les hommes comme épouse-mère, soit celui de servir la communauté et l'Église catholique comme religieuses, soit celui d'une vie personnelle hors des normes communautaires. Plus récemment, on privilégie une multiplicité de perspectives pour démontrer que les femmes ont des rôles distinctifs, qu'elles sont des agentes actives dans l'histoire.

L'auteure cite quelques facteurs qui ont pu amener ces changements dans la perception des femmes dans les écrits. Elle note tout spécialement le Symposium sur la femme francophone qui a eu lieu à Toronto en 1985 ainsi que l'apparition de nouvelles chercheuses qui ont fait éclore une multiplicité de perspectives de recherches féministes, des perspectives qui sont unies par la critique du système patriarcal tout en visant à préserver et développer l'identité communautaire franco-ontarienne.

1.2. Histoire, science politique et économie

Gaétan Gervais inaugure la deuxième section du livre qui porte sur l'histoire, la science politique et l'économie. Son texte, intitulé «L'historiographie franco-ontarienne: à l'image de l'Ontario français», veut analyser les raisons d'être d'une nouvelle vision de l'Ontario français que l'on retrouve dans l'histoire récente. Selon l'auteur, l'histoire est d'abord un dialogue permanent du présent avec le passé qui cherche à donner un ordre à un amas de faits historiques. La mutation récente de l'Ontario français que l'auteur situe dans les années 1960 suite à ce qu'il appelle un coup d'État culturel (la poussée vers la souveraineté au Québec) a eu pour conséquence une fragmentation identitaire, une multiplication des identités régionales au Canada français. Parce que l'identité nationale (canadienne-française) a été sapée il y a 30 ans, le processus de construction identitaire qui s'est amorcé en Ontario français s'est fait à partir d'un retour vers le passé pour retracer les origines de la Franco-Ontarie. Ces origines, l'auteur les situe dès 1610 lorsque les premiers Français ont foulé le sol ontarien.

Dans son analyse de l'historiographie, l'auteur examine l'état des connaissances au sujet de l'Ontario français, l'ampleur et le contenu du corpus bibliographique et, enfin, les caractéristique de ce corpus. L'historiographie franco-ontarienne comme telle tient de la transformation du Canada français, de sa fragmentation en communautés distinctes. Avant cette rupture, l'histoire portait sur le Canada français en général dont les Franco-Ontariens ne constituaient qu'une branche. C'est pourquoi le corpus bibliographique contient des titres et des auteurs qui ont écrit sur un ensemble plus vaste que l'Ontario français. L'auteur devise ce corpus en six parties: l'Amérique française, de 1610 à 1760; les écrits des fonctionnaires fédéraux depuis la Confédération en 1867; les écrits du clergé; l'histoire populaire développée par les différentes sociétés historiques et les sociétés de généalogie; l'histoire professionnelle produite dans les universités bilingues et dans divers groupes de recherche; les études historiques produites dans des domaines connexes tels la sociologie. L'auteur conclut en affirmant que «l'historiographie franco-ontarienne existe, qu'elle est tributaire de l'historiographie canadienne-française, qu'elle fait partie d'un processus identitaire» (p. 133).

Fernand Ouellet adopte une perspective comparative et régionale pour analyser l'urbanisation des Canadiens français et les non-francophones du Québec et de l'Ontario dans son texte intitulé «Canadiens français et non-francophones dans les villes québécoises et ontariennes, 1851-1911: une perspective comparative et régionale». À partir des statistiques des recensements fédéraux de Statistique Canada, le professeur Ouellet, de l'Université York, démontre que les Canadiens français du Québec et de l'Ontario se sont urbanisés à un rythme assez rapide à partir du XIX^e siècle. Les deux provinces se sont engagées dans un processus d'industrialisation et d'urbanisation à partir de 1851 mais à des rythmes différents. La concentration urbaine et industrielle est plus avancée en Ontario qu'au Québec où les revenus agricoles sont plus bas, la main-d'oeuvre à bon marché est plus abondante et les salaires sont inférieurs.

L'auteur démontre aussi, statistiques à l'appui, que la minorité anglophone du Québec est fort différente de la minorité francophone en Ontario. Cette dernière s'installe au début dans le sud-ouest de la province, dans la région de Windsor, pour s'établir ensuite dans l'Est et, après 1880, dans le Nord. Cette population de langue française est surreprésentée dans les secteurs ruraux et agricoles. Ces Canadiens français de l'Ontario avaient pour la plupart émigré du Québec en quête de terres et d'emplois car l'Est et le Nord-Est ontarien pouvaient leur apparaître au début comme une sorte de prolongement du territoire québécois

Mais, à tout le moins avant 1911, les Canadiens français ontariens sont aussi plus urbanisés que les autres secteurs de la population ontarienne, optant pour les villes de 5 000 habitants et plus ainsi que pour les milieux urbains de 1 000 habitants et plus. En général, les Canadiens français de l'Ontario ont habité des régions où l'urbanisation était le moins prononcée; ils ont été concentrés dans des régions où le revenu de la terre était le plus bas. Il est vrai qu'en général, ils ont été des agriculteurs voués à la subsistance pendant cette période, qu'ils ont eu moins d'occupations reliées au secteur manufacturier et qu'ils ont constitué une volumineuse main-d'oeuvre saisonnière; les Canadiens français de l'Ontario n'ont pas attendu la Deuxième Guerre mondiale pour s'urbaniser. La perspective comparative et régionale adoptée par l'auteur démontre bien que ces derniers se sont urbanisés bien

avant 1940 et que cette urbanisation a été plus prononcée dans l'Est que dans les autres régions de la province.

Les deux textes précédents, dont les auteurs sont historiens professionnels, démontrent bien que les recherches historiques sur les Franco-Ontariens sont relativement avancées. La situation est loin d'être similaire en ce qui a trait aux disciplines de la science politique et de l'économie. Marcel Martel pose en effet la question dans son texte intitulé «La science politique boude-t-elle la francophonie ontarienne? Bilan de la recherche depuis 1974.» Non, répond-il dans ce texte, car la connaissance politique sur la francophonie ontarienne existe déjà mais il s'agit tout de même d'un non nuancé. L'auteur rappelle qu'en 1974, Jean-Pierre Gaboury¹ avait déjà conclu que les études en science politique sur les Franco-Ontariens étaient peu nombreuses malgré le niveau élevé de complétude institutionnelle, que ces études étaient effectuées principalement par le biais de la francophonie canadienne. Seule la thèse de M.A. de Victor Lapalme², qui démontre que les Franco-Ontariens accordent leur appui à plusieurs partis politiques et qu'ils ont peu d'influence dans ce domaine, dresse un portrait du comportement politique des Franco-Ontariens. De 1974 à 1994, la situation a-t-elle changé? Pas beaucoup nous dit l'auteur qui cherche ensuite à expliquer ce manque d'intérêt scientifique pour la chose politique: peu de lieux de diffusion des écrits scientifiques sur le politique, aucun parti ou centre politique organisé chez les Franco-Ontariens et, enfin, un intérêt plus marqué pour l'étude de la francophonie canadienne en science politique. Mais il y a plus. Le construit scientifique des auteurs au sujet des Franco-Ontariens révèle que ces derniers accusent un manque d'intérêt pour la politique jusqu'en 1960 et qu'ensuite leur nombre restreint sur l'échiquier provincial les empêche de jouer un rôle important.

1 Jean-Pierre Gaboury, «La vie politique de l'Ontario français» dans *Situation de la recherche sur la vie française en Ontario*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, ACFAS, 1975, p. 105-118.

2 Victor Lapalme, *Les Franco-Ontariens et la politique provinciale*, thèse de maîtrise en science politique, Université d'Ottawa, 1968, 132p.

L'auteur examine ensuite la production scientifique des derniers vingt ans en science politique. Il relève des études qui ont étudié trois dimensions: le pouvoir, relativement faible, des Franco-Ontariens dans le domaine politique, les actions et les réactions des Franco-Ontariens par rapport à la politique gouvernementale ontarienne et, enfin, les idéologies de la communauté francophone. Il conclut en notant la diversité des approches et des études sur les Franco-Ontariens et la politique, la présence de conflits et de clivages régionaux au sein de la communauté. «La francophonie ontarienne n'apparaît donc plus comme une communauté homogène et apolitique. Elle a développé plutôt une culture politique particulière. Elle est aussi appelée à se transformer et à être transformée par la diversité culturelle» (p. 199).

Le dernier article de cette section est celui de Georges Hénault, Paul Laurent et Gilles Paquet de l'Université d'Ottawa; il est intitulé «L'efficacité du symbolique: la socioéconomie spectrale de l'Ontario français». Les auteurs admettent dès le départ que la prospection d'une socioéconomie concrète est une tâche complexe. C'est pourquoi leur texte se situe plus au niveau de la conjecture théorique sur l'exposé de données concrètes. Ils notent le peu d'études effectuées sur la socioéconomie franco-ontarienne; les études existantes démontrent une socioéconomie éclatée.

Ils offrent cinq hypothèses de travail qui sont les suivantes: dans l'ère de la mondialisation, il existe une ouverture pour les petits acteurs; la socioéconomie franco-ontarienne en est arrivée à devenir une socioéconomie spectrale, décomposable et décomposée en jeux fragmentés mais aussi évanescence, encore incapable, pour le moment, de se cristalliser fermement; ces nouvelles réalités posent des défis de taille aux idéologies traditionnelles et il faut miser davantage sur l'économie de réseaux, tant méprisée dans le triomphalisme keynesien; il faut reconstruire l'économie à partir des communautés, du petit soubassement communautaire; l'économie franco-ontarienne est une économie postmoderne dans laquelle l'unité est perdue et le centre a implosé. Les auteurs croient qu'il est nécessaire de construire la socioéconomie franco-ontarienne sur la base de réseaux et d'entrepreneuriat. Pour y arriver, il faut d'abord «neutraliser certaines forces qui ont réussi à dissiper et à dévoyer les énergies créatrices de la communauté»

(p. 211). Ces forces ont réussi à créer un triple piège dans lequel est tombée la communauté et qui devient une barrière à la dynamique des réseaux: le piège interne dû à la fixation sur une vaine quête de territoire; le piège externe dû à la forme qu'a prise l'aide des gouvernements et qui a infantilisé les communautés franco-ontariennes et le piège latéral dû à la tentation de copier le modèle québécois alors que manque l'appareil gouvernemental minimal nécessaire pour y parvenir.

Les auteurs postulent qu'il faut d'abord un sens de fierté ethnoculturelle (on a trop négligé l'impact des ressources symboliques) qui servira d'instrument de création de réseaux en misant sur le capital de confiance qu'il rend possible. Les caisses populaires constituent un exemple probant de la réussite des réseaux. Il faut bâtir sur le noyautage au niveau local et sur la construction d'une conscience régionale qui émerge, disent les auteurs, dans le Nouvel-Ontario.

En somme, «la socioéconomie franco-ontarienne, c'est quelques milliers d'arrangements, de conventions, de normes, d'institutions susceptibles de faire meilleur usage du capital communautaire et de lui donner à la fois succès et résilience. Or cette économie est en chantier: on est en train de la construire. On est en train d'inventer la réalité: pas question donc de la chosifier» (p. 214).

1.3. Langue et culture

Dans son texte intitulé «Perspective sociolinguistique sur le comportement langagier de la communauté franco-ontarienne», Raymond Mougeon se donne deux objectifs: d'abord, à la lumière des données les plus récentes du recensement et de résultats d'enquêtes sociolinguistiques, il analyse le comportement langagier des Franco-Ontariens; ensuite il effectue une synthèse des recherches (socio)linguistiques sur le français parlé en Ontario et présente quelques pistes de recherches.

L'auteur démontre qu'il est possible de concevoir le fait français en Ontario de trois façons différentes qui ne se recoupent que partiellement: les Ontariens d'origine canadienne-française, les Ontariens de langue maternelle française et les francophones de l'Ontario. Pour mesurer ces trois définitions du fait français, les

chercheurs ont pour la plupart utilisé les recensements fédéraux; mais puisque ces derniers ont modifié leurs questions au cours des années, il est souvent difficile d'arriver à une comparaison valable. Ainsi en ce qui a trait à l'origine canadienne-française, le changement de la question effectué en 1986 permet dorénavant au répondant d'identifier les origines multiples plutôt que seulement simples et de ne pas se limiter au côté paternel de la descendance ce qui donne un portrait plus précis, moins biaisé.

La question reliée à la langue maternelle est le concept clef pour la sociolinguistique mais elle a aussi été modifiée par Statistique Canada en 1981 et 1986. Les données permettent toutefois de conclure que la pression de l'anglais s'exerce très tôt sur plusieurs Franco-Ontariens et que, par conséquent, on peut voir une érosion considérable de l'héritage linguistique franco-ontarien. Les statistiques ne rendent pas compte cependant de la complexité des modalités de l'acquisition de la langue maternelle. En ce qui a trait aux francophones de l'Ontario qu'il est possible de définir comme ceux qui parlent communément le français dans certaines circonstances de la communication, il devient évident qu'ils sont plus nombreux et linguistiquement plus hétérogènes que l'ensemble des Ontariens de langue maternelle française. Cependant les données du recensement ne donnent que des indications partielles sur la taille de ce groupe.

L'auteur examine ensuite les recherches qui portent sur l'utilisation du français dans divers secteurs de la société. En ce qui a trait à l'utilisation du français au foyer, qui constitue un baromètre de la vitalité de la langue, les données permettent d'arriver à certaines conclusions bien que la question à ce sujet soit souvent ambiguë. On remarque une légère augmentation du taux de gens ne parlant plus le français au foyer; de plus, la famille produit de moins en moins de locuteurs natifs du français et ce, en grande partie à cause de l'exogamie. Il est évident toutefois que cette conclusion varie surtout selon le taux de la concentration francophone locale: plus la concentration est élevée, plus l'utilisation du français au foyer l'est aussi.

Les études (socio)linguistiques sur l'utilisation du français par les Franco-Ontariens a cherché à mesurer leur compétence en anglais et en français. En anglais, leur compétence varie mais il est clair que le bilinguisme, chez les Franco-Ontariens, a atteint un

stade fort avancé. En ce qui a trait à la compétence en français (un domaine où les recherches sont plus avancées), l'auteur mentionne qu'il émerge divers phénomènes qui font en sorte que le français parlé s'éloigne de plus en plus du parler souche ce qui fait en sorte que le parler franco-ontarien acquiert sa propre spécificité. Parmi ces phénomènes, on remarque: la standardisation par les jeunes générations, la diminution de la stratification sociale du langage, la conservation de traits du vernaculaire chez les générations plus âgées, la simplification de la morphologie et de la syntaxe ainsi que différentes manifestations de l'influence de l'anglais, dont une utilisation accrue de mots anglais et l'emprunt d'un vocabulaire de base de l'anglais. L'auteur termine son texte en reproduisant des extraits d'entrevues réalisées auprès de Franco-Ontariens pour démontrer les caractéristiques de leur parler.

En somme, conclut l'auteur, on enregistre de nombreux progrès depuis vingt ans dans la description des différents aspects de la spécificité linguistique franco-ontarienne.

Jean-Pierre Pichette résume les progrès réalisés dans les domaines du folklore et de l'ethnologie franco-ontarienne dans un article intitulé «L'ethnologie. Bilan et perspectives de recherche en Ontario français». Le mouvement ethnologique franco-ontarien a ses assises principalement à Sudbury grâce au Centre franco-ontarien de folklore, au département de Folklore de l'Université de Sudbury et à la production scientifique du père Germain Lemieux, s.j., pionnier dans ce domaine en Ontario français.

Le professeur Pichette effectue un survol des auteurs et des écrits consacrés au folklore et à l'ethnologie de l'Ontario français. Il termine en énumérant les tâches et les défis que doivent affronter les ethnologues: la production d'outils de recherche et la réalisation d'un projet encyclopédique déjà amorcé et qui s'intitule *Encyclopédie des traditions populaires de l'Amérique française*.

Selon Paré, l'auteur du texte intitulé «Repères d'une histoire littéraire de l'Ontario français», cette histoire reste à faire malgré des histoires schématiques et des anthologies génériques. Dans son texte, il relève les champs possibles de recherche dans l'histoire des oeuvres littéraires de 1610 à nos jours.

Le professeur Paré, de l'Université Guelph, propose cinq grands domaines de recherche qui recoupent en quelque sorte les cinq types ou périodes de production littéraire en Ontario français.

La première période est celle des explorations françaises pendant laquelle la production est plus imaginaire que littéraire. Cette production devrait donner lieu à une véritable analyse de nos représentations du régime colonial. La deuxième période est celle du grand déménagement outre-frontière (1867-1910) alors que la littérature franco-ontarienne naît dans le salon de l'Institut canadien-français à Ottawa. On retrouve dans la capitale au cours de cette période les premiers éléments d'une institution littéraire outaouaise. Tout le travail de recherche sur cette époque reste à faire, selon l'auteur. De 1910 à 1960, on retrouve des pamphlétaires liés à la lutte contre le Règlement XVII, des romancières ainsi que «les poètes de l'intimité». Enfin de 1960 à 1994, on retrouve la naissance de l'institution littéraire franco-ontarienne avec l'expansion du territoire culturel en Ontario français, soit dans le Nord et dans le Sud, plus particulièrement à Toronto.

En somme, conclut l'auteur, la littérature franco-ontarienne a pour constante la gestion symbolique et matérielle d'une double appartenance.

Les deux textes suivants portent sur les médias de masse. Le premier, intitulé «Médias et altérité: l'espace public et l'Ontario français virtuel», est l'oeuvre de deux auteurs, Stéphan Larose et Greg M. Nielsen. Ils offrent d'abord un certain cadre théorique pour expliquer comment l'Ontario français obtient une reconnaissance virtuelle de son identité et de sa différence par l'intermédiaire des communications de masse. Ils brossent ensuite un tableau des médias de langue française en Ontario (14 postes de radio, deux postes de télévision, un quotidien, vingt-cinq hebdomadaires et soixante-neuf bulletins communautaires) ainsi qu'une brève histoire de la radio publique.

Enfin, dans un texte intitulé «Le "parapluie du Québec": *Le Droit* de 1967 à 1994», Lucie Tardif-Carpentier analyse l'évolution des opinions des liens Ontario français-Québec dans le quotidien *Le Droit* d'Ottawa de 1967 à 1994. Après avoir fait un recensement des écrits sur les relations Québec-Ontario français, l'auteure analyse ces opinions telles qu'elles ont été exprimées lors d'événements marquants.

Ainsi de 1967 à 1980 les opinions de l'Ontario français par rapport au Québec ont été surtout négatives suite aux événements suivants: les États généraux de 1967 où s'effectue une rupture

entre le Québec et le Canada français, l'échec constitutionnel de Victoria en 1971, la victoire du Parti québécois en 1976, le référendum de 1981. Mais à travers ces événements, l'auteure décèle une conscience grandissante en Ontario français de vouloir se prendre en main. De 1981 à 1994, l'opinion de l'Ontario français vis-à-vis du Québec s'améliore; c'est plutôt une déception face au Canada anglais qui se dessine suite à l'entente constitutionnelle de 1981 alors que le quotidien se dit déçu que le Québec soit mis de côté ainsi que par la faillite des accords du Lac Meech et de Charlottetown. Au cours de cette période, conclut l'auteure, l'Ontario français croit que sa survie n'est plus en danger à cause des changements survenus en Ontario, surtout l'adoption de la Loi sur les services en français.

1.4. Réflexions critiques d'un chercheur

Pour conclure les présentations, Roger Bernard, de l'Université d'Ottawa et l'un des chercheurs les plus chevronnés de et sur l'Ontario français, donne un aperçu critique du développement de la recherche durant la dernière décennie et développe une nouvelle idée.

En ce qui a trait à son évaluation du développement de la recherche en Ontario français, l'auteur affirme qu'il est difficile de se représenter de façon véritable l'état de ces recherches car, dit-il, «le premier constat est certainement à l'effet que ces bilans sont en général essentiellement thématiques, à la fois trop descriptifs et trop vagues. Ils ne constituent pas des outils efficaces de recherche pour les chercheurs. À la lecture de ces ouvrages, il devient évident que les résultats des recensions des écrits sont plutôt mitigés et que les savoirs qui s'en dégagent sont plutôt minces. Est-ce vraiment l'hypothèse à retenir?»

Le professeur Bernard énumère quelques hypothèses pour expliquer cette situation. Il en retient une, celle que les bilans et les états généraux de la recherche depuis une vingtaine d'années n'ont pas toujours été à la hauteur de la situation. Selon lui ces bilans ne constituent pas une recension objective mais plutôt une lecture subjective. On n'y retrouve pas une discussion des problématiques (hypothèse, cadre théorique, variables, point de départ de la vérification) utilisées par les chercheurs; de plus les méthodologies

sont à peu près jamais présentées et certes pas critiquées. De sorte que ceux et celles qui utilisent ces bilans pour effectuer leurs propres recherches doivent tout relire afin de découvrir les problématiques. L'auteur critique aussi ces bilans parce que les recherches commanditées y sont présentées au même niveau que les recherches sérieuses, c'est-à-dire celles qui adoptent et suivent les canons de la méthode scientifique. On aboutit ainsi à un nivellement par le bas.

Après une critique de ces bilans et états généraux de la recherche, l'auteur présente l'idée que les jeunes Franco-Ontariens ont assumé le bilinguisme. Il se demande s'il est possible d'instituer une communauté culturelle autour d'une langue seconde.

Pour clore le tout, Jean-Yves Pelletier présente une «Bibliographie des thèses sur l'Ontario français». Il s'agit principalement des thèses de maîtrise et de doctorat que l'auteur a pu recenser dans les divers départements d'universités canadiennes et étrangères (surtout françaises).

2. Analyse critique

Cette deuxième partie de l'article a pour objectifs d'abord de faire quelques constatations au sujet du livre et ensuite de tenter une brève analyse critique.

2.1. Constatations

La première constatation qui se dégage de la lecture de cet ouvrage c'est que les études franco-ontariennes ont connu une expansion considérable depuis une vingtaine d'années. Cette expansion est double. D'abord, en nombre. En effet, le volume de recherches s'est accru considérablement, le résultat sans doute du plus grand nombre de chercheurs qui s'intéressent à l'Ontario français. Ces chercheurs sont non seulement des diplômés des universités bilingues de la province mais viennent aussi de l'extérieur. On remarque de plus une expansion dans le nombre d'outils et de centres de recherche et de publication. Ensuite cette expansion se reflète au niveau du contenu des études franco-ontariennes. On retrouve en effet des recherches et des publications dans plusieurs domaines, de la littérature à la sociologie, de l'histoire à

la science économique. La diversité des cadres théoriques et méthodologiques utilisés reflète aussi cette expansion. Les chercheurs n'en sont plus uniquement au cadre théorique qui analysait l'Ontario français à partir d'une vision communautaire homogène et masculine.

La deuxième constatation, c'est que le livre reflète bien son sous-titre: bilan et perspectives de recherche. Certains textes constituent davantage un bilan ou tout au moins un inventaire des recherches et des publications (Boudreau, Gervais, Martel, Pichette, Mougeon, d'Augerot-Arend) alors que d'autres (Hénault, Laurent et Paquet, Larose et Nielsen, Ouellet, Tardif-Carpentier) offrent davantage des perspectives de recherche. D'autres sont enfin un mélange des deux (Frenette, Paré).

Les bilans ne contiennent pas de véritable critique des textes et des auteurs recensés. Les chercheurs intéressés à y retrouver des analyses, des problématiques, des cadres théoriques, des méthodologies (comme le souhaiterait Roger Bernard dans son article) utilisés par les différents auteurs seront déçus à ce niveau. Car, pour la plupart, les bilans ne font que répertorier les écrits en les insérant dans un cadre schématique quelconque (par exemple, le passé, le présent, l'avenir). Ce n'est pas dire que ces bilans ne soient pas utiles. Au contraire, ils procurent un survol efficace des écrits, des auteurs et parfois des débats que l'on retrouve dans différents domaines. À ce niveau, les bilans constituent un outil incontournable pour tout chercheur qui veut effectuer une recherche sur l'Ontario français. La recension des thèses sur la francophonie ontarienne contenus à la fin du livre complète bien l'inventaire des études franco-ontariennes. Conjugué avec le récent volume *Les Franco-Ontariens*¹, ce livre procure dorénavant aux chercheurs un autre outil indispensable à leur travail. À ce niveau, les études franco-ontariennes atteignent un début de maturité.

Quant aux perspectives de recherche, elles s'avèrent fort inégales comme il arrive souvent dans un recueil de ce genre. Il est possible de formuler des critiques à chacune des perspectives élaborées par les auteurs. Ainsi Normand Frenette utilise des statistiques pour construire un schéma analytique fondé sur la

1 Cornelius J. Jaenen (sous la direction de), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993.

notion de stratégies alors qu'on aurait préféré y retrouver une méthodologie qualitative. Fernand Ouellet construit aussi un schéma analytique fondé sur le concept d'urbanisation sur la seule base de statistiques des recensements fédéraux sans nous procurer une définition de ce concept fort complexe. Un centre urbain tel un village centre d'une région agricole se compare-t-il, au niveau des rapports de production qu'on y retrouve, à un centre urbain et industriel de 5 000 habitants et plus où l'on retrouve une usine ou un moulin et des rapports de production, sans mentionner la structure d'occupations, fort plus complexe. Tardif-Carpentier ne définit pas précisément sa méthode d'échantillonnage qui lui a permis de choisir les événements à travers lesquels elle analyse les relations Ontario français-Québec. De plus, est-ce que les opinions d'un quotidien sur un tel sujet peuvent véritablement exprimer ceux d'une réalité aussi diverse et complexe que l'Ontario français? Et ainsi de suite. Il ne s'agit pas de critiques très sérieuses mais bien des questions que suscitent les textes sans qu'on y retrouve des réponses satisfaisantes. Ma critique de l'ensemble du livre se situe à un autre niveau.

2.2. L'Ontario français: un construit scientifique?

Il est difficile d'effectuer une analyse critique d'un manuel écrit par plusieurs auteurs. Toutefois, la lecture des textes suscite deux questions qui me semblent importantes: 1) quel est le construit théorique de l'Ontario français retrouvé à travers ces textes? 2) comment en est-on arrivé à produire ce construit théorique? En d'autres mots, cette analyse porte à la fois sur l'ontologie et l'épistémologie de l'Ontario français qui se dégagent de l'ensemble des textes.

Avant d'amorcer cette brève analyse, il est nécessaire de définir sommairement la perspective de l'auteur à ce sujet. Cette perspective est inspirée d'abord par Thomas Kuhn¹ et Pierre Bourdieu² mais surtout par l'école marxiste et plus particulière-

1 Thomas Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1983.

2 Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de minuit, 1980.

ment l'école critique de Francfort (Adorno,¹ Habermas²), par le marxisme analytique anglo-saxon (surtout Derek Sayer³) et les écrits de Henri Lefèbvre sur la connaissance⁴.

Toute connaissance est d'abord une activité et une production sociales; il faut donc tenir compte de facteurs tels la classe sociale, le genre, les moyens matériels de production et de diffusion de la connaissance car ils sont d'une importance capitale dans et pour l'activité et la production de la connaissance. Ce sont des hommes et des femmes situés socialement qui connaissent. Toute théorie est une construction, soit implicite ou explicite, qui part de certaines prémisses cognitives et affectives; elle est le résultat et le produit d'une communauté de chercheurs qui acceptent et donnent une légitimation à des concepts, des idées, des méthodes, en somme une vision de la réalité qu'ils analysent. La méthode, et surtout ce que Roger Bernard appelle dans son texte les canons de la méthode scientifique, est une construction qui ne devient canon que lorsque son acceptation est bien ancrée, protégée et promue par une communauté de chercheurs. La méthode, c'est plus qu'un ensemble de techniques; c'est en somme une partie de l'épistémologie, c'est-à-dire de la façon qu'on appréhende, qu'on connaît, qu'on définit la réalité. Lorsque la communauté de chercheurs et son centre de pouvoir deviennent assez forts et convaincants pour faire accepter une théorie et une méthode comme la plus «performante», elles se congèlent souvent dans un capital cognitif et symbolique (des canons) dominant. Une

1 Theodor Adorno, «Sociology and Empirical Research, dans Theodor Adorno et autres, *The Positivist Dispute in German Sociology*, London, Heinemann, 1976, p. 68-86.

2 Voir surtout Jurgen Habermas, *Connaissance et intérêt*, Paris, Gallimard, 1976; «The Analytical theory of Science and Dialectics», dans Theodor Adorno et autres, *The Positivist Dispute...*, p. 131-162.

3 Derek Sayer, *Marx's Method. Ideology, Science & Critique in Capital*, Sussex, the Harvester Press, 1983; *The Violence of Abstraction. The Analytic Foundations of Historical Materialism*, Oxford, Basil Blackwell Ltd, 1987.

4 Henri Lefèbvre, *Logique formelle, logique dialectique*, 2e édition, Paris, Gallimard, 1969.

fois atteint cette étape de la production d'un cadre théorique et méthodologique, ses définisseurs peuvent contrôler et manipuler la critique; même plus, ce cadre se réifie au point où, comme le démontre l'histoire du positivisme, le cadre devient synonyme de la connaissance et de la science.

À partir de cette perspective, quel est donc le construit scientifique et théorique de l'Ontario français? Je ne veux pas exagérer au départ les débats qui ont eu lieu dans la communauté scientifique franco-ontarienne au sujet de l'objet d'étude qu'est l'Ontario français. La communauté de chercheurs n'est pas suffisamment grande pour avoir permis des débats de fond à ce sujet. Il est toutefois permis d'affirmer qu'il y a eu une construction implicite de l'objet d'étude qu'est l'Ontario français et que cette construction a acquis une certaine dominance. Selon cette construction, l'Ontario français a été perçu et analysé pendant plusieurs années, et l'est encore dans certains milieux, comme une société ou une communauté relativement homogène qui a une essence fondamentale (certains préfèrent le concept de noyau dur), soit sa culture, sa langue, son identité et ses institutions dont les plus importantes sont la religion et l'éducation. Cette essence a son origine dès 1610 lorsque les premiers Français ont foulé le sol ontarien et y ont déposé les germes de la culture française et franco-ontarienne; elle se reproduit, de façon plus ou moins inchangée, depuis plus de trois siècles.

Cette construction de l'objet se retrouve dans les textes de sociologues, d'historiens, d'ethnologues et de folkloristes, de littérateurs, de clercs. Elle a été critiquée récemment par des interactionnistes qui croient plutôt que la réalité franco-ontarienne est une production sociale (voir Roger Bernard¹), par Fernand Ouellet qui s'en prend à la vision ruraliste et agricole dominante, par certaines féministes² et par quelques postmodernistes (voir le

1 Roger Bernard, *Le travail et l'espoir. Migrations, développement économique et mobilité sociale Québec-Ontario 1900-1985*, Hearst, Les Éditions du Nordir, 1991.

2 Voir surtout Sylvie d'Augerot-Arend, «Les Franco-Ontariennes et le nationalisme minoritaire: cadre théorique et applications 1913-1927», Actes du colloque *Les femmes francophones en milieu minoritaire. État*

texte de Larose et Nielsen). Mais au-delà des critiques formulées par ces auteurs, on retrouve souvent la nécessité de protéger une communalité, une identité plus ou moins commune face aux menaces de l'assimilation.

Ce qui me semble plus fondamental toutefois dans tous ces textes - que ce soient ceux de la vision dominante ou des critiques - c'est que la construction scientifique et théorique de l'Ontario français a été - et demeure encore - inspirée en grande partie par le positivisme. C'est-à-dire que toutes les constructions ont en commun l'idée que l'Ontario français constitue une réalité tangible, concrète, extérieure aux individus, que l'on peut appréhender et connaître par des méthodes qui se veulent et se disent de plus en plus scientifiques. La plupart des critiques ne s'en prennent pas au fait que l'Ontario français constitue une réalité en soi. Affirmer que l'Ontario français est une construction, soit scientifique ou politique, donc pas nécessairement une réalité tangible et concrète, se bute souvent, sinon toujours, au pouvoir des définisseurs de l'objet. Pourtant il est urgent, me semble-t-il, d'amorcer cette critique du positivisme implicite dans la construction de l'objet qu'est l'Ontario français afin de pouvoir mieux le définir.

Car, à l'heure actuelle, le concept même d'Ontario français est manifestement très confus si l'on se fie aux textes recueillis dans ce livre et aux textes qui y sont répertoriés. Parfois, il se réfère à un tout cohérent avec un ensemble d'institutions plus ou moins complet comme le suggère la théorie de la «complétude institutionnelle»; on prend pour acquis que le niveau de complétude est relativement bas et que s'il était plus élevé, la situation de l'Ontario français serait de beaucoup améliorée. Ce qu'on accepte comme théorie - sans trop en discuter car cela dérangerait les prémisses inédites de cette vision de la réalité - n'est au fond qu'une hypothèse. En d'autres occasions, l'Ontario français est réduit aux individus, pour la plupart des hommes, ou à des groupes qui ont agi et agissent au nom de sa langue, de sa culture, de son identité, de ses institutions religieuses et scolaires. Car langue,

culture (autrefois on écrivait religion), identité et éducation constituent l'essence même de l'objet d'étude.

Comme le démontre Raymond Mougeon, le concept de l'Ontario français peut avoir au moins trois sens différents selon qu'on définit cet objet (et les individus qui le constituent) comme canadiens-français (origine), franco-ontarien (langue maternelle) ou francophone (langue d'usage). À ce niveau, la confusion est grande en partie parce que la définition de l'objet est souvent effectuée à partir de visions qui, pour des raisons politiques, relèvent du pouvoir de contrôler et de maintenir la définition de l'objet.

En effet, la définition implicite de l'objet mène à la conclusion que le Franco-Ontarien est un être social qui a une langue, une culture, une identité et une éducation. Cet être travaille rarement ou jamais, se reproduit peu ou jamais, matériellement ou biologiquement, se préoccupe très peu des affaires politiques et économiques. Il est possible de chercher à expliquer pourquoi et comment l'objet est et a été ainsi construit. On peut certes évoquer les raisons de l'état minoritaire; on pourrait parler sans doute du penchant idéaliste des définisseurs. Tel n'est pas toutefois l'objectif de cette analyse critique.

Le deuxième aspect de cette analyse consiste à souligner comment l'Ontario français ou les Franco-Ontariens sont appréhendés scientifiquement. Dans l'ensemble, si l'on se fie aux bilans et perspectives de recherches présentés dans ce volume, les chercheurs utilisent en général soit des écrits d'hommes, pour la plupart d'une certaine classe sociale ou tout au moins d'une certaine strate socioéconomique, soit des statistiques des recensements fédéraux ou de sondages. Le texte de Mougeon démontre clairement les difficultés suscitées par les statistiques des recensements, surtout lorsqu'on veut comparer des périodes. En effet, lorsqu'on analyse l'Ontario français à partir des statistiques des recensements fédéraux, de quel objet s'agit-il? Est-ce qu'il s'agit de l'origine ethnique, de la langue maternelle ou de la langue d'usage? S'il s'agit de l'origine ethnique, on sait désormais, depuis que Statistique Canada permet aux répondants de souligner des origines multiples, que la situation n'est plus aussi simple et homogène qu'on aurait pu le croire auparavant. Si l'on définit l'Ontario français à partir de la langue maternelle ou de la langue d'usage, on obtient des portraits fort différents. Ainsi les catégories

que l'on utilise pour indiquer l'Ontario français ont un impact considérable sur la réalité de l'objet que l'on veut analyser.

L'utilisation des sondages pour mesurer certains aspects de l'Ontario français est tout aussi problématique. Car lorsqu'on utilise des sondages, qui se servent de techniques d'échantillonnage, il faut se demander, comme le fait Normand Frenette, quelle population franco-ontarienne est représentée dans ces échantillons? Comment peut-on généraliser à l'Ontario français ou aux Franco-Ontariens quand il est difficile au départ non seulement de comprendre ce qu'on échantillonne mais aussi de construire un échantillon d'un objet qu'on n'a pas suffisamment défini ou qu'on a de la difficulté à définir. De plus, quiconque a effectué des recherches sur l'Ontario français à partir d'un échantillon se rend vite compte de la difficulté de construire un échantillon représentatif, compte tenu de la dispersion de la population de langue française. Il est donc nécessaire que le chercheur indique clairement, dans ses publications, la méthode de construction de son échantillon ce qui n'est pas toujours le cas. Par exemple, l'utilisation de listes scolaires pour bâtir un échantillon ne peut pas mener à une représentation adéquate de l'ensemble de l'Ontario français et ce, pour des raisons bien évidentes. L'utilisation du système scolaire pour acheminer des questionnaires aux parents ou aux familles souffre des mêmes problèmes, soit le fait que ce système ne représente pas toute la population de langue française. Les bottins téléphoniques des diverses municipalités de la province mènent aussi à toute une gamme de problèmes dont les suivants: il est impossible de savoir si les noms français reflètent vraiment des parlants français; les bottins ne peuvent pas représenter la population de personnes qui n'ont pas de téléphone ou de personnes qui désirent ne pas publier leur numéro.

En somme, la méthode des sondages auprès des Franco-Ontariens ou des francophones ne peut pas mener le chercheur à généraliser à l'ensemble de l'Ontario français. Malheureusement, on n'a pas toujours le souci, dans les recherches qui portent sur l'Ontario français, de bien indiquer les lacunes de cette méthode. On passe trop souvent et trop rapidement d'un échantillon à la population sans se poser de questions sur l'adéquation de l'un par rapport à l'autre.

L'engouement qu'ont les chercheurs en sciences sociales pour les méthodes quantitatives, pour l'utilisation de statistiques afin de décrire, mesurer et analyser l'Ontario français néglige trop souvent les bénéfices que pourraient donner des techniques qualitatives bien pensées et construites.

Les chercheurs sur l'Ontario français se fient aussi aux textes d'auteurs, soient-ils des littérateurs, des hommes politiques, des journalistes. On utilise parfois ces textes pour projeter la vision de leurs auteurs sur l'ensemble de l'Ontario français de sorte que les opinions, les attitudes, les perceptions d'individus situés socialement et historiquement deviennent trop facilement celles de l'Ontario français ou des Franco-Ontariens dans leur ensemble. Trop souvent, les écrits d'hommes politiques deviennent, dans l'analyse qu'en font les chercheurs, synonymes de la pensée ou de l'opinion de l'Ontario français. Les opinions de journalistes, surtout d'éditorialistes de journaux franco-ontariens sont généralisées à l'ensemble de l'Ontario français. Une analyse plus critique de cette production serait souvent de mise.

Il serait possible de poursuivre cette analyse critique par une discussion de la science et de la méthode scientifique. Par exemple, lorsque Roger Bernard, dans son texte, se réfère aux canons de la méthode scientifique, il la définit comme une méthode logico-déductive (ou logique formelle dans les termes de Henri Lefèbvre). Toutefois il ne faudrait pas oublier que l'induction et même la «rétroduction» sont aussi des composantes essentielles de cette méthode. Et que dire de la pensée dialectique? En somme, le débat au sujet de l'esprit et de la méthode scientifiques à adopter pour l'étude de l'Ontario français est important. Je n'ai pas l'intention de le poursuivre dans ce texte. Ce serait là déborder le cadre de cette analyse. Mais voilà où il faut éventuellement en arriver si l'on veut avoir une discussion de fond au sujet de l'Ontario français, des outils et des méthodes nécessaires pour l'appréhender et le connaître.

Échos à la troisième solitude canadienne

Louis Bélanger

Au moment où l'écrivain Hugh MacLennan consacrait l'expression «les deux solitudes», éponyme du roman qu'il publiait en 1945, il devait être loin de se douter qu'une cinquantaine d'années plus tard, les vagues migratoires mondiales concourraient à la remise en question du concept comme représentation de l'ensemble du paysage culturel canadien. Longtemps identifiées aux différends idéologiques entre canadiens anglais et français, ces deux solitudes rendent de moins en moins compte d'un portrait démographique qui, sous l'effet d'une Charte des droits et libertés sensible à l'essor individuel, témoigne d'une diversité culturelle de plus en plus affirmée. L'ampleur du phénomène est telle, qu'aux deux solitudes originelles de MacLennan, s'est progressivement greffée une troisième voie.

La progression de cette troisième solitude tient en partie à l'engagement public d'individus dont la contribution sociale, politique ou artistique, conduit à la remise en question de discours idéologiques dominants. Poète, enseignant, critique, Hédi Bouraoui diffuse depuis plus de vingt-cinq ans, à travers une oeuvre foisonnante, l'image d'une littérature de langue française distanciée de regroupements culturels sur fonds géographiques ou identitaires. Les écarts idéologiques entre cette position et ce qu'il est

convenu d'identifier à une tradition culturelle fortement inspirée de nationalisme, comme en font foi les identités québécoise, franco-ontarienne, acadienne ou autres, trouvent dans l'oeuvre d'Hédi Bouraoui une expression empreinte d'originalité et de renouveau. Dans son ouvrage, *Hédi Bouraoui : Iconoclaste et chancre du transculturel*, Jacques Cotnam vise à mieux faire connaître l'oeuvre déconcertante, voire dérangement, de ce créateur.

Jacques Cotnam réunit ainsi dix-sept commentateurs dont il subdivise les propos en quatre catégories : l'écrivain et son oeuvre, le poète, le romancier, le critique. Le traducteur qu'est aussi Bouraoui fait l'objet d'une dernière partie, laquelle procède une bibliographie exhaustive de l'oeuvre et de sa réception critique. Cette dernière initiative mérite d'être soulignée dans la mesure où Cotnam, ne se contentant pas de juxtaposer les titres d'articles traitant des textes d'Hédi Bouraoui, les résume, les commente, en cite des extraits, donnant de la réception critique une vue d'ensemble très éclairante pour le lecteur. Nombre des collaborateurs sollicités sont relativement peu connus dans le milieu littéraire canadien (non sans raison, pourrait-on croire) et en ce sens, quelques notes biographiques sur chacun d'eux participeraient à mieux orienter le lecteur dans sa connaissance du sujet. Seule note discordante d'un ouvrage, somme toute, extrêmement soigné et hautement documenté.

Toutes les analyses critiques qu'on peut lire dans *Hédi Bouraoui : Iconoclaste et chancre du transculturel* abordent la question de l'hermétisme dans les textes de l'écrivain. Pour celui qui se dit volontiers «forgeron des mots», l'énigme n'a de pouvoir que pour celui qui choisit consciemment de s'y enfermer. Afin de l'affranchir, Bouraoui use d'humour, de calembours, de néologismes, entre autres stratégies visant certes à déstabiliser son lecteur, mais surtout, à lui faire prendre conscience du puissant paradoxe qu'exprime parfaitement Giuseppina Igonetti, à savoir celui «qui voudrait faire de l'artiste le porte-parole apparent de toute la société, mais la voix exclusive d'un groupe particulier» (p. 33). Ce rejet de toute forme de dogmatisme distingue le projet littéraire d'Hédi Bouraoui et se transpose dans d'intriguants néologismes tels «quémandature», «révolusolution», «séparance», «massacrade», «quoiquétude», «souchitude».

Serge Brindeau perçoit dans ces jeux sur les signes une entreprise combinatoire de destruction, de construction et de dissémination, «épaisseur sémantique» d'une poétique du décentrement idéologique absolu. «J'écris dans les interstices des cultures, dans ces failles qui existent entre les diverses cultures qui sont mon héritage», déclarait Bouraoui. Cet amalgame des contrastes inspire à Aida A. Bamia et à Françoise Naudillon d'intéressantes intuitions sur l'héritage de la culture maghrébine du poète dans son oeuvre. Marie Pavlù illustre, pour sa part, les effets de cette véritable machine métaphorique sur la perception de la femme dans l'ensemble de l'oeuvre.

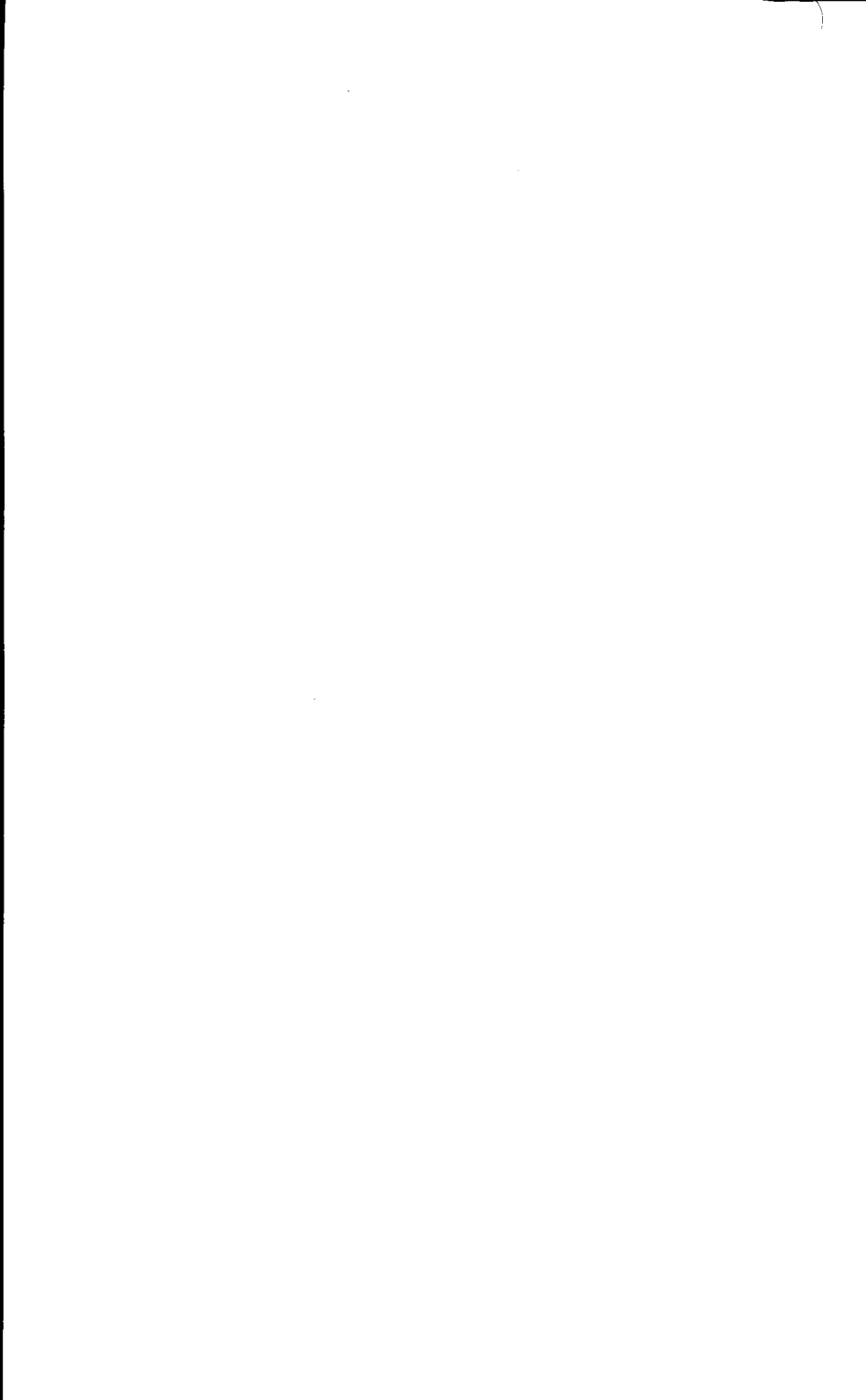
L'oeuvre poétique d'Hédi Bouraoui trouve dans l'expression heureuse de Cécile Cloutier, «Echosmos, c'est de l'encre faite ancre» (p. 71), une juste incarnation du projet transculturel d'un auteur dont la patrie est autant celle des mots que des lieux qu'ils évoquent. Nicola D'Ambrosio met en garde contre la tentation d'occulter la portée critique de cet univers langagier dans des analyses du recueil *Haïtuois* illustrant la condamnation sans réserves de la part excessive du colonialisme mise en oeuvre par Hédi Bouraoui... Lélia Young se livre, pour sa part, à une savante analyse d'*Émergent les branches*, en particulier, des figures isotopiques qui structurent l'acte créateur du poète.

L'éclatement narratif des textes plus prosaïques de l'auteur distingue avec encore plus d'acuité la «violence humaniste» qui émerge de l'ensemble de l'oeuvre. Dans ce contexte, François Paré cerne dans *L'Iconaison*, «romanpoème» publié en 1985, un point tournant dans l'oeuvre d'un Bouraoui épris de «cynisme devant l'inefficacité du langage à se renouveler et à modifier les conditions d'expression de la modernité» (pp. 119-120). L'essayiste, manifestement décontenancé par l'impénétrabilité de certains passages, suggère des pistes de réflexions axées sur l'alternance dialogique entre personnages que seul l'emprunt à la pronominalisation (je, tu, il, nous) permet de reconnaître. Éric Sellin associe cette forme de plurilinguisme, aux frontières du poème et de la prose, à un guide au processus créateur propre au poète tunisien. L'éparpillement textuel se voudrait ainsi métaphorique d'un monde à la dérive où la fiction d'un havre se joue de toutes les illusions. Jean-Henri Bondu n'y voit rien de moins que la création d'un genre littéraire inédit, créé de toute pièce par le narratoème, procédé par

lequel le néologisme en contraction libère l'humain du poids de ses déterminismes. Pour Pierre Léon, un mot galvanise ces élans déconstructeurs : la modernité.

L'apport critique des travaux de recherche menés par Hédi Bouraoui annonçait préalablement son travail de création; c'est là, du moins, ce qui ressort des études de Charles Haroche, d'Elizabeth Sabiston et de Robert Elbaz, réunies sous la rubrique le critique. On y lit en effet que, depuis *Structure intentionnelle du «Grand Meaulnes» : vers le poème romancé*, le fondement théorique de la vision littéraire de Bouraoui s'appuie sur une réduction de la distance entre le critique et son sujet, ébranlant de la sorte le pouvoir hégémonique de la pure objectivité critique. Cette rupture paradigmatique ne serait-elle pas annonciatrice de rapports renouvelés entre les univers somme toute complémentaires du critique et du créateur? Ce contre-discours aux modes institutionnels préfigure, dès le milieu des années soixante-dix, l'espace marginal qu'occupe de nos jours Hédi Bouraoui, l'iconoclaste dont Jacques Cotnam et ses collaborateurs consacrent l'indiscutable importance dans le paysage littéraire universel. La notion de transculturalisme appelle, chez Hédi Bouraoui, le dépassement de l'idéologie du multiculturalisme canadien avancée par les dirigeants politiques depuis près d'une trentaine d'années. Si le multiculturalisme a pu servir d'enrichissement aux deux solitudes dites fondatrices, force est de reconnaître qu'il s'esténué dans l'institution d'une troisième qui, à l'instar de la solitude autochtone toujours problématique, multiplie les ghettos culturels sans réelles affinités entre eux. Ils sont de plus en plus ceux qui, à l'instar d'écrivains tels Neil Bissoondath ou Michael Ondaatje, ont entrepris de dénoncer les paradoxes de la «bonne conscience» multiculturelle. Le vertueux discours intégrateur du multiculturalisme semble s'être converti en silences ethniques ou encore, pour certains, en insatisfaites attentes intéressées. Entre l'exilé nostalgique et le déchiré culturel, Hédi Bouraoui oriente un projet d'écriture vers un effacement du singulier au profit d'un processus créateur perméable aux transcendances, d'une culture à l'autre. Il en résulte une oeuvre complexe, certes, à l'image des espaces de gestation en perpétuel mouvement qu'elle cherche à saisir. *Hédi Bouraoui : iconoclaste et chantré du transculturel* en constitue une représentation des plus probantes.

Chroniques



«Quand l'Ontario devient universel»

Michel-Francis Lagacé

Cette chronique présente quatre recueils de poésie parus dans le nord de l'Ontario. Si chaque être humain concentre en lui l'entièreté de l'humaine condition, pour reprendre l'idée de Montaigne, c'est quand il arrive à exprimer avec justesse et précision sa particularité que le poète arrive à toucher et donc à se faire universel. Que ce soit par l'intimité des thèmes ou par la profondeur de l'exploration, l'intérêt de ces quatre recueils est cette double propriété de servir autant de projecteurs que de rétroviseurs. En ce sens, l'on peut dire que la poésie franco-ontarienne connaît déjà une maturité réjouissante.

Le pépin à point

(Un Pépin de pomme sur un poêle à bois, Patrice Desbiens, Sudbury, Prise de parole, 1995)

Le recueil de Patrice Desbiens est composé de trois ensembles : *Le Pays de personne* comprend un cinquantaine de poèmes dont l'un est éponyme. *Grosse Guitare rouge* est un texte ayant souvent servi en spectacle et la dernière partie, *Un Pépin de pomme sur un poêle à bois*, donne son nom au recueil complet.

Desbiens maîtrise mieux que personne l'art de l'image à la fois simple et forte, capable de nous renvoyer en pleine face toute la réalité d'une manière inéluctable. «Delirium tremens», dans la première partie, montre l'errance de l'identité impossible du Franco-Ontarien, pas Canadien, pas Anglais, pas Québécois... On y trouve une série de scènes encore plus vivantes que celles des *Conséquences de la vie* parues en 1977, moins lapidaires mais tout aussi douloureuses. Dans «1993 03 18», l'humain qui soit se faire aux terminaux se sent «désuet» «comme l'arbre qu'on va/couper d'un moment à l'autre parce/qu'il bloque la vue de la rue.»

Dans «Une dictée sur l'assimilation par Patrice Desbiens», le narrateur n'arrive plus à se souvenir du mot *quincaillerie* en français : «L'assimilation c'est comme/l'Alzheimer/ça pardonne pas./» Dans «Lavigne Ontario», on constate que «tout le monde/parle français/et/s'en aperçoit même/pas». Elle est là, la condition humaine.

Cette série illustre l'aliénation du peuple toujours sous la coupe des boss, qui n'aura accès ni au succès, ni à la gloire, ni à la richesse, ni à l'assomption culturelle, mais à qui on en fait tellement accroire, ce qui est encore plus vrai que jamais en ces temps de discours unique (mondialisation, globalisation, compétitivité). Desbiens est une voix des laissés-pour-compte de l'économie et de la politique, de ceux qui n'ont pour toute richesse que leur vie offerte en pâture à la gourmandise capitaliste, à qui il ne reste plus, comme la fille d'«Eux, le barman et le poète», qu'à se laisser «bercer/par la mantra de ses menteries/ça l'empêche de penser/qu'elle va coucher avec un/épais comme lui pour/satisfaire un besoin biologique» et où le ciel est «de la couleur d'un/chèque de chômage».

La *Grosse Guitare rouge* est un texte plus percutant lorsqu'on l'entend en spectacle accompagné des sons déchirants de la guitare. À le relire, on ne peut s'empêcher d'entendre la plainte de la guitare aux accents douloureux et incisifs de ce poème d'amour : «La pleine lune est/une tache/sur le/couteau»; «Ta bouche s'ouvre/et cette blessure/qu'est ta langue/bouge». Impossible de ne pas faire le lien entre la langue organe et la langue parole qu'on soit francophone du Nord ou pas, car «tout est si/stupidement/symbolique/tout veut/dire/quelque chose/même/ce poème». Et il est aussi difficile de faire face à une personne qu'à

une foule «en solo devant/la salle bondée/de tes yeux/je feuillette/le facebook/de l'amour».

La dernière partie, *Un Pépin de pomme sur un poêle à bois*, fait une soixantaine de pages. C'est une évocation nostalgique et onirique de la mère du poète et de son enfance. «J'enfile le manteau de la/mémoire de ma/mère». C'est un rappel et un hommage à une vie dans laquelle la notion de choix se résume peut-être au rêve. Encore, ici, les images sont implacables de vérité : «Elle est panée comme du Kentucky/et menstruée comme la mer.» «Ils ne savent plus sourire./Le monde est suspendu entre/la paix et la paye.» «Avec le cœur/qui se débat comme une/patate au four.» «Elle porte son scapulaire/antiballes». Voyez aussi cette définition on ne peut plus efficace de la fidélité quasi instrumentale des femmes d'autrefois : «elle est fidèle/comme la pelle/ qui attend tout l'été/dans le garage pour que/l'hiver revienne.»

«Personne l'aide parce qu'ils/ont peur d'attraper sa/pauvreté». C'est un chant à la fois apaisant et troublant qui ne manque pas de trouver en nous des résonances par ses rythmes assimilables à ceux des comptines. Normal, puisque «Je suis tout petit/et/je suis en/retard pour/l'école.»

Sous un ciel qui se dégage

(*Grand ciel bleu par ici*, Robert Dickson, Sudbury, Prise de parole, 1997)

Grand Ciel bleu par ici de Robert Dickson présente une série de poèmes où s'exécutent en parallèle la tension de l'amour à distance et la liberté de la randonnée forestière. La poésie devient alors le tout de ceux qui n'ont rien («je suis bon à rien que toi/sauf toi»), le manque dans les autres arts : «Je travaille sur les mots/parce que j'ai jamais/été capable de/garder les couleurs/à l'intérieur des lignes». La parenté artistique avec Desbiens est évidente et si ses images sont inégales [si vous connaissez quelqu'un qui réussit toujours à 100 %, vite assassinez-le, sinon plus personne n'aura de job], celles qui touchent leur cible donne mille fois mille à voir : «Une image vaut/pas grand chose mille fois s'il y a/rien à y voir».

Autre interrogation proche des trouvailles de Desbiens : «que veut donc dire l'illusion du réel».

Comme Desbiens, Dickson a de ces flash-flèches auxquelles il est impossible de répliquer parce qu'elles sont trop vraies pour être faciles : «Le matin est jeune et/les nuages sont déjà/sales». Ne sont-ce pas les jeunes qui se salissent le plus vite le plus souvent? Et, après tout, à Québec comme à Tombouctou «les mouettes sont niaiseuses/comme partout ailleurs». À propos de notre climat impossible et des rêves qui nous hantent : «le saint-laurent un instant/se prend pour la baie/des anges», un instant seulement parce qu'il ne fera jamais assez chaud. En est-il ainsi de nos amours?

Dickson réussit à pervertir les clichés où l'on n'a pas de mal à se retrouver dans son propre mal : «études à prévoir à financer/et me voilà sur le bien-être/émotif» ou encore : «je vais lui parler moi/au gars des vues/avec qui t'as arrangé ça». S'il faut être étranger pour faire ce qu'on aime, c'est peut-être d'abord parce qu'on est trop souvent étranger à soi-même : «le cinéma des affaires/qu'on veut bien voir/mais au mauvais moment» (...) «on se déplace on paie/de la bonne argent/on s'assoit dans le noir/avec des étrangers/pour ça». Et la projection du désir monte à l'écran : «j'essaie de t'imaginer toi/aux vues en salle et moi/à l'écran».

Pourtant, déclare le narrateur : «je ne cherche recherche l'image performante/je suis perforé de cela de ceci/ici comme la langue maternelle que ma mère/n'a jamais apprise».

Le poème «l'air de rien, ce» n'a pas à se définir. Aussi y va-t-il par la négative, car trop d'affirmation tue : «ce poème estime que bien du monde/a du sang indien qui dans les veines/qui sur les mains». Comparaison n'est pas raison et «si le gazon paraît parfois plus vert/chez le voisin c'est que le voisin met/trop d'engrais chimique».

«Un mois loin de toi» transmet la quotidienneté, la simplicité des activités, la description du plaisir du travail bien fait alliée au manque dû à l'éloignement de l'être aimé. Le rythme de la beauté de la nature se déroule avec les images de l'absence en contrepoint. Tout lecteur reconnaîtra l'efficacité de la réjouissante représentation de la rencontre dans «suite», où «avec toi bain devient un mot pluriel».

Les hauts et les bas de la vie, comme de l'amour, comme de l'écriture, comme du rythme poétique sont illustrés par la récurrente figure des vertèbres au bout des doigts d'où peuvent naître des chansons.

Pour les morts en sursis

(*Pour échapper à la justice des morts*, Stefan Psenak, Ottawa, Le Nordir, 1994; *Le fantasme d'immortalité*, Stefan Psenak, Ottawa, Le Nordir, 1997)

Je ne me souviens plus qui disait que nous somme tous des morts en sursis, mais cette constatation est loin d'être neuve sous le soleil. Le dire poétique, qui sans cesse nous ressasse les sempiternelles vérités de la vie, arrive tout de même à nous atteindre s'il crée des images où nous nous reconnaissons (ou bien où nous ne reconnaissons rien, mais qui nous fascinent), des sons qui nous charment ou nous surprennent, des états qui nous apaisent ou nous excitent.

Dans *Pour échapper à la justice des morts*, on retrouve deux séries de courts poèmes ou, si l'on préfère, deux longs poèmes à courtes pages. La première série «Séjour sans lendemain» est une sorte d'apocalypse où se réalise l'inanité de l'humain en tant qu'individu et en tant qu'espèce, laquelle évolue tout à coup vers l'effondrement du couple. Et pourtant, on croyait au départ à un certain espoir : «la mort se mentira à elle-même»; «alors seulement/nous pourrons nous appartenir». Mais, tout dégringole et «nous faxerons nos voix nihilistes aux femmes de nos frères»; «la plus simple question demeurera sans réponse» et «seul le présent manquera à l'appel». Et quand «les cigognes se nourriront de nos enfants illusoire», que «châtiment et naissance seront synonymes», «le vide nous aura précédés d'un instant».

La seconde partie «Le premier accouchement sans douleur», est d'abord une résurrection de la vie, de la nature, par la naissance. Mais, tout n'étant que recommencement, la chute attend au bout et l'inéluctable arrive même si le deuxième souffle avait fait espérer. Les fragments sont baroques où se mêlent l'individuel, le couple et le collectif (au sens de l'espèce humaine). Les isotopies principales relèvent du corps et de la nature, le couple servant à la

fois de métaphore de l'évolution individuelle (lien à la vie) et collective (harmonie). Je m'en voudrais de ne pas signaler ce magnifique rapprochement : «versant une larme/j'essuierai une autre défaite».

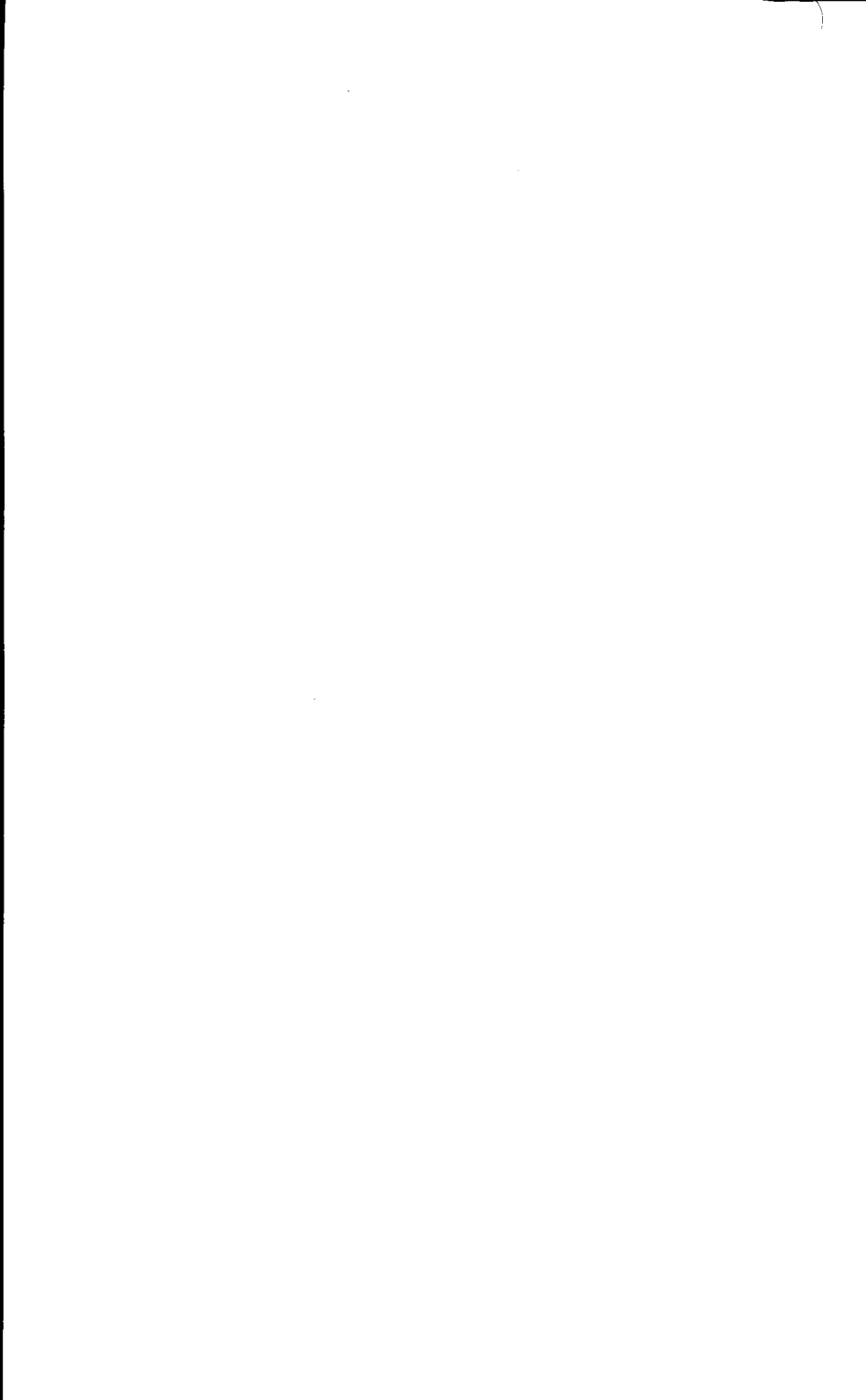
Le fantasme d'immortalité, plus récent, est aussi plus achevé. Le rythme y est mieux alterné et il n'est pas possible d'en éluder les liens avec le recueil précédent. Encore une fois, y est dégonflée l'illusion de la survie personnelle, car «c'est par la poésie/que passe la survie de l'espèce». Le recueil comprend cinq séries (ou longs poèmes) qui passent d'un *vous* collectif à un duo *tu-je* pour finir par le détachement de la troisième personne. Comme s'il s'agissait de l'évolution du choc à la compréhension, de l'immaturité à la maturité ou de la sensation à l'analyse. Remarquez l'enfant qui a mal. Il dit d'abord : «Qu'est-ce que tu m'as fait?» Réfléchissant, il se demande : «Qu'est-ce que j'ai fait?», puis, comprenant, il regarde : «Voilà ce qui s'est passé.»

«Vous êtes d'une espèce menacée» s'adresse à un *vous* très large qui a «encore une fois/dormi dans les bras de l'ennemi». Est-ce l'amour, la vie, la mort, l'autre? Et pourtant, la tentation du silence est vaincue puisqu'à la différence de Rimbaud elle est écrite : «vous choisissez le silence/au détriment du chant du fleuve». «Vous ne croyez pourtant ni à Dieu ni aux hommes» rapproche déjà le *vous* narrataire du *je* par l'intermédiaire du *tu*, ici symbolisé en *on* qui devient l'autre individuel (par opposition à l'autre d'espèce) : «la foi en l'autre/est tout ce qui reste/quand on ne croit plus en soi-même». L'abandon, dans la philosophie orientale, est le début de la découverte de soi.

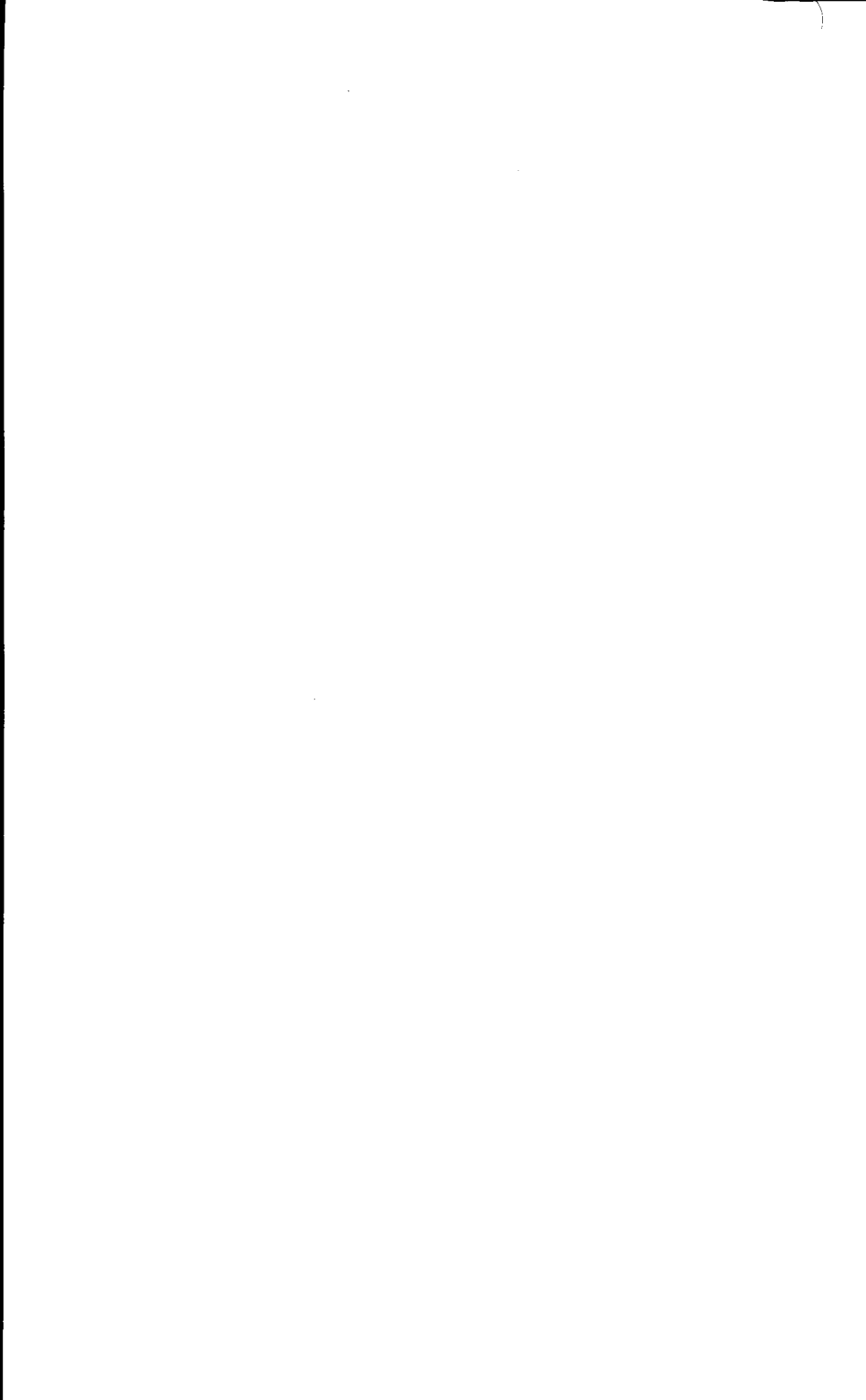
«Le fantasme d'immortalité», qui donne son nom au recueil, est d'abord douloureux, où manque la seule larme qui «aurait suffi à éteindre le grand incendie», où *je* repose sur «l'égal du boucher», mais *nous* apparaît et *je* «trouverai le répit/ou l'esquisse du poème/qui à jamais nous unira», de sorte que «le désir ne sera plus alors/qu'un aller/pour l'envers du désespoir». *La folle idée de te tuer* remet en question le *nous* et adresse un faible *je* au *tu*. Paradoxalement, le constat d'impossibilité rendu par «l'immortalité/ est un fantasme/dont seule la femme connaît le secret» est accepté sereinement par le narrateur qui rentre «n'emportant avec moi/que l'arme du crime/et un morceau de peau tendu». Le crime n'est pas commis et la poésie le sublime.

«Quatre mille kilomètres à l'échelle de l'espoir» est une transposition du départ vers le Nouveau Monde. Ce destin d'immigrants, cette séparation à la fois cruelle et joyeuse est la métaphore de toute vie et de tout destin individuel : «les adieux/ c'est un peu comme la mort/on s'y fait plus vite/si on n'est pas au rendez-vous».

Je n'ai pas tout dit, tout fait ressentir. N'hésitez pas à vérifier par vous-même, en lisant ces recueils, la saveur des fruits mûrs.



Comptes rendus



L'utilisation du français au sein du système judiciaire de l'Ontario: un droit à parfaire

Marc Cousineau, *L'utilisation du français au sein du système judiciaire de l'Ontario: un droit à parfaire*, Sudbury, Institut franco-ontarien, Collection fleur-de-trille, 1996, 203 p.

Michel Giroux

C'est, comme nous le verrons, un titre très révélateur qu'a choisi le Professeur Marc Cousineau de la Faculté de Droit de l'Université d'Ottawa en intitulant ainsi ce rapport préparé pour le compte du ministère du Procureur général de l'Ontario. L'étude qui se présente essentiellement sous forme de sondage ne prétend pas, de l'aveu même de son auteur, «être un sondage scientifique», puisque «certains groupes sont trop petits pour que l'on puisse en tirer des conclusions de nature scientifique.» Il n'en demeure pas moins que cette étude représente une contribution importante à la compréhension du vécu franco-ontarien au sein du système judiciaire. Me Cousineau est le premier à s'être lancé dans une telle entreprise et nous ne pouvons qu'espérer que d'autres suivront ces traces. Depuis 1986, avec l'adoption de la *Loi sur les services en français*, les Franco-Ontariens ont accès à toute une gamme de services gouvernementaux et il serait souhaitable que d'autres sondeurs reprennent le type de recherche qu'on a ici mené dans des domaines tels que ceux de la santé et des services sociaux.

Le rapport, qui a été présenté au Procureur général en septembre 1994, avait comme objectif de déterminer l'utilisation du français au sein du système judiciaire de l'Ontario. A cette fin, on a recueilli, entre mai et septembre 1993, les questionnaires de 500 personnes, parmi lesquels on retrouve 324 justiciables, 126 juristes, 28 juges, 14 procureurs de la Couronne et 8 directeurs de cliniques juridiques qui, à l'exception de ces derniers, pouvaient tous s'exprimer en français. Quatre villes où les franco-ontariens forment une minorité importante sur le plan du nombre ont été sélectionnées: Sudbury, Ottawa, Cornwall et Windsor.

Notons d'abord le contexte législatif dans lequel s'inscrit le sondage. Les articles 125 et 126 de la *Loi sur les tribunaux judiciaires* proclament le français, langue officielle des tribunaux de l'Ontario et accorde le droit aux francophones d'utiliser le français devant les tribunaux. Aussi est-on surpris d'apprendre que seulement 20% des justiciables interrogés ont demandé un procès en français. Est-ce dû au fait que les Franco-Ontariens préfèrent utiliser l'anglais ou plutôt au fait que le système judiciaire n'a pas mis en place l'infrastructure nécessaire à l'exercice de ces droits? Les diverses causes qui permettent d'expliquer ce phénomène relèvent à la fois d'obstacles institutionnels et d'obstacles subjectifs.

Les obstacles institutionnels à l'utilisation du français devant les tribunaux de l'Ontario sont considérables. D'emblée, le rapport confirme ce que les observateurs de la scène judiciaire ont pu observer à maintes reprises. «En Ontario, la justice a un visage anglais». Prenons, par exemple, le cas de la cour des premières comparutions en matière criminelle. La grande majorité des procès dans notre système sont des procès criminels. Toute personne accusée d'une infraction doit tout d'abord passer par cette cour où on procède à la lecture du libellé des chefs d'accusation et où les accusés sont renvoyés à leur procès. Les procédures au sein de cette cour se déroulent en anglais. Il est vrai qu'un accusé peut toujours interrompre le cours normal des choses et demander que sa comparution se déroule en français. Si cette personne qui se sent déjà diminuée, marginalisée et étiquetée par l'opprobre de l'accusation criminelle qui pèse contre elle, ose exiger le respect de son droit à la différence en demandant de procéder en français, il se peut que ceci ne pose aucun problème. Pour qu'il en soit ainsi,

il serait nécessaire que le juge, le greffier, l'avocat de la défense et le procureur de la Couronne puissent tous comprendre cette langue. Les résultats du sondage nous laissent plutôt croire qu'au moins un de ces personnages ne sera pas en mesure de comprendre le français. On aura donc besoin d'avoir recours à un interprète. Ceci signifie donc que notre justiciable qui a déjà horreur de se retrouver dans cette salle d'audience devra reprendre son rang dans la queue et patienter pendant qu'on fait venir l'interprète. Pendant ce temps, le parcomètre de son avocat fait tic-tic. Nous ne faisons ici qu'entreprendre notre odyssée à travers ce merveilleux monde de la justice en français. Mais est-il vraiment nécessaire de nous rendre au procès pour comprendre pourquoi la majorité veut comme l'a affirmé ce justiciable, «sortir de là le plus tôt possible, quelle que soit la langue». Est-il vraiment nécessaire d'ajouter que la demande d'un procès en français peut entraîner pour le justiciable des coûts additionnels ou qu'il faut souvent plus de temps pour obtenir un procès en français.

Il ne faut pas se le cacher, le problème de la sous-utilisation du français au sein du système judiciaire doit aussi en partie être attribué aux Franco-Ontariens eux-mêmes. Aux avocats francophones tout d'abord, qui n'encouragent pas suffisamment leurs clients à procéder en français et qui contribuent ainsi à maintenir une faible demande pour des services en français. Aux juges francophones, qui omettent d'aviser les francophones de leur droit de procéder en français. Aux justiciables franco-ontariens pour qui la raison principale invoquée pour ne pas avoir procédé en français est «plus à l'aise en anglais.» Leur esprit de minorité ressort bien de l'étude. Comme l'a affirmé un résident de Cornwall: «Si on comprend l'anglais pourquoi faire un spécial?» On a l'impression qu'il ne faut pas importuner indûment ceux qui auront éventuellement à décider de notre sort.

Comment pourrait-il en être autrement dans une province qui a mis quatorze ans à respecter ses obligations constitutionnelles envers la minorité franco-ontarienne en matière d'éducation? Comment peut-on s'attendre à ce qu'une majorité de Franco-Ontariens exige le respect de ses droits, dans une province où des municipalités unilingues adoptent des résolutions d'unilinguisme inconstitutionnelles teintées de haine, n'ayant, de surcroît, aucun effet juridique mais dont la valeur symbolique est toute autre.

Comment pourrait-il en être autrement dans une province où on vient d'amputer le seul hôpital où on assurait aux Franco-Ontariens le droit de naître, d'être malade et de mourir dans leur langue?

Trêve de pessimisme. Le rapport Cousineau contient quant même quelques signes encourageants. Tout d'abord, la situation actuelle est préférable à celle qui prévalait avant que le législateur accorde formellement aux Franco-Ontariens le droit d'utiliser le français devant les tribunaux. Ensuite, le sondage révèle qu'une majorité d'avocats francophones font la majeure partie de leur travail pour leurs clients francophones en français. Il faut comprendre ici que les avocats passent moins de temps devant les tribunaux qu'à l'extérieur de ceux-ci. Cette donnée nous permet néanmoins de constater «que les francophones utilisent le français lorsqu'ils (elles) sont dans un milieu où l'on accueille et encourage cette langue.» Du même coup, ceci nous permet de croire que les obstacles institutionnels jouent un rôle plus important que les obstacles subjectifs de sorte qu'en éliminant progressivement ceux-là, on pourrait réellement améliorer les choses. De plus, il faut comprendre que les programmes de common law en français au sein des universités ont été mis en place depuis relativement peu de temps. Auparavant, les francophones qui accédaient à la profession recevaient leur éducation en anglais et on peut donc comprendre pourquoi certains d'entre eux, peu familiers avec la terminologie juridique française, peuvent aujourd'hui se montrer réticents à vouloir travailler en français. Une nouvelle génération d'avocats francophones éduqués en français fait de plus en plus sentir sa présence et annonce des jours meilleurs. Nous croyons qu'en suscitant une plus grande demande pour des services en français, ils contribueront grandement à les améliorer.

«Le flamant de pierre»

Jacques Flamand, *L'étreinte de la pierre*, Ottawa, Éditions du Vermillon, coll. «Visages» n° 6, 1997, 170 p. avec 17 photos par l'auteur.

Francis Lagacé

Jacques Flamand est un homme de 62 ans que l'escalade passionne. Entre autres activités, il s'est intéressé à la théologie, à la philosophie, à la littérature et à la traduction. En témoigne une abondante bibliographie personnelle citée en fin d'ouvrage.

Son livre est construit comme un album : reliure cartonnée très rigide, belles photographies, textes de types variés... S'ouvrant par une prière amérindienne, il se termine par une ode amoureuse à *son rocher*, personnage principal (outre le narrateur-auteur) de l'ensemble.

Le rocher en question est le Grand Surplomb, qu'il a été le premier à escalader en 1971, dont il a ouvert les voies d'escalade, qu'il a eu le privilège de nommer et qu'il a décidé d'explorer à fond en 1993. Un peu à la manière d'un journal, le livre nous fait découvrir toutes les facettes du rocher à travers l'expérience du grimpeur.

Flamand profite de l'introduction pour faire un rapide historique de l'alpinisme et de l'escalade. Il fait connaître son engouement pour la varappe (escalade de parois). Poèmes, réflexions et autres textes sont écrits dans une langue candide. L'escalade est présentée comme un défi spirituel avant tout.

Le poème «Recommencement» est très lyrique et fait partager la joie vertigineuse du varappeur. À mesure que l'on fait connaissance avec le rocher, on découvre l'homme et les raisons qui l'entraînent dans son expérience. «Ouvrir des voies, c'est s'interroger sur l'incompréhensible générosité de son créateur», apprend-on en page 40. Plus loin, Flamand établit toutes les raisons qui justifient l'ouverture de nouvelles voies après une première montée : logique, systématique, de connaissance, esthétique, compétitive et pédagogique.

Après avoir comparé une fente minérale à un corps de femme, l'auteur métaphorise la fissure en forge et son feu, auxquels il dédie un poème : «Ta Forge» (pp. 45-46).

Tous les états d'âme y passent : la sensation de violer l'intimité du rocher (pp. 42-44), l'extase de la montée nocturne où tout est magnifié par la concentration de la vue sur un rayon restreint (pp. 47-53), les réflexions sur la fragilité après la chute (pp. 54-58), le lien spirituel que représente la corde (pp. 59-60), l'expérience mystique d'une montée hivernale (pp. 75-77), les pérégrinations de la pensée pendant une nuit d'insomnie sur le rocher (pp. 83-87), «le grimpeur solitaire est le chartreux des grandes hauteurs» (p. 95), la sensation de danser (pp. 97-102), etc.

«Épiphanie» (pp. 111-121) est un récit-journal presque poétique narrant la course à la rencontre du rocher aimé en plein janvier. Dans «Ensemble» (p. 129), l'auteur manifeste le désir qu'après sa mort ses cendres rejoignent le rocher dans une fusion minérale.

Joignant toujours le spirituel à ses réflexions, le grimpeur se voit comme un «mendiant d'absolu» (p. 140). La métaphore est transparente : l'escalade physique et l'axe vertical sont en parallèle avec les aspirations à la hauteur d'âme du varappeur.

L'ouvrage est complété par une «Annexe» très détaillée comprenant des notes techniques (curieusement au singulier dans le livre) sur le rocher et son abord, une liste des voies et variantes, un plan d'accès, un topo des voies, une table des matières très précise et, dans une pochette de la troisième de couverture, un topo grand format des voies du Grand Surplomb.

Une recherche qui commence à prendre son essor

La littérature franco-ontarienne : enjeux esthétiques. Actes du colloque tenu à l'Université McGill le 17 mai 1996, sous la direction de Lucie Hotte et François Ouellet

Michel Lord

Il y a encore relativement peu d'ouvrages qui traitent spécifiquement et uniquement de la littérature franco-ontarienne. Avec *La littérature franco-ontarienne : enjeux esthétiques*, je ne dirais pas qu'un vide est comblé — l'ouvrage étant encore trop modeste —, mais qu'il y a là un signe assez révélateur qui montre que la recherche universitaire dans ce domaine commence à prendre son essor. À l'occasion du Congrès de l'ACFAS de 1996, tenu à l'Université McGill, François Ouellet et Lucie Hotte ont réuni sept professeurs ou étudiants en littérature autour de la question qui les intéresse. Plus spécifiquement, François Ouellet précise dans son très bref «Avant-propos» que «les discussion qui ont mené à l'élaboration de la problématique du colloque s'inspiraient de la réflexion de François Paré dans *Les littératures de l'exiguïté* (Le Nordir, 1992). François Paré, on le sait, revendiquait un nouveau langage critique qui ne soit pas garant de l'oppression et une place de choix pour les littératures de l'exiguïté dans le champ des études littéraires» (p. 7). Je ne crois pas que l'on assiste ici à la naissance d'un nouveau langage critique, les participants étant tous plus ou moins redevables dans leurs recherches des possibilités actuelles

du champ des études littéraires, mais il est certain qu'ils répondent au second appel de François Paré, en parlant d'abondance de la littérature franco-ontarienne et d'elle uniquement. Cela donne un ouvrage collectif, avec ce que tout ouvrage du genre comporte, des hauts et des bas. Mais c'est le risque à prendre, puisque avoisinent ici des articles de chercheurs aguerris dans la recherche et d'autres qui en sont à l'orée de leur carrière.

Dans la conférence d'ouverture, «Pour rompre le discours fondateur : la littérature et la détresse», François Paré souligne d'abord le fait que la littérature franco-ontarienne est entrée depuis peu dans l'univers du discours critique. Elle a eu droit à des numéros spéciaux de revues comme *Nuit blanche* ou à l'attention de journaux comme *Le Devoir*. Elle semble également sortir du cercle des panoramas et des survols pour entrer dans l'étude particulière des textes. Lui-même s'aventure sur ce terrain en étudiant deux pièces de théâtre (*French Town* de Michel Ouellette et *Duos pour voix humaines* de Pier Rodier et Marie-Thé Morin). Mais avant d'en arriver là, il s'attarde aux notions de rupture et de renouvellement dans le discours critique. Il se demande, en particulier, s'il est possible d'instaurer un discours critique qui soit à la fois en rupture avec le milieu qui est le sien et en mesure d'en assurer le renouvellement et la cohésion. En cours de réflexion, il fait intervenir des notions, telles que le désespoir, le renoncement et la détresse qui en découlent. C'est que pour lui, le drame tient au fait que «en Ontario français, [on n'a pas] les moyens de se payer une culture au sens fort du terme» (p. 16-17) et la littérature est «l'expression vivante, vibrante, de ce non-être» (p. 17). D'où la tendance à la détresse. En fait, la littérature franco-ontarienne, surtout au théâtre, concrétise selon lui «à chaque fois le récit de l'abolition spectaculaire de notre différence identitaire dans une altérité américano-anglo-saxonne déjà toute vouée à la culture acharnée de l'identité et de l'unanimité» (p. 17).

Ces sombres réflexions le mènent à parler de deux pièces de théâtre. Dans *French Town*, Paré décèle un enjeu particulier : «une attaque multipliée contre la fermeture de la communauté d'origine, et en même temps son maintien par l'intermédiaire d'un récit qui en assure la permanence cachée» (p. 19). Dans *Duos pour voix humaines*, il voit également, sous une autre forme, un jeu de rupture et de maintien par rapport à la référence culturelle. C'est dans la chanson qu'elle se trouve dans cette dernière pièce, le chant servant «à la fois ici de référent absolu et de rupture répétée dans

le récit fondateur» (p.23). Selon Paré, finalement, ces pièces seraient emblématiques d'une «véritable esthétique du récit fragmenté, pillé, désarticulé [et] il ne fait pas de doute que si la littérature a permis de proposer à la collectivité minoritaire le récit cohérent de son origine dans le temps et dans l'espace, elle a aussi alimenté une critique de ce récit fondateur» (p. 23). Bien plus, selon Paré, cette problématique — qui traduit une certaine détresse par la rencontre du récit fondateur et de sa critique — serait tout aussi présente dans les autres genres, y compris dans les essais sur l'art de Pierre Karch¹, ce qui paraît bien étonnant, mais certes fort intéressant comme piste exploratoire pour la recherche.

Dans un sens, l'article de Paré est fort audacieux, car il tente de combler une distance critique entre une réflexion générale sur l'état de la culture et de la vie franco-ontarienne et une réflexion particulière sur deux œuvres, qui seraient à la fois exemplaires de cette culture et de son corpus littéraire.

De son côté, Elizabeth Laserre, dans «Un poète au seuil de l'écriture : l'exiguïté selon Patrice Desbiens», étudie de manière brillante les mécanismes qui font de l'œuvre de ce poète franco-ontarien une manifestation du refus des formes canoniques. Selon Laserre, Desbiens refuse de pratiquer le genre poétique selon les règles, pratiquant plutôt une sorte de retour à l'oralité et à une forme de narrativité, ses «poèmes» étant souvent des récits autobiographiques ou des fragments de journal intime. J'ajouterais toutefois que cela est fréquent en poésie où les marginaux et les originaux abondent, et que même des poètes consacrés, comme Gaston Miron par exemple, ont eux aussi refusé une certaine posture poétique hautaine, Miron préférant se tenir au milieu de son peuple, avec la voix des siens. «Je suis le meilleur de moi-même à détruire ma condition de poète, à me caricaturer, à me ridiculiser», écrit Miron². En ce sens, l'originalité de l'œuvre de Desbiens, si elle existe bel et bien, en raison de son style particu-

1 Sans doute Paré renvoie-t-il ici, entre autres, à l'ouvrage de Pierre Karch, *Les ateliers du pouvoir*, Montréal, XYZ éditeur, 1995.

2 Gaston Miron, «Un long chemin, *L'homme rapaillé*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1970, p. 113. Voir également dans «Recours didactique» : «Mes camarades au long cours de ma jeunesse [...] je suis sur la place publique avec les miens • et mon poème a pris le mors obscur de nos combats», *ibid.*, p. 61.

lier, ne réside pas nécessairement dans certaines postures et certains procédés ici mis en relief (refus de la belle poésie, de la poésie tout court, exhibition de l'énonciation, du *je*, tendance au raconté, au conté...), car ces procédés et ces postures, Desbiens les partage avec Miron et quelques autres. Cela montre surtout la parenté de ce poète avec d'autres, du Québec notamment, qui vivent — comme en Ontario français — ou ont vécu dans une situation de «pays incertain» (pour reprendre l'expression de Jacques Ferron) et dans la crainte de disparaître. Ces remarques n'enlèvent pas sa valeur à l'article de Laserre, qui donne une analyse linguistique et textuelle très fouillée ; elles servent néanmoins à souligner la parenté entre des postures canadiennes-françaises que l'on cherche parfois à trop distinguer.

Lucie Hotte étudie quant à elle «l'inscription du littéraire dans *La bagarre* et *Le semestre* de Gérard Bessette¹». En montrant les différentes relations des personnages de Bessette avec les figures de l'écrit et de la lecture, elle en vient à contester certains jugements de Gilles Marcotte et Réjean Robidoux sur le caractère réaliste des romans de Bessette. Mais son étude convainc à moitié, car elle omet de définir ce qu'elle entend par réalisme, si ce n'est par des énoncés trop vagues : «L'esthétique réaliste se fonde sur un ensemble de postulats dont le plus important est sûrement la capacité de mettre en mots une réalité» (p. 46). Elle passe également un peu vite sur certaines remarques de Janet Paterson (sur le roman postmoderne) et de Richard Saint-Gelais (sur l'esthétique de la transreprésentation). Non dépourvu de qualité et de pertinence, l'article, un peu court (huit pages) aurait eu intérêt à être un peu plus étoffé pour nous convaincre du bien-fondé de certaines affirmations². J'ai aussi été surpris de ne retrouver aucune référence

1 Bessette est un auteur au statut ambivalent puisque ce Québécois qui a longtemps enseigné à l'Université Queen's de Kingston ne se considère pas si je ne m'abuse comme un Franco-Ontarien. Mais par la force des choses, il l'est, et Pierre Karch et Mariel O'Neill-Karch n'ont pas hésité à l'inclure dans leur *Dictionnaire des citations littéraires de l'Ontario français depuis 1960* (L'Interligne, 1996).

2 Comme celle-ci : «*La bagarre* souligne ainsi les préoccupations qui fondent l'esthétique réaliste : ce sont eux qui engendrent l'impossibilité d'écrire qui hante autant Jules Lebeuf que Ken Weston et Augustin Sillery» (p. 47). Je ne sais pas exactement en quoi cette assertion est prouvée ici.

à l'ouvrage de Louise Milot et Fernand Roy sur *Les figures de l'écrit. Relecture de romans québécois des Habits rouges aux Filles de Caleb* (Québec, Nuit blanche éditeur), qui traite exactement du sujet qui est abordé par Hotte.

Dans «Mythocritique de *La prison rose bonbon* ou Raymond Quatorze libéré par le mythe», Stéphane Gauthier Rocheleau procède à une analyse très fouillée du roman de Raymond Quatorze, pseudonyme de Marc Labelle. En opérant des rapprochements avec le récit biblique, il montre à la fois la parenté de *La prison...* avec l'ensemble biblique, mais aussi la subversion que l'auteur lui fait subir. Il fait aussi de nombreuses allusions à la littérature hermétique, qu'il connaît bien. Mais en dépit de cet appareil «critique», une remarque s'impose ici, qui a trait à la méthodologie de Gauthier Rocheleau. La démarche de ce dernier prend sa source dans la mythocritique, méthode qu'il ne définit pas, citant à peine un passage d'un article d'Antoine Sirois. Puis au terme de son «résumé de l'œuvre», Gauthier Rocheleau parle des «deux motifs mythologiques du roman» (p. 55) que seraient la descente aux enfers et la renaissance, pour aussitôt affirmer ceci : «Nous reconnaissons qu'il s'agit ici d'un archétype plutôt que d'un mythe» (p. 56). S'agit-il de motifs, d'archétypes, de mythes (au pluriel) ou de mythe (au singulier) ? L'article, pour fouillé qu'il soit par la suite, souffre de ce flottement théorique et méthodologique. Par ailleurs, j'ai été étonné que, dans sa conclusion, Gauthier Rocheleau ne fasse pas le rapprochement que François Paré aurait certainement fait entre la résurrection-disparition du personnage de Raymond Quatorze, car selon Gauthier Rocheleau, «le héros [...] atteint une forme invisible et une solitude parfaite dans une espèce de royaume des morts» (p. 71). Comment ne pas voir le rapprochement entre cette conclusion et la remarque de Paré au même colloque sur la «pratique de la négativité [qui] est devenue l'un des caractéristiques les plus profondément articulées de la littérature franco-ontarienne» (Paré, p. 17).

N'est-ce pas ce que fait Marie-Chantal Killen, sans le dire spécifiquement, elle qui, dans «La chair faite verbe : lire *L'homme-papier* de Marguerite Andersen», s'évertue à démontrer que le parcours de l'œuvre étudiée débouche sur un «livre [qui] ne fait que tracer, en dernière analyse et dès l'abord, une sorte de traversée du désert» (p. 88) ? Le projet de Killen est de replacer

l'œuvre de Andersen dans le sillage des théories du féminisme¹, et de montrer comment Andersen s'y prend pour «*écrire sur l'homme* [...] au sens propre et au sens figuré» (p. 77). Elle met en discours un homme dont elle cherche à préserver l'image autant qu'à l'effacer de sa mémoire. D'où cette «structure [...] toute nourrie de paradoxes et de chiasmes [dont] le fonctionnement interne du texte dit inlassablement son impossibilité de fonctionner» (p. 87). On retrouve donc ici la mise en forme esthétique de la problématique de la dissolution, chère à Paré, mais une dissolution qui prend d'abord la forme de la dislocation des liens homme-femme. Et si cela n'est pas typiquement franco-ontarien, il est intéressant de voir se profiler la problématique féministe revue par Andersen dans un cadre franco-ontarien.

Étrangement, ce sera à l'un des organisateurs du colloque, François Ouellet, que reviendra le soin de contester le «père» spirituel du colloque lui-même, François Paré. Dans son article intitulé comme par hasard «Se faire père. L'œuvre de Daniel Poliquin», Ouellet se livre à une étude thématique serrée des romans de Poliquin dans le but de montrer «que l'une des fonctions du récit est de mener à la constitution d'une figure paternelle idéale» (p. 92). Cette remarque faite à propos du premier roman de Poliquin, *Temps pascal*, vaut finalement pour la série romanesque entreprise par l'auteur depuis 1982. Mais ce qui ressort de plus évident de l'article, c'est le souci de Ouellet pour les finales, «dans la mesure où la finale d'un roman est ni plus ni moins sa raison d'être» (p. 113, note 16). En ce sens, il fait siennes les remarques pertinentes de Louise Milot énoncées dans «Comment lire un texte de fiction?» (collectif, *Le risque de lire*, Québec, Nuit blanche, 1988). Cela rappelle aussi, selon moi, la position de Jean-Michel Adam qui précise que «[l]a cinquième macroproposition, chronologiquement *la dernière*, est en fait *la première* du point de vue de la rhétorique du discours narratif, puisqu'elle détermine le choix d'une *histoire* toujours réglée en fonction de sa fin» (*Le texte narratif*, Paris, Nathan, 1985, p. 149). L'article de Ouellet, sous des apparences thématiques revêt donc un certain caractère narratologique, et cette approche, l'amène à remettre en question certaines

1 Mais également, selon Killen, «dans une visée et un cadre tant soit peu différents de maintes critiques féministes entrées sur la seule subjectivité féminine» (p. 77).

des positions de François Paré à propos de la littérature franco-ontarienne, puisque la problématique de l'œuvre de Poliquin ne tourne pas autour de la disparition ou de la dissolution, mais, au contraire, de la construction de l'être individuel ou collectif par l'écriture. «Là où l'essayiste [Paré] voit une absence (mort de l'auteur), je vois [dit Ouellet] une affirmation (naissance à l'écriture et par l'écriture)» (p. 109). Il aurait été intéressant que Ouellet fasse état de ces divergences dans son «Avant-propos» de l'ouvrage, ou que, dans une postface, il rende compte des débats que les conférences ont suscités, car j'aurais été curieux de connaître la réaction de Paré aux propos de Ouellet (à moins que des différences importantes aient existé entre le texte de la conférence et celui de l'article).

L'ouvrage se termine sur un autre article sur l'œuvre de Poliquin. Mais Marc Vachon, dans «Daniel Poliquin et la mémoire urbaine d'Ottawa», ne parvient pas quant à lui à être aussi éloquent que Ouellet. Pourtant, le sujet est intéressant et apparemment fondé entre autres sur les travaux de Philippe Hamon (*Exposition, littérature et architecture*, Paris, José Corti, 1989 ; *Littérature et architecture*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1988). Mais comme Vachon tient compte au plus haut point de la description tant dans l'œuvre de Poliquin que dans celle de Charles de Lint (avec lequel il compare les «visions» d'un même quartier d'Ottawa), je me serais attendu à ce qu'il se serve des outils élaborés par le même Hamon dans son *Introduction à l'analyse du descriptif* (Paris, Hachette, 1981) réédité sous le titre *Du descriptif*. Vachon, par exemple, dans une des sections de son article, «La ville fragmentée en quartiers francophones et anglophones», cite des passages descriptifs chez Poliquin et de Lint pour en venir à la conclusion que «les différentes perceptions, descriptions et appropriations d'un même espace urbain par les écrivains sont non seulement dues au style littéraire, mais tiennent aussi au groupe linguistique et culturel auquel appartiennent les auteurs» (p. 124). Mais jamais il n'analyse les différences stylistiques entre les textes de Poliquin et de de Lint. Il n'y a pas de véritable travail d'analyse discursive ou descriptive dans cet article de Vachon, et c'est bien dommage, car cela l'amène à énoncer ultimement des banalités comme celle-ci : «Il semble alors que l'étude de la représentation littéraire de la ville enrichisse la géographie culturelle et urbaine» (p. 134) ; ou cette autre : «[L]a préoccupation des personnages par rapport aux changements du milieu urbain reflète le discours

quotidien des citoyens vis-à-vis de la ville» (p. 135). Et en dépit du fait que Vachon prenne soin de dire à la fin qu'«il ne s'agit pas de réduire le roman à sa valeur documentaire» (p. 136), il reste que l'article tend à ramener l'œuvre de Poliquin à un discours où le descriptif s'aplatit sur le réel, ce qui est loin d'être le cas quand on connaît cette œuvre.

Pour conclure, je dirais que ce modeste ouvrage demeure important dans la mesure où il participe de l'édification d'un discours savant sur la littérature franco-ontarienne. Si certaines interventions paraissent plus faibles, elles ne sont pas pour autant à négliger, la littérature ayant aussi besoin d'une relève qui finira bien par acquérir avec le temps toute la rigueur dont font preuve les meilleurs auteurs de ce collectif.

«À la recherche de l'âme perdu»

Monique Genuist, *L'Île au cotonnier*, Sudbury, Prise de Parole, 1997, 164 p.

Nicole L. Richardson

Venue du Sud de la France pour retrouver son frère Jacques, Claudine arrive dans l'immensité de la Prairie canadienne. Le roman de Monique Genuist devient rapidement une recherche de l'identité, de la sienne et de celle de son frère. Se greffera à la recherche de Jacques la quête du bonheur de Claudine et des autres personnages du roman.

Dès le troisième chapitre, le lecteur est saisi et abandonnera avec difficulté la lecture du roman. L'arrivée impromptue de Claudine à Saskatoon donne lieu à une transformation des voix narratives. L'impersonnel du regard omniprésent cède la place à la voix de Claudine, la soeur qui vit à l'ombre de son frère aîné, cet homme «silencieux, fermé sur lui-même». À partir de cet instant, *L'Île au cotonnier* devient un hommage à la mémoire du frère perdu, à la flore et à la faune canadienne ainsi qu'à la vie avec tout ce qu'elle renferme.

Mis à part quelques scènes qui décrivent les aventures de Claudine chez sa belle-soeur, une âpre désabusée qui n'a pu comprendre le profond silence de son mari, et sa rencontre avec une ancienne amie de son frère, Madame Isabelle, femme fébrile

mais passionnée de la nature, toute l'action se déroule dans le passé. Le présent ne peut que difficilement percer l'épais nuage qui sépare souvenir et réalité. Le roman de Genuist bascule entre deux axes temporels, ce qui renforce le dilemme de tous les personnages du roman qui, se réfugiant dans les eaux troubles du passé où s'en évadant, ne peuvent trouver le juste milieu où se situe justement la clé du bonheur. De Jacques, l'éternel inconsolé, à Lalia, femme du pays devenue starlette qui tente de faire taire son passé en consommant ses «pilules du bonheur», en passant par Johny, leur fils, tous les personnages obéissent à une même quête, celle du bonheur pur et simple.

En lisant *L'Île au cotonnier*, nous pensons à *Volkswagen Blues* de Jacques Poulin qui partage la même prémisse : disparition insolite du frère, recherche de l'Autre et découverte de soi. De plus, le personnage de Jacques s'avère le double de deux personnages de Poulin, Théo qui, sans raison apparente, disparaît sans trace aucune et surtout Jack Waterman qui partage cette même passion de la lecture et de l'écriture, ce même goût de l'évasion.

Du début à la fin, le lyrisme de l'écriture nous enivre. Les plus beaux passages se trouvent sans doute dans les extraits du journal de Jacques qui, vivant une crise existentielle à la suite du départ de sa femme et de son fils, se sert de l'écriture pour exposer ses plus noirs moments, pour essayer de «lire ou écrire la vie au lieu de vivre comme tout le monde», de vivre cette vie qui lui échappe. Relevant d'un lyrisme paisible, le quatorzième chapitre, où la narratrice s'adresse directement au frère perdu, cet «homme-arbre au large tronc noueux, raboté, tourmenté», à ce «frère de lumière gris-bleu, aux yeux de mer», renforce l'hommage à Jacques.

L'évasion et l'invasion allant de paire chez Genuist, *L'Île au cotonnier* s'avère une descente aux enfers qui en vaut le détour à la fois pour le personnage de Claudine et pour le lecteur.

«Un splendide fantasme»

Anne Claire, *Le Pied de Sappho*, conte érotique, Laval, Éditions Trois, 1996, 192 pages.

Nicole L. Richardson

Anne Claire vient de réaliser un premier conte qui fait preuve d'une imagination fort ingénieuse. *Le Pied de Sappho* raconte l'histoire d'une fillette qui porte, à l'horreur de certains et à l'extase d'autres, une deuxième vulve à son pied gauche. Grands yeux violets, longue chevelure d'or, Sappho personnifie le désir. Orpheline à quinze ans, elle se réfugie chez sa tante Salomé qui n'hésite pas à exploiter sa nièce qui possède un attrait tout à fait alléchant à sa clientèle. Malédiction ou travail des dieux, l'orchidée qui fleurit mystérieusement sur son pied devient un véritable objet de culte chez les réguliers de «La Porte des Anges», maison de passe dirigée par Salomé.

C'est dans ce lieu féérique, où le rêve l'emporte toujours sur la réalité, que l'adolescente fait l'apprentissage du monde des adultes et de ce qui la fascine beaucoup plus : le monde des femmes. On y voit défiler une galerie de personnages, tout aussi excentriques et captivants les uns que les autres. De Solfège et India, genre de chérubines endiablées qui initient Sappho à la jouissance, à Julien, le Prince Charmant qui souhaite la sauver d'une vie de débauche, en passant par un éventail de personnages

secondaires, Anne Claire crée un univers inspiré des plus beaux contes de fées. Divisé en vingt-et-un courts chapitres qui sont autant d'épisodes de la vie érotique de Sappho, *Le Pied de Sappho* déborde de descriptions des lieux et des nombreux clients de «La Déesse» au point que l'intrigue en est affectée, non à la déception du lecteur qui est sensible à la création d'un érotisme parfait.

Une menace à l'entreprise de sa tante, l'amour de Sappho pour Julien - ami d'enfance à qui est accordé le privilège de déflorer la jeune fille - sera porté à l'épreuve non seulement par les pouvoirs maléfiques de Salomé, mais surtout par les besoins multiples de Sappho à qui ne suffit pas un amant compte tenu de sa deuxième vulve. Partagée entre sa passion pour Julien, son désir pour India et ses obligations envers sa tante, Sappho se situe entre jouissance et dilemme.

Dans *Le Pied de Sappho*, la fin typique du conte où le héros sort vainqueur, où le Bien l'emporte sur le Mal, où l'amour répare tout, s'efface pour donner place en quelque sorte à la «trahison» du lecteur. Tout mène à une fin tragique, du moins pour le lecteur qui s'attend à un tout autre dénouement. Trahison, meurtre, abandon sont tous de la partie.

Nous assistons, chez Anne Claire, à un véritable jeu ou tout est transformé. Jeux d'enfants deviennent «jeux» ou fantasmes d'adultes : la Belle rugit de plaisir devant une Bête soumise, le Petit Chaperon Noir fait rougir sa grand-mère et dompte le loup, le baiser du Prince Charmant ne suffit plus à la Belle au Bois Dormant qui brûle sous son regard. Le conte traditionnel est perverti. Et, voilà donc l'objectif d'Anne Claire : sauvegarder une forme traditionnelle tout en transformant le contenu, reconstruire le conte pour en faire un genre moderne. C'est peut-être dans cette volonté de changement que se situe la véritable contribution de *Le Pied de Sappho* : dans cette joie non seulement à dire la jouissance et l'érotisme, mais dans cette joie à renouveler les mythes. Prix Trillium 1996, ce délicieux conte érotique s'avère un splendide fantasme.

REVUE DU NOUVEL-ONTARIO

PROTOCOLE DE SOUMISSION D'ARTICLES

A. LES MANUSCRITS

1. Format et longueur : Les manuscrits doivent être présentés sur une disquette DOS/WP 5.1 (3¼). Ils ne doivent pas dépasser 30 pages (environ 23 000 mots) pour les articles et 3 pages (environ 1900 mots) pour les rapports de lecture. Les manuscrits dactylographiés ne sont pas acceptés.

2. Droits de citer : Les auteurs d'articles sont responsables de l'obtention des autorisations de citation, de reproduction, etc. quand des droits d'auteur s'appliquent.

3. Originalité : La revue a pour politique de ne publier que des articles inédits. Cette clause s'applique aussi quand l'article est simultanément soumis à plus d'une revue.

B. L'ARTICLE

1. Tableaux... : Les tableaux, graphiques, cartes, etc. doivent être consignés dans des fichiers séparés et présentés sur des feuilles séparées. Il est conseillé d'indiquer la place que doit prendre chaque tableau, graphique, etc. dans l'article. Pour cela il est important que vos pièces à insérer soient numérotées.

2. Citation : Si la citation est de cinq lignes ou plus, elle doit être inscrite, sans guillemets, en retrait par rapport au texte. Si la citation est de moins de cinq lignes, elle doit être guillemetée et intégrée au texte. À la fin de la citation, on fournit, entre parenthèses, le nom de l'auteur, l'année et la page (Chomsky, 1988: 35). Si le nom de l'auteur fait partie du texte, on indique l'année et la page entre parenthèses à la fin de la citation (1988: 35).

3. Référence contextuelle : La référence contextuelle est souhaitable quand elle ne dépasse pas un seul nom et une seule date [i.e. Bourdieu (1990) estime que...]. Toutefois, au delà de ce seuil de tolérance, la référence contextuelle devient une entrave à lisibilité. Dans ce cas, il est conseillé d'en faire une note infrapaginale. Dans les références infrapaginales, les abréviations de renvoi (ibid, idem...) ne sont pas acceptables. Il est conseillé d'indiquer toujours les noms d'auteurs, les dates et les pages même si l'information est répétitive.

4. Notes : Toutes les notes doivent être en bas de page. Les notes bibliographiques ne doivent contenir que le nom de l'auteur, l'année et la page, le cas échéant; le détail bibliographique se retrouvant dans la bibliographie elle-même.

C. LA BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrage ou article d'un seul auteur :

(a) **Nom, Prénom (Année)** : Titre de l'ouvrage. Numéro de l'édition. Lieu d'édition: Maison d'édition, XXX p.

(b) **Nom, Prénom (Année)** : Titre de l'article, en Nom & Prénom du rédacteur: Titre de l'ouvrage. Lieu d'édition: Maison d'édition, p. XX-XX

(c) **Nom, Prénom (Année)** : Titre de l'article, en Nom de la revue. Lieu d'édition: Maison d'édition, Volume (Numéro): XXXXXX

2. Ouvrage ou article de deux auteurs ou plus

Nom, Prénom et Prénom Nom (Année) : [suite 1(a), 1(b), 1(c)]

3. Plus d'un ouvrage ou article d'un même auteur publiés la même année

Nom, Prénom (Année a) : [suite 1(a), 1(b), 1(c)]

Nom, Prénom (Année b) : [suite 1(a), 1(b), 1(c)]

D. SOUMISSION

1. **Copies** : Il faut faire parvenir trois (3) copies du manuscrit et la disquette. Les copies du manuscrit ne doivent pas contenir le nom de l'auteur.

2. **Page-couverture** : Il faut inclure une page-couverture contenant le nom de l'auteur et son institution. Elle doit indiquer si le texte a servi de discours prononcé lors d'un colloque ou d'une conférence, etc. Si tel est le cas, il faut indiquer le nom, la date et la place de l'événement.

3. **Résumé** : Il faut inclure un résumé de l'article d'une page à double interligne (environ 330 mots)

E. PUBLICATION

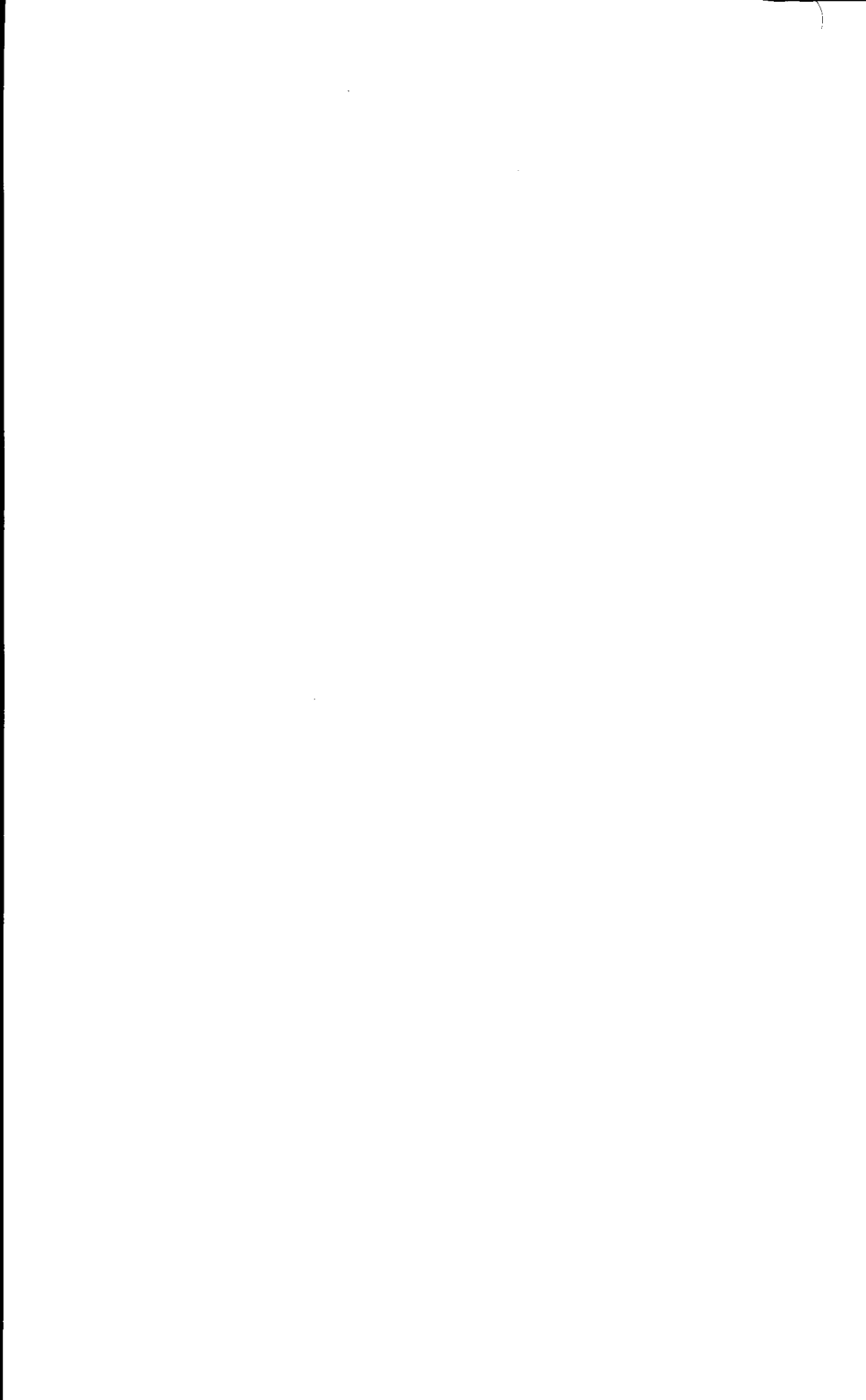
1. **Évaluation** : Les manuscrits sont évalués par deux spécialistes externes.

2. **Correction d'épreuves** : Une fois l'article accepté, les épreuves sont envoyées à l'auteur qui se chargera d'apporter les corrections mineures qui s'imposent. À cette étape, aucun changement de fond n'est permis.

3. **Délais** : Entre l'acceptation de l'article et sa publication, il faut compter un délai de quatre à six mois.

4. **Droits d'auteur** : Les droits d'auteur appartiennent exclusivement au Comité de rédaction de la Revue du Nouvel-Ontario.

5. **Rémunération** : La politique de la revue consiste à ne pas rémunérer les travaux soumis à la publication. Toutefois, en guise de reconnaissance, la revue offre un numéro gratuit de la revue et dix tirés à part.



Présentation

Ali Reguigui

Articles

Ethos familial et contexte minoritaire

Christiane Bernier

Marques d'identification d'étudiants de la formation à l'enseignement et
conception de leur rôle en animation culturelle

Mariette Théberge

Espace identitaire dans la littérature récente de langue française en Ontario

Pierre Karch

Paradis du Temiscamingue ou l'Inukshuk brodeurien

Ronald Plante

Analyses critiques

Les Franco-Ontariens. Une perspective multidimensionnelle

Donald Dennie

Échos de la troisième solitude canadienne

Louis Bélanger

Chroniques

«Quand l'Ontario devient universel»

Michel-François Lagacé

Comptes rendus

Marc Cousineau, *L'utilisation du français au sein du système judiciaire de l'Ontario :
un droit à parfaire*

Michel Giroux

Jacques Flamand, *L'étreinte de la pierre*

Francis Lagacé

La littérature franco-ontarienne : enjeux esthétiques. Actes du colloque

Michel Lord

Monique Genuist, *L'Île au cotonnier*

Nicole L. Richardson

Anne Claire, *Le Pied de Sappho*

Nicole L. Richardson